LOOKBOOK Découvertes AVENUE MAGUIRE À LIRE PAGES CENTRALES PROMOTION
5398220

leSoleil
GROUPE CAPITALES MÉDIAS
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | JEUDI 2 MAI 2019 | QUÉBEC, 123e ANNÉE, N° 105
lesoleil.com

POUR EN FINIR AVEC LA PERTE DE TEMPS

PAGE 7

PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Catherine Fournier dénonce la lourdeur entourant l'étude des crédits.

Groupe Capitales Médias : là pour rester

PAGES 2 ET 3

BRETON

Maternelles : au diable la dépense!

PAGE 10

LE DIFFICILE DEUIL D'UNE MÈRE

«Elle est morte dans mes bras» : la maman et les proches de la fillette décédée à Granby sont sous le choc. Le ministre Carmant réclame une enquête PAGES 4 ET 5

1,26$+tx MONTRÉAL - OTTAWA BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
1,00$+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX LOTBINIÈRE - BEAUCE MONTMAGNY - BELLECHASSE
0,91$+tx QUÉBEC MÉTRO
6 27657 00074 2

VIVRE PLUS VIVRE MIEUX VIVRE MAINTENANT
LE SOMMET 3V
Pour location et achat
418 906-5580
CONDOMINIUMS
sur le Plateau Sainte-Foy
à partir de 599$ à 3999$/mois
- Piscines intérieure et extérieure sur le toit
- 4 autos partage TESLA
- 2 gym, salle de yoga
- 4 suites d'invités
- Salles de jeux
- Café bistro
- Et beaucoup plus
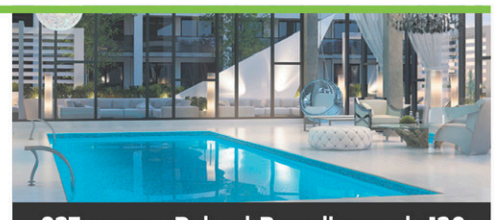
937, avenue Roland-Beaudin, condo 130
CONDOS@LESOMMET3V.COM
5378769

Le Soleil en progression

CLAUDE GAGNON
Président-directeur général
Groupe Capitales Médias

Les résultats du nouveau rapport Vividata ont de quoi réjouir toutes nos équipes: le nombre de lecteurs du Soleil est en progression tous les jours, particulièrement le samedi.

En semaine, dans le marché de Québec, 4000 lecteurs supplémentaires choisissent l'édition papier du Soleil, soit une hausse de 4% depuis le rapport d'automne, selon Vividata (1).

Autre bonne nouvelle : la progression du Soleil se vérifie aussi le samedi, alors que notre édition papier gagne 6000 lecteurs, une hausse de 5%.

Dans le contexte actuel, cette performance est exceptionnelle dans le marché de Québec. Pendant la même période, le lectorat du Journal de Québec a diminué de 1 % en semaine, de 5 % le samedi et de 10 % le dimanche, selon le même rapport Vividata.

L'intérêt grandissant que vous manifestez pour *Le Soleil* vient conforter nos choix, particulièrement le samedi, où nous avons revu en profondeur notre édition papier avec l'introduction des suppléments Le Mag et Le Point.

Ces chiffres le redisent : le rituel papier demeure fort le samedi et nous continuerons de faire évoluer nos suppléments, pour encore mieux répondre aux préoccupations actuelles de nos lecteurs, y compris les plus jeunes.

PROGRESSION NUMÉRIQUE

La bonne nouvelle, c'est que la progression du lectorat du Soleil se mesure également sur ses plateformes numériques, où de plus en plus de citoyens choisissent de s'informer.

Le site lesoleil.com a enregistré 1,8 million de visiteurs uniques en mars, soit une progression significative de plus de 20 % par rapport à la même période l'an dernier (2).

L'application mobile du Soleil a connu elle aussi une progression de sa fréquentation de 5 % en mars par rapport à l'an dernier, sur tablette ou sur téléphone intelligent (3). Cela s'explique : de plus en plus de lecteurs font de l'édition matinale de notre application leur nouveau rituel de lecture.

Cette progression du lectorat du Soleil, dans le papier comme dans le numérique, est une source de fierté. C'est aussi une grande source de motivation pour continuer le travail sur l'immense chantier de notre réinvention.

Tous les médias au Canada, sans exception, sont confrontés aux mêmes défis, provoqués par une migration accélérée des revenus publicitaires vers le numérique, où essentiellement deux géants se partagent l'enveloppe, soit Google et Facebook.

Or, ces revenus publicitaires demeurent nécessaires aux médias pour maintenir des salles de rédaction capables de livrer une information de qualité, dans toutes les régions. Une information qui n'a rien de gratuite à produire.

Personne n'est épargné par cette réalité, ici comme ailleurs en Occident. Personne ne peut prétendre avoir trouvé le modèle idéal, qui assurera la pérennité des médias actuels dans leur marché. Chez Groupe Capitales Médias, on y travaille ardemment, tous les jours.

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant ces dernières années pour réduire nos dépenses, diversifier nos revenus, accélérer le virage numérique. Mais il faut du temps pour que nos stratégies donnent les résultats escomptés.

UNE AIDE POUR LA TRANSITION

L'aide gouvernementale, au fédéral comme au provincial, fait partie des solutions que nous sollicitons pendant cette période de transition. Il en va du maintien d'une information de qualité partout sur le territoire, et du maintien des emplois nécessaires pour la produire.

Cette aide, réclamée tant par les médias que par les syndicats, ne suffit toutefois pas, et ne garantira pas à elle seule un avenir, tant l'érosion du modèle publicitaire s'est accélérée. Mais cette aide est une étape nécessaire, comme c'est le cas dans toute industrie traversant une transformation en profondeur.

Que cette aide profite à l'ensemble des médias écrits est tout à fait souhaitable à nos yeux. Nous croyons chez Groupe Capitales Médias à la nécessité pour le citoyen d'avoir accès à une pluralité de sources d'information, particulièrement dans les régions. Question de santé démocratique.

Évidemment, il s'en trouve qui souhaiteraient qu'une institution comme *Le Soleil* se taise pour de bon. Que notre aventure se termine après 122 ans. Qu'on laisse le champ libre à une information de plus en plus concentrée. La compétition est féroce.

Des informations alarmistes ont ainsi circulé ces derniers temps sur la situation du Soleil et de Groupe Capitales Médias. Au salissage, on ne répliquera pas par le salissage. Ce n'est pas notre façon de faire. Nous ne souhaitons la disparition d'aucun groupe.

Nous avons d'autres priorités, soit de travailler pour assurer l'avenir de nos journaux, au nom de ses équipes, de ses lecteurs, de ses partenaires et de la vitalité des régions qu'ils desservent.

UN SOUTIEN CONCRET

Ce n'est pas une mince tâche. Le défi est stimulant. Nous y consacrons nos énergies, avec le sentiment, partagé par de plus en plus de lecteurs, d'avancer dans la bonne direction.

Pour réussir une telle transformation, il nous faut avoir le soutien de nos partenaires, mais d'abord de nos lecteurs. Et les nouveaux chiffres que nous publions ce matin – des faits, pas des rumeurs – nous redisent non seulement ce soutien, mais nous montrent qu'il est grandissant. Vous êtes de plus en plus nombreux à trouver chez nous la pertinence, l'utilité de l'information que vous cherchez.

Vous tenez au Soleil, nous disent les résultats du rapport Vividata. Vous voulez qu'il continue. Car vous avez aussi votre mot à dire dans notre avenir.

Nous lire, c'est une façon de nous soutenir. Vous abonnez, la semaine ou le samedi, c'est aussi une façon de nous appuyer. Une manière concrète de participer au maintien d'une salle de rédaction forte à Québec, investie à fond dans la mission de vous offrir le meilleur de l'information.

J'en profite, au nom de toute l'équipe, pour remercier les abonnés qui nous sont fidèles et qui nous permettent, par leur confiance et leur contribution, de continuer à construire l'avenir du Soleil.

Je tiens également à remercier les nombreux partenaires et annonceurs qui nous sont fidèles, qui trouvent chez nous des plateformes non seulement de plus en plus lues, mais adaptées à leurs besoins nouveaux. Des partenaires qui croient comme nous à la nécessité de maintenir une pluralité de voix pour informer sur la région.

Merci à vous lecteurs, d'être encore plus nombreux au rendez-vous. Chaque semaine, c'est plus de 2,1 millions de Québécois qui font le choix de s'informer chez Groupe Capitales Médias.

Et merci à nos équipes, dédiées à la réussite.

CLAUDE GAGNON
Président directeur-général
Groupe Capitales Médias

(1) Source : rapport Vividata, printemps 2019, territoire de la ville de Québec, 18 ans et +.

(2) Source : Google Analytics, visiteurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

(3) Source : Google Analytics, visiteurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

Groupe Capitales Médias progresse aussi

PAPIER

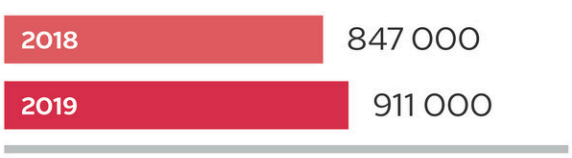

LECTEURS CHAQUE SEMAINE **+ 8 %**

Source: Vividata printemps 2019 vs automne 2018, Québec Est, Québec Centre, Ottawa/Gatineau RMR et Granby RMR, adultes 18+.

INTERNET

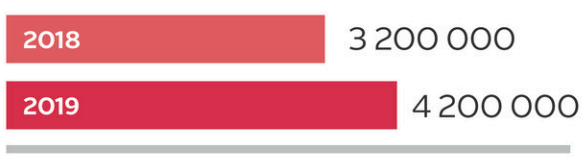

VISITEURS UNIQUES PAR MOIS **+ 31 %**

Source: Google analytique mars 2019 vs mars 2018

APPLICATIONS

UTILISATEURS UNIQUES PAR MOIS **+ 3 %**

Source: Google analytique mars 2019 vs mars 2018

tous les jours !

› L'ÉDITION PAPIER DU SOLEIL GAGNE DES LECTEURS TOUS LES JOURS CONTRAIREMENT AU JOURNAL DE QUÉBEC

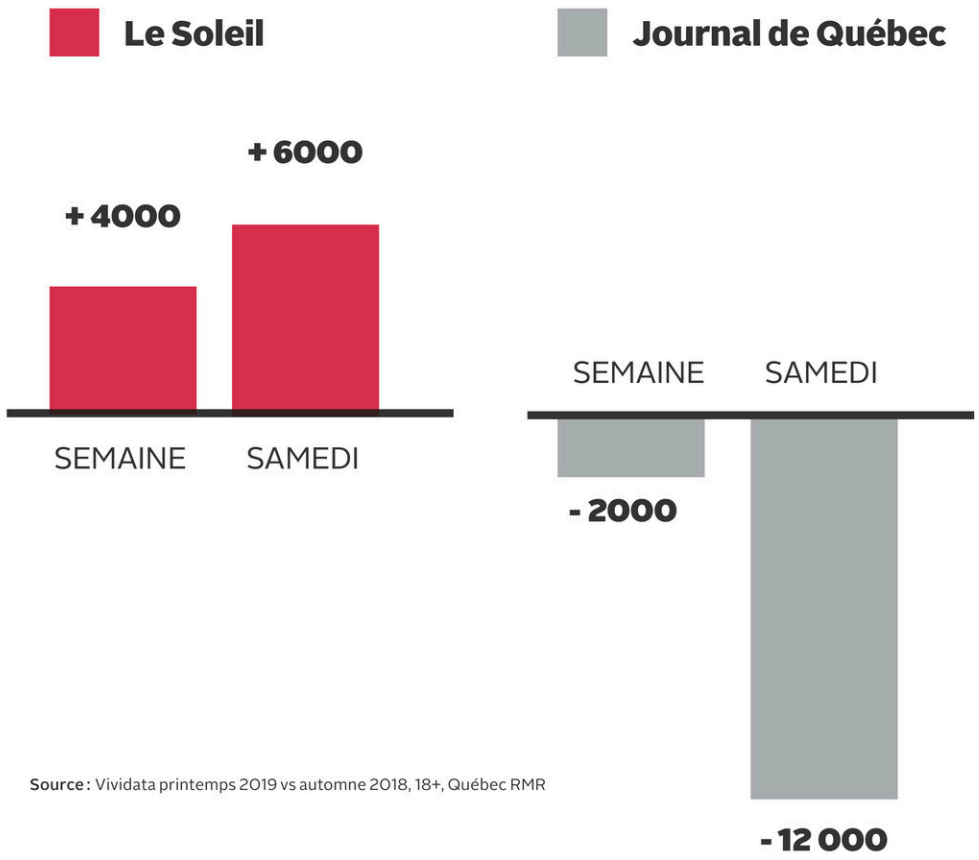

Source : Vividata printemps 2019 vs automne 2018, 18+, Québec RMR

› LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DU SOLEIL AUSSI EN FORTE PROGRESSION

Site Web lesoleil.com

VISITEURS UNIQUES PAR MOIS

Source : Google Analytics, visiteurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

Application Le Soleil

UTILISATEURS UNIQUES PAR MOIS

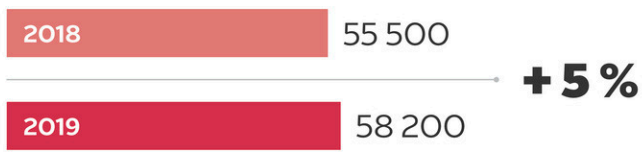

Source : Google Analytics, utilisateurs uniques, mars 2019 vs mars 2018.

SOMMAIRE

BD et jeux	24, 25 et 33
bourses	23
décès	35 à 42
horaire cinéma	32
horaire télé	32
horoscope	25
loteries	9
opinions	18 et 19
petites annonces	33 et 34

MÉTÉO

Max. 10
Min. 3
Passages nuageux

EN DÉTAIL › 34

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3 834 310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40 065 022. Seule La Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal**.

DRAME À GRANBY

Le père de la petite victime craignait d'«exploser»

Au palais de justice de Granby, le 30 juillet dernier, le père de la fillette témoignait alors en faveur de sa conjointe, qui était accusée de voies de fait sur l'enfant. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

ISABELLE DUCAS
La Presse

Le père de la fillette de 7 ans morte mardi à Granby, après avoir été retrouvée ligotée dans la maison familiale, avait admis lui-même, il y a quelques mois, qu'il craignait d'«exploser», parce que sa conjointe et lui ne parvenaient pas à avoir de l'aide pour s'occuper de la petite fille au «caractère difficile».

«Malgré le nombre d'appels à l'aide qu'on a faits un peu partout, à nos anciens intervenants de la DPJ, aux travailleurs sociaux du CLSC, aux médecins, on n'a pas eu d'aide. On disait : "Un jour, il y a quelque chose qui va arriver, on va exploser. On n'est plus capables, on a besoin d'aide." Mais on n'en a pas eu», a affirmé l'homme de 30 ans en cour, au palais de justice de Granby, le 30 juillet dernier.

Le père, maintenant détenu à la suite de la mort de sa fille, témoignait alors en faveur de sa conjointe : la belle-mère était accusée de voies de fait sur l'enfant, à la suite de gestes violents commis en septembre 2017. La femme de 35 ans avait frappé la fillette et lui avait tiré les cheveux, alors que le couple était rentré ivre d'une soirée dans un bar.

Elle a plaidé coupable et a bénéficié d'une absolution inconditionnelle.

Elle et son conjoint feront sans doute face à de nouvelles accusations pour leur responsabilité dans la mort de la petite fille. Mardi, ils ont été accusés de séquestration et la belle-mère, de voies de fait graves contre l'enfant, qui est ensuite morte dans la soirée de mardi, le lendemain de son admission à l'hôpital.

OPPOSITION DE LA GRAND-MÈRE

La fillette et son petit frère de 5 ans étaient retournés vivre avec leur père il y a quatre ans, malgré l'opposition de leur grand-mère paternelle, qui s'était occupée d'eux depuis leur naissance à la demande de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

«On disait : "Un jour, il y a quelque chose qui va arriver, on va exploser. On n'est plus capables, on a besoin d'aide." Mais on n'en a pas eu»

— Le père de la fillette de sept ans, au palais de justice de Granby, le 30 juillet dernier

La grand-mère avait fait valoir qu'elle considérait son fils comme inapte à s'occuper de ses enfants en raison de ses antécédents de troubles de santé mentale, mais ses inquiétudes n'ont pas modifié la décision des autorités de la protection de la jeunesse.

Le couple semblait avoir de graves difficultés à s'occuper des enfants, mais la DPJ avait cessé de superviser la famille, même après l'intervention de la police en 2017 et les accusations de voies de fait contre la belle-mère.

À la suite de cet épisode de violence, le père a dû quitter la résidence familiale avec sa fille, puisque sa conjointe n'avait plus le droit d'être en contact avec l'enfant. Il avait besoin de la supervision de la DPJ pour pouvoir revenir à son domicile, mais il aurait eu beaucoup de mal à obtenir des services.

«Ça a pris du temps pour que la DPJ intervienne dans le dossier. Je les ai harcelés. Il a fallu que je me présente au bureau et que je leur dise : "Là, vous me donnez un intervenant." Ça ne pouvait plus attendre», a-t-il témoigné devant le juge Érick Vanchestein, avant que sa conjointe reçoive sa peine.

«J'ÉTAIS EN BOISSON MOI AUSSI»

Au cours de son témoignage d'une quinzaine de minutes, le père a répété quatre fois que «ça aurait aussi bien pu être [lui] qui pose les gestes» reprochés à sa conjointe. «J'ai seulement de vagues souvenirs de cette soirée parce que j'étais en boisson moi aussi», a-t-il dit, admettant qu'ils étaient tous les deux excédés par le caractère difficile de la fillette, alors âgée de 6 ans.

«On parle de grosses crises, de comportements d'automutilation. Elle pouvait prendre [ses selles] et les étendre sur les murs. C'est vraiment une petite fille très difficile», a-t-il expliqué.

Il a aussi raconté que la mère des enfants les voyait très peu, et que sa propre mère s'était alliée avec son ex-conjointe contre lui, ce qui rendait la situation encore plus difficile.

À la suite de ses demandes répétées, le père aurait reçu l'aide d'un intervenant de la DPJ, ce qui lui a permis de retourner à la maison avec sa fille. L'enfant aurait aussi obtenu une référence en psychiatrie.

Le comportement de la petite s'était amélioré, affirmait-il en juillet dernier, et sa conjointe et lui avaient cessé de consommer de l'alcool, ce qui contribuait à un meilleur climat familial.

La belle-mère s'est brièvement exprimée devant le juge. «Même si c'est une enfant difficile, c'est dur pour mon orgueil, ce qui s'est passé, parce que j'aurais dû être à la hauteur», a-t-elle admis.

En acceptant de lui accorder une absolution inconditionnelle, ce qui lui évitait un casier judiciaire, le juge Vanchestein a fait remarquer à l'accusée qu'il s'agissait d'une peine exceptionnellement clémente, malgré le fait que les gestes de violences commis à l'endroit d'une jeune enfant constituaient un facteur aggravant.

«Je tiens compte du fait que la vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais surtout de votre reprise en main, a souligné le magistrat. Pour votre avenir, et sans nuire à l'intérêt public, j'accepte de vous absoudre inconditionnellement sans frais.»

AVEC DANIEL RENAUD

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MESCLUN, *nom masculin*

Définition – Mélange de feuilles de salade diverses et de plantes aromatiques que l'on vend au poids. *Manger du mesclun.*
Étymologie – De l'occitan moderne *mesclum*, 'mélange'.
Champ lexical – laitue, épinard, mâche, pousses, cresson, vinaigrette, cerfeuil, roquette, basilic, verdure, assaisonnement...
Phonétique – Ce mot, dont le *s* se prononce, rime avec *brun*.

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5370793

HOMMAGE À LA FILLETTE DÉCÉDÉE À GRANBY

«Elle est morte dans mes bras»

ROXANNE CARON
roxanne.caron@lavoixdelest.ca

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — La famille de la fillette de sept ans qui est décédée mardi est en deuil. Pour honorer la mémoire de la victime, son oncle, sa mère, ses grands-parents et d'autres membres de la famille se sont réunis, mercredi soir, devant la maison où le drame s'est produit. Un aumônier s'est aussi déplacé sur place afin de prononcer une prière.

Malgré la pluie, au moins 200 personnes se sont présentées pour déposer des toutous et se recueillir en silence devant la maison. Des poèmes et des lettres ont été lus et des lampions ont été distribués.

«Les quatre derniers jours n'ont pas été faciles. Elle est morte dans mes bras. J'ai été là aussitôt que j'ai su qu'elle était à l'hôpital. J'ai été là tout le long. Je l'ai pris dans mes bras après l'avoir débranchée», a confié la mère de la fillette de 7 ans, visiblement encore sous le choc.

Rappelons que la fillette a été hospitalisée après avoir été trouvée ligotée et dans un état critique dans une résidence de Granby, lundi. Son décès a été annoncé mardi après-midi.

Le rassemblement était l'initiative de l'oncle de la petite fille et de sa mère, avec qui elle n'avait pas eu de contact depuis un an.

«On tenait à lui rendre un dernier hommage», a souligné l'oncle.

La mère a reçu plusieurs accolades de gens en pleurs. Quelques jours après le drame, elle n'arrive toujours pas à croire que sa fille est décédée.

«Je ne pourrai jamais faire mon deuil. […] Je ne l'accepte pas, mais au moins, je me dis qu'elle est peut-être mieux où elle est», a-t-elle avoué.

À la vue de l'attroupement à son arrivée, la mère était bouche bée, mais surtout touchée qu'autant de gens se soient déplacés.

«Je me dis que ma fille est enfin soutenue, même si elle est plus là», a-t-elle dit.

La mère croit que le père de la fillette faisait «de l'aliénation mentale» envers la petite. Elle a aussi mentionné que la fillette avait eu des idées suicidaires dans le passé.

«Le père a eu six rapports de police à la fin 2017 parce qu'elle était battue», a avancé la mère tout en critiquant durement la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pour ne pas avoir retiré la garde au père malgré de nombreux signalements de ses proches à la police et à l'organisme.

Questionnée par TVA à savoir pourquoi elle n'avait pas la garde de sa fille, la mère a raconté avoir tenu des propos inquiétants lors de l'accouchement. Un médecin aurait alors fait un signalement à la DPJ en estimant que la mère était agressive.

«LA DPJ NOUS A TOUJOURS BLOQUÉS»

La grand-mère paternelle a tenu à s'adresser à la foule réunie sur place pour faire le point. Elle affirme s'être «battue corps et âme» pour sortir sa petite-fille de la situation. «La DPJ nous a toujours bloqués», a-t-elle dénoncé.

Au moins 200 personnes se sont présentées pour honorer la mémoire de la fillette de sept ans qui est décédée mardi.
— PHOTO LA VOIX DE L'EST, CATHERINE TRUDEAU

«On va entamer des procédures. Elle ne sera pas morte pour rien la petite. On a passé des heures à essayer de la sortir de là», a-t-elle lancé.

«Il est temps qu'on fasse une enquête publique», a-t-elle scandé alors que la foule s'est mise à l'applaudir.

La grand-mère avait eu la garde de sa petite-fille dès sa naissance avant qu'elle ne soit remise au père trois ans plus tard.

Le père a au moins deux enfants, dont la victime, et sa conjointe en a un aussi.

Une amie de la mère était dans l'incompréhension. «Comment tu peux faire du mal à un enfant de même?» a-t-elle lancé en montrant une vidéo de la fillette qui chante la chanson *Que je t'aime*.

Un voisin adjacent à la maison où le drame s'est produit était aussi sur place. Il soutient qu'il ne voyait jamais la victime. «On voyait les deux autres enfants sortir dehors, mais jamais la petite», a-t-il remarqué.

D'AUTRES ACCUSATIONS POURRAIENT ÊTRE DÉPOSÉES

Compte tenu du décès de la fillette, la nature des accusations déposées contre son père et sa belle-mère est appelée à changer.

«Ça change grandement la situation, a indiqué la procureure au dossier, Me Laurence Bélanger, mercredi. Ça sera évalué pour voir si d'autres chefs s'appliquent. On attend d'autres éléments de preuve, notamment des expertises médicales. On est dans l'attente.»

Des accusations de négligence criminelle causant la mort, d'homicide involontaire ou encore meurtre au premier degré pourraient être déposées, énumère Me Bélanger. Le couple doit revenir devant la cour jeudi, à Granby. Les modifications pourraient survenir à ce moment.

«On verra l'état de la situation demain [jeudi]», a dit Me Bélanger. La représentante de la Couronne précise qu'elle ne demandera pas que l'ordonnance de non-publication concernant l'identification des accusés soit levée. Puisque les autres enfants du couple pourraient agir à titre de témoins, leur identité doit aussi être protégée.

Le ministre Carmant confirme qu'elle était connue de la DPJ

La fillette morte à Granby était connue de la DPJ depuis son tout jeune âge, a confirmé le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant. Outré, il a demandé une enquête mercredi à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ), qui a aussitôt accepté.

La CDPJ a confirmé mercredi après-midi qu'au terme de son enquête, elle formulera des recommandations.

«Il y a clairement eu des failles», a tranché le ministre Carmant au sujet de ce drame, qui soulève des questions sur le fonctionnement de la DPJ.

Il n'a pas voulu révéler les détails de la situation de la petite fille de sept ans, mais a néanmoins révélé qu'elle avait fait l'objet d'une intervention fort récemment, après un signalement en avril.

La DPJ de l'Estrie se démène actuellement avec une liste d'attente de quelque 400 dossiers.

La fillette avait été retrouvée lundi dans une résidence privée de Granby, en Montérégie, et avait été transportée à l'hôpital dans un état critique. La Sûreté du Québec a annoncé son décès en fin de journée, mardi.

Deux personnes — le père de la fillette et sa conjointe — ont été arrêtées mardi matin. L'homme de 30 ans et la femme de 35 ans ont comparu plus tard dans la journée.

«Je ne comprends pas comment un enfant qui a été retiré de l'école et dont les grands-parents ont tenté de se mêler à la situation n'a pas été pris en charge par le système, par le réseau. S'il le faut, on demandera une enquête», a déclaré le ministre Carmant à la sortie du conseil des ministres, mercredi matin, ajoutant avoir demandé aux autorités un état de la situation, afin d'avoir un portrait clair de ce qui s'est passé.

Le directeur de la Protection de la jeunesse en Estrie, Alain Trudel, s'est dit triste et ébranlé par ce qui a été diffusé au sujet de l'enfant.

«Il s'agit d'un événement troublant qui nous touche tous comme société», a-t-il déclaré en conférence de presse, mercredi.

Disant comprendre les émotions qu'un tel décès peut faire ressortir, M. Trudel demande aux citoyens de respecter le personnel de la DPJ, qui se fait insulter depuis. LA PRESSE CANADIENNE

Elle se serait sauvée en pleine nuit

GRANBY — La fillette de 7 ans, qui a succombé à ses blessures aurait tenté de fuir le domicile familial la nuit avant d'être découverte chez elle dans un état critique. Le copropriétaire de la maison qui était louée au père et à la belle-mère de la fillette a confié à *La Voix de l'Est* que quelqu'un a sonné à la porte de sa résidence vers 1h40, dans la nuit de dimanche en lundi. En l'ouvrant, il n'a vu personne, mais il a entendu «une petite voix», a-t-il raconté.

Il a finalement vu la belle-mère de l'enfant, restée sur le seuil de la porte de sa maison, qui lui a fait savoir que la fillette s'était enfuie de sa chambre. «Et j'ai entendu craquer dans le bois. J'ai vu le père qui avait la petite dans ses bras et qui essayait de la calmer», raconte l'homme. «Sur le coup, je n'ai pas réalisé que c'était la petite qui est venue sonner chez nous», explique-t-il, émotif. Il n'a pas contacté les policiers à ce moment-là parce que ses locataires lui auraient raconté par le passé que la fillette s'était sauvée à quelques reprises de leur ancien logement, explique-t-il.

De retour chez lui après le travail lundi, l'homme a vu les banderoles des policiers, laissant présager que le pire des scénarios s'était produit. LA VOIX DE L'EST

Une ouverture sans précédent

Les médecins cèdent aux infirmières l'encadrement du travail des IPS

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Dans un élan d'ouverture sans précédent, le Collège des médecins du Québec (CMQ) estime désormais que la Loi médicale et ses règlements ne sont plus le véhicule légal approprié permettant d'encadrer les activités médicales des infirmières praticiennes spécialisées (IPS). Il remet ainsi la responsabilité à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) d'encadrer par une réglementation les rôles et les conditions d'exercice de ces professionnelles.

En conférence de presse, mercredi matin, le président du CMQ, le Dr Mauril Gaudreault, a annoncé que son ordre professionnel recommandait au gouvernement «d'utiliser d'autres outils législatifs à sa disposition pour préciser les rôles, les responsabilités et les conditions d'exercice des IPS, en collaboration avec le ministère de la Santé, l'Office des professions du Québec et l'OIIQ».

Il faut, a-t-il dit, que les IPS soient autorisées à exercer des activités médicales «à la hauteur de leurs compétences et de leurs connaissances», en vertu d'une loi du gouvernement et d'une réglementation de leur ordre professionnel, et non plus en vertu de la Loi médicale.

Jusqu'ici, tout nouveau pouvoir confié aux IPS devait passer par un laborieux processus de discussion et de négociation entre le CMQ et l'OIIQ. Selon le Dr Gaudreault, «nous sommes rendus à l'étape où l'OIIQ peut assumer pleinement la responsabilité de l'encadrement des IPS sans passer par le sceau obligatoire de l'approbation du Collège des médecins».

«Comme je l'ai dit souvent au cours des six derniers mois, le Collège des médecins n'a pas le monopole de la protection du public. Il doit partager cette mission avec tous les autres ordres professionnels», a-t-il déclaré.

La ministre de la Santé, Danielle McCann, a qualifié d'«historique» l'ouverture du Collège. «C'est un jour très important pour les Québécois et les Québécoises. Un jour qui marque une véritable révolution dans l'accès aux soins et aux services», a dit la ministre, qui a la conviction que «pour offrir meilleur accès, il faut entre autres décloisonner la pratique médicale en donnant plus de marge de manœuvre aux différents professionnels engagés dans le parcours de services».

Tant la ministre McCann que le Dr Gaudreault et le président de l'OIIQ, Luc Mathieu, ont assuré que les exigences envers les IPS en matière de certification, d'inspection professionnelle et de maintien des compétences seront toujours «très élevées».

> **«À partir du moment où tu peux poser des diagnostics, tu fais tes plans de traitement, tu fais ton suivi, tu réfères… Tout suit son cours, tout devient fluide»**
>
> — Christine Laliberté, présidente de l'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec

PLUS D'ACCÈS

Pour la population, les changements législatifs et réglementaires proposés, qui devraient être faits d'ici un an, permettront d'avoir plus d'accès aux services des IPS. Concrètement, en plus des problèmes de santé courants, les IPS pourront diagnostiquer l'ensemble des maladies chroniques (et non pas seulement les six pour lesquelles elles initiaient déjà des traitements) sans avoir à passer par un médecin, a indiqué la ministre Danielle McCann.

La présidente de l'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec (AIPSQ), Christine Laliberté, a précisé au *Soleil* que des maladies comme l'arthrose, l'anémie, l'ostéoporose, le reflux gastro-œsophagien, l'eczéma et l'insuffisance rénale, par exemple, pourront être diagnostiquées par une IPS.

«C'est sûr que ça ne veut pas dire qu'on va s'isoler avec ça. […] Si un patient fait de l'insuffisance rénale, par exemple, c'est sûr qu'on va le référer. Il y a des choses qu'on va référer aux médecins de famille, d'autres aux médecins spécialistes. […] Le fait de pouvoir diagnostiquer nous permet de référer nous-mêmes aux spécialistes. Le diagnostic, c'est comme la pierre angulaire. À partir du moment où tu peux poser des diagnostics, tu fais tes plans de traitement, tu fais ton suivi, tu réfères… Tout suit son cours, tout devient fluide», explique Christine Laliberté, qui se réjouit évidemment de l'ouverture démontrée par le Collège des médecins, une ouverture qu'elle attribue surtout au travail de sensibilisation et à la pression populaire.

«À l'Association, on a démontré la valeur ajoutée des IPS dans nos discussions avec le ministère de la Santé, avec le Collège… L'Ordre des infirmières est très sensibilisé, les gens, les médias reconnaissent l'apport des IPS. On était vraiment rendu là», croit Mme Laliberté, qui s'est battue pour que les IPS québécoises, qui sont les mieux formées au Canada, aient les mêmes pouvoirs que leurs consœurs des autres provinces.

Selon elle, «les IPS ont toujours été sécuritaires dans leur travail et elles vont le rester». «Quand c'est le temps de référer, on réfère. On reconnaît nos limites», insiste la présidente de l'AIPSQ.

PAS DE CLINIQUES D'IPS

Si, un mois après sa nomination, la ministre Danielle McCann s'était dit d'avis en entrevue au *Soleil* que les IPS pouvaient «très bien jouer leur rôle en dehors des murs des GMF» — «On est à l'ère numérique, on n'est pas obligé d'être dans le même édifice», avait-elle dit —, son discours avait changé, mercredi. Selon elle, il n'est pas question d'ouvrir des cliniques «solos» d'IPS. Celles-ci vont continuer de travailler dans un modèle de collaboration interprofessionnelle dans les groupes de médecine familiale (GMF), les CLSC et les hôpitaux, a-t-elle précisé.

Christine Laliberté estime pour sa part qu'il ne faut pas être fermé aux cliniques d'IPS. Elle cite l'exemple de SABSA, dont l'IPS collabore à distance avec des médecins partenaires, et du projet Archimède de la Clinique médicale Saint-Vallier, où il y a moins de médecins que de professionnelles de la santé, dont des IPS.

Le président du Collège des médecins, Dr Mauril Gaudreault, considère que les IPS doivent exercer à la hauteur de leur compétence et de leurs connaissances, sans passer par le sceau obligatoire des médecins. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Travailler en collaboration, c'est essentiel. On travaille tous avec des médecins partenaires. Qu'ils soient avec nous ou qu'ils ne soient pas avec nous, je ne pense pas que ce soit l'enjeu. L'enjeu, c'est si on est ensemble [dans un GMF, par exemple], il ne faut pas que ça nous limite [les IPS]. Dans la réalité, on est capables d'être seules. On le voit avec SABSA et Archimède. On est toutes seules dans nos milieux, et il y a des moments où les médecins sont là, d'autres où ils ne sont pas là. C'est ça qui rend le service optimal», expose la présidente de l'AIPSQ.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) n'a pas réagi à l'annonce de mercredi, préférant attendre le dépôt du projet de loi, prévu pour l'automne. «Pour nous, ce qui est important, c'est de maintenir la collaboration actuelle et de maintenir les canaux de communication directs entre les médecins et les IPS, et ce, dans les mêmes milieux de soins (GMF, CLSC ou établissement)», a néanmoins réitéré le porte-parole de la FMOQ, Jean-Pierre Dion.

Le ministère de la Santé est en discussion avec la FMOQ au sujet de la rémunération des médecins qui collaborent avec une IPS. Actuellement, un GMF reçoit 30 000 $ par année pour rémunérer le travail de collaboration interprofessionnelle (discussion de cas), et un autre 30 000 $ est versé au GMF pour l'utilisation d'un bureau, de matériel et de personnel par l'IPS. Avec les récentes annonces sur les nouveaux pouvoirs des IPS, les modalités de rémunération pourraient être revues.

Selon les plus récentes données du ministère de la Santé, environ 500 000 Québécois attendent au Guichet d'accès à un médecin de famille. Le Québec compte actuellement 600 IPS, mais le gouvernement projette d'en avoir 2000 d'ici 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS

Fournier veut en finir avec la perte de temps

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Pour en finir avec les «questions plantées» et la «perte de temps» lors de l'étude des crédits à l'Assemblée nationale, la députée indépendante Catherine Fournier propose de transformer le tout en séances d'information technique non partisanes.

Chaque printemps, les élus étudient pendant 200 heures, étalées sur deux semaines, les crédits alloués aux différents ministères. L'exercice qui se termine jeudi doit en principe leur permettre de décortiquer le budget et de mieux comprendre comment l'argent de l'État est dépensé exactement.

À sa troisième année d'étude des crédits, Mme Fournier constate qu'il n'en est rien. C'est pourquoi elle a écrit au président de l'Assemblée nationale François Paradis, afin de l'inciter à changer la formule.

«C'est connu et c'est admis depuis plusieurs années que l'étude des crédits, ça ne sert pas vraiment à ça», dénonce la députée. D'abord parce que les députés manquent de temps pour préparer leurs questions. Ils reçoivent des liasses de documents remplis de chiffres quelques jours à l'avance seulement. Le plus facile pour eux est donc de se servir du temps qu'ils ont pour attaquer le gouvernement.

Comme indépendante, Catherine Fournier reçoit tous les documents et lorsqu'elle les empile les uns sur les autres, le tour est plus haute qu'elle. «On reçoit ça à la dernière minute et on n'a pas les moyens, même dans les partis, de tout voir», commente-t-elle.

Il y a aussi le fait que la moitié du temps est réservé aux députés du gouvernement. Si certains ont de réelles questions à poser aux ministres, plusieurs posent des questions plantées. «Ce que les députés de la Coalition avenir Québec dénonçaient dans l'opposition, ils le reproduisent aujourd'hui. Mais je pense pas que les gens sont de mauvaise foi. C'est juste la formule qui ne fonctionne pas.»

Ces dernières semaines, des députés caquistes ont par exemple utilisé ce temps pour raconter des histoires personnelles ou parler de projets de leur circonscription, au lieu de poser des questions sur les dépenses des ministères.

Catherine Fournier n'est pas seule à décrier l'exercice. Le chef du Parti québécois Pascal Bérubé a écrit sur les médias sociaux qu'il fallait mettre «fin à cette pratique désolante où les questions des députés gouvernementaux sont connues d'avance par le/la ministre lors de l'étude des crédits».

PIÈCE DE THÉÂTRE ÉTRANGE

La députée de Taschereau Catherine Dorion a quant à elle décrit sa première expérience d'étude de crédits comme «une pièce de théâtre étrange, pas bien jouée, avec force sourires affables et force perte de temps de beaucoup de monde bien payé». L'élue de Québec solidaire se promet de ne jamais s'adapter «à ces moments d'absurdité», alors qu'il y a tant à faire au Québec.

Dans sa lettre au président de l'Assemblée nationale, Catherine Fournier suggère de séparer l'étude des crédits en deux : organiser sur plusieurs semaines des séances d'information technique avec les ministres et les hauts fonctionnaires. Ces séances ne seraient pas filmées et enregistrées, ce qui éviterait la partisanerie et permettrait aux députés d'aller au fond des choses.

Mme Fournier croit qu'il faut s'inspirer des séances qui précèdent le dévoilement d'un rapport de la vérificatrice générale. Les députés obtiennent de l'information technique avant que le rapport ne soit diffusé publiquement. Ils sont par la suite mieux outillés pour réagir.

Le deuxième volet de l'exercice serait de permettre aux députés de poser des questions directement aux différents ministres, mais sur des sujets qui concernent leur circonscription. «Le rôle de député au niveau local, il est très important et ça permettrait de le mettre en valeur», croit Mme Fournier.

Surtout, la députée indépendante croit qu'on ne doit plus paralyser le parlement pendant deux semaines avec cet exercice, alors que «pendant ce temps, l'étude des projets de loi n'avance pas.»

Afin d'éviter le gaspillage, la députée de Marie-Victorin propose également que les documents de crédit soient transmis aux députés en version électronique uniquement. La députée libérale Marie Montpetit a aussi suggéré cette semaine que l'Assemblée nationale se dote de pratiques plus respectueuses de l'environnement, en modernisant les règles de dépôt de documents.

Selon la députée Catherine Fournier, la quantité de documents à analyser en peu de temps et la formule en place ne permettent pas une sérieuse et efficace étude des crédits. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

5396334

COMMISSION SCIENTIFIQUE SUR LES INONDATIONS

Legault hésite, l'Assemblée insiste

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

Le premier ministre François Legault n'a cessé de répéter mercredi qu'il était «en action» concernant les inondations : après avoir écarté puis accepté la tenue d'une commission scientifique, il a annoncé la mise sur pied d'un «groupe d'action» ministériel pour une indemnisation rapide et pour prévenir des dégâts éventuels l'an prochain.

Ce serait «utopique» de penser que tous les travaux seront faits d'ici au printemps 2020, mais le gouvernement a parmi ses objectifs d'interdire la construction en zone inondable, a-t-il affirmé en conférence de presse à l'Assemblée nationale, entouré des ministres qui feront partie du groupe d'action.

«Ce que j'aime, c'est un groupe d'action donc qui va avoir un plan d'action et qui va passer à l'action», a déclaré M. Legault, en ajoutant qu'il veut s'assurer qu'on ne vive pas ce qui a été vécu au cours des inondations de 2017.

«On veut éviter que les problèmes se répètent, qu'on soit capable d'estimer les dégâts, de prendre les décisions concernant les déménagements, de rembourser les citoyens, d'aider les municipalités.»

Le groupe ministériel se réunira pour la première fois la semaine prochaine. Il est composé notamment de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, de la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, du président du Conseil du trésor, Christian Dubé, du ministre de l'Environnement, Benoit Charette, et du ministre des Ressources naturelles, Jonatan Julien.

POUR UNE COMMISSION

Plus tôt en matinée, le chef caquiste avait rejeté la proposition péquiste d'une commission scientifique et technique sur les inondations — pourtant un forum éprouvé lors du déluge du Saguenay en 1996 et de la crise du verglas en 1998, avec des rapports qui sont demeurés des références, puisque bon nombre de leurs recommandations ont été mises en œuvre. Par la suite, M. Legault s'est montré ouvert à la tenue d'une telle commission.

«Je ne suis pas contre, en parallèle», a-t-il finalement dit.

À l'initiative du député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, l'Assemblée nationale a voté mercredi matin à l'unanimité, incluant les élus caquistes, en faveur d'une motion qui demande au gouvernement d'évaluer la mise en place d'une commission scientifique.

Selon M. Gaudreault, un simple comité ministériel comme le propose le gouvernement Legault ne permet pas d'aller au fond des choses, puisqu'on demanderait ainsi aux fonctionnaires «d'évaluer leur propre travail».

En outre, «les sinistrés [des inondations actuelles] n'ont pas à être traités différemment des sinistrés du déluge du Saguenay de 1996 ou de la tempête de verglas», a argué le député péquiste.

> **«Ce que j'aime, c'est un groupe d'action»**
>
> — François Legault, premier ministre du Québec

De son côté, le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a exprimé une certaine ouverture à l'égard d'une commission scientifique.

Le vote des élus caquistes en Chambre «confirme notre intention de retenir les bonnes façons pour trouver des réponses à ces questions qui sont toutes pertinentes», a-t-il dit en commission parlementaire mercredi midi, en réponse à une question de M. Gaudreault.

VERS UNE STABILITÉ

Par ailleurs, tout indique que les plateaux d'inondation tant attendus ont finalement été atteints mercredi, alors que le gouvernement fédéral a interdit les bateaux sur les plans d'eau les plus inondés.

Les mouvements d'eau tendent d'ailleurs à confirmer que si les plateaux sont atteints à certains endroits, d'autres endroits ont vu l'eau continuer de monter alors que le nombre de maisons inondées a à nouveau augmenté légèrement.

Le plus récent bilan publié en soirée mercredi fait toutefois état de 10 895 personnes évacuées, soit un peu plus que mardi soir. Le nombre de résidences inondées, lui, est passé à 7230 alors que 4064 autres sont isolées par les crues.

Les autorités surveilleront deux épisodes de pluie, le premier jusqu'à jeudi matin, le second vendredi, mais les craintes de voir un afflux d'eau dans le lac Champlain provoquant un débordement majeur dans le Richelieu semblent s'être estompées, selon le météorologue André Cantin, d'Environnement Canada.

APPROCHE «NATIONALE»

L'importance de la catastrophe amène pendant ce temps le gouvernement fédéral à se pencher sur la situation à l'échelle nationale.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, François-Philippe Champagne, a affirmé mercredi qu'il «faudra se poser la question : où et comment on construit».

M. Champagne entend sonder ses collègues du gouvernement du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick sur la possibilité de créer un comité «pour voir comment on peut déployer de façon plus rapide, le plus rapidement possible, l'aide fédérale».

Le premier ministre, François Legault, et la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, ont annoncé, lundi, la création d'un groupe ministériel sur les inondations. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

5379358

EAU STAGNANTE

Attentions aux infections

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

GATINEAU — L'eau stagnante provenant des crues printanières, dans les zones habitées, représente un danger d'infection et de propagation de virus, avertit la direction de la Santé publique en Outaouais.

Habituellement, l'eau des rivières ne représente pas un danger immédiat pour la santé. Mais lorsque l'eau s'accumule dans un sous-sol ou sur un terrain pendant plusieurs jours, elle facilite la transmission de maladies.

Bactéries, virus et produits chimiques se mélangent à ces étendues d'eau, alors que des milliers de sinistrés naviguent ou marchent dans ces terrains inondés.

«Il faut protéger sa peau, rappelle la docteure Camille Paquette. Garder ses pieds au sec, ne pas exposer ses plaies, se laver très souvent les mains.»

La gastro-entérite se contracte facilement dans ce genre de situation.

«On pense particulièrement aux enfants, dit la D^re^ Paquette. Ils mettent tout dans leur bouche, ou jouent dans l'eau et mettent leurs mains dans la bouche. Ils ne doivent pas jouer dans cette eau.»

Ceux qui s'exposent à cette eau souillée s'exposent à des dermatites, ou à la bactérie *E.coli*, par exemple.

En cas de doute sur son état de santé, il vaut mieux contacter Info-Santé, au 8-1-1.

PARAMÉDICAUX

La Coopérative des paramédics de l'Outaouais se dit toujours capable de fournir des transports par ambulance, malgré les conditions difficiles des dernières semaines.

Ses techniciens ont connu une légère augmentation du volume d'appels.

Depuis le 20 avril, la coopérative a répondu à 1327 appels, comparativement à 1225 pour la même période en 2018, soit une hausse de 4 %.

Le directeur des opérations de la coopérative, Robyn Marcotte, indique que les activités sont réparties dans les centres d'urgence de Gatineau, de la Petite-Nation, et du Pontiac.

«Cela facilite grandement notre travail afin d'informer en temps réel les paramédicaux sur la route des difficultés et des dangers qu'ils pourraient rencontrer lors de leur intervention.»

Les services d'urgence rappellent à la population d'être attentive aux risques d'électrocution, d'intoxication au monoxyde de carbone, et d'exposition aux substances chimiques dans l'environnement.

Les résidents des zones sinistrées et des alentours doivent connaître les avis et mesures d'urgence sur la consommation d'eau dans leurs municipalités.

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : MARDI 30 AVRIL 2019

TOUT OU RIEN
01 02 04 05 09 11
12 13 15 16 20 22

Sprint 0
14 24 33 45 48

Lotto Poker
3 ♢ 6 ♢ 6 ♠ 9 ♣ A ♢

Quotidienne
❷ 62 ❸ 734 ❹ 3030

Triplex
05 18
34 37 41

Lotto D
1 1 3 3 4 3 2 1

Extra 9432960

banco
01 02 04 06 09
11 12 14 25 26
30 33 41 50 51
57 60 64 65 69

Turbo x2

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
30 FÉVRIER 06 TAUREAU

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

18 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE...

lotoquebec.com

5395568

LA GALERIE DU MEUBLE

COMPOSABLES SELON VOTRE GOÛT!

OBTENEZ JUSQU'À 20%
de rabais sur tous nos
mobiliers composables en magasin.*

VISITEZ NOS 2 MAGASINS DISTINCTIFS.

LA GALERIE DU MEUBLE
MON ESPACE DE VIE

LA GALERIE DU MEUBLE.COM
418 681-0171 | 1 800 463-2277

COLLECTIONS DU 18
ESPACE GRANDES MARQUES
18, rue de Courcelette
Québec, QC G1N 4S2

COLLECTIONS DU 1215
MUST
1215, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

L M M	10 h à 18 h
J V	10 h à 21 h
S	9 h à 17 h
D	11 h à 17 h

* **Détails en magasins.** Offres en vigueur jusqu'au 22 mai 2019. Non applicable sur les commandes antérieures et sur les autres promotions en cours.

5398004

Maternelles : au diable la dépense!

BRIGITTE BRETON
CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com

Si un service s'avère six fois plus cher que prévu mais qu'il est possible d'obtenir un service similaire ailleurs, qui plus est, sans attendre quatre ans et sans frais exorbitants, la majorité d'entre nous sauterait sûrement sur l'occasion. François Legault et son ministre de l'Éducation refusent toutefois de suivre cette logique avec les maternelles 4 ans. Un entêtement coûteux qui ne fournit pas pour autant ce qu'il y a de mieux aux petits Québécois.

Depuis que *La Presse* a révélé que l'implantation des maternelles 4 ans serait beaucoup plus onéreuse que l'estimation de la Coalition avenir Québec en campagne électorale — 800 000 $ en moyenne $ par classe plutôt que 122 400 $ — le premier ministre et son ministre Jean-François Roberge tentent de justifier le coût de leur promesse.

«Le meilleur calcul qu'on peut avoir, c'est d'investir dans notre jeunesse, de leur donner toutes les chances de se rendre en première année avec une vraie égalité des chances», a soutenu M. Roberge, mercredi, à l'Assemblée nationale.

La veille, le premier ministre avait affirmé : «On doit bien ça à nos enfants, 20 000 $ par année, pour être capable de leur offrir ce qu'il y a de mieux». François Legault estime que c'est le meilleur investissement à faire. «Il n'y a pas de compromis à faire de ce côté».

Le politicien prend manifestement le dessus sur le comptable. La grille coûts-bénéfices est rangée bien loin depuis que M. Legault a déclaré au combat des chefs qu'il était prêt à démissionner s'il ne respectait pas sa promesse des maternelles 4 ans.

LE MIEUX POUR LES TOUT-PETITS

Si un gouvernement veut ce qu'il y a de mieux pour les jeunes, il ne dilapide pas des fonds publics pour pouvoir dire qu'il a rempli un engagement électoral.

Un gouvernement qui gaspille et qui fonce tête baissée ça risque de déplaire aux électeurs.

«Ça coûte six fois plus cher pour en faire deux fois moins. Ça ne prend pas une formation de comptable pour se rendre compte que ça n'a pas d'allure. Les Québécois, eux, ils font attention à leur budget, ils veulent en avoir pour leur argent», a noté la députée solidaire Christine Labrie.

Si un gouvernement veut ce qu'il y a de mieux pour les jeunes, il évite également de dédoubler des services, dans ce cas-ci, ceux offerts dans les centres de la petite enfance et autres services de garde éducatifs pour lesquels les contribuables paient déjà plus de 2 milliards $ par année.

Pas besoin de former le gouvernement pour détenir cette information. Québec investit depuis plus de 20 ans dans les services de garde, notamment dans le modèle des CPE envié dans d'autres provinces.

Le ministre signale que 20 000 enfants de quatre ans ne sont dans aucun service. Puisque la maternelle ne sera pas obligatoire, il existe sûrement des moyens moins coûteux que d'ouvrir en vitesse des classes partout pour rejoindre cette clientèle.

Si un gouvernement veut ce qu'il y a de mieux pour les jeunes, il intervient tôt, bien avant l'âge de quatre ans. Les caquistes le savent bien. Le ministre Lionel Carmant a élaboré un programme de dépistage précoce des troubles du développement.

Pourquoi ne pas investir dans le dépistage, mais aussi massivement dans le suivi médical et professionnel des tout-petits de 0-5 ans plutôt que de créer rapidement et à prix élevés des maternelles 4 ans sans savoir si le personnel nécessaire sera disponible et si les enfants seront présents en grand nombre?

Le ministre de l'Éducation répète que 27 % des enfants de cinq ans entrent à la maternelle avec une vulnérabilité dans un des domaines globaux de développement.

Si un gouvernement veut ce qu'il y a de mieux pour les enfants, il n'attend pas qu'ils atteignent l'âge de quatre ans pour combler ce retard. Une façon d'y parvenir est d'offrir des services de garde éducatifs de qualité.

Or, parfois au nom du libre choix des parents, parfois faute de volonté politique de créer davantage de places dans les CPE ou parfois par souci d'économies, les gouvernements précédents ont accordé trop peu d'importance à la qualité des services de garde subventionnés et non subventionnés pour lesquels les parents ont des crédits d'impôt.

Ce serait un bon investissement d'y voir enfin sérieusement. Ça aiderait sûrement des enfants à rentrer mieux outillés à l'école, à persévérer, à réussir, à ne pas décrocher.

Jean-François Roberge assure que le déploiement des maternelles 4 ans ne se réalisera pas au détriment des autres services. Il est difficile d'y croire.

Québec devra verser aux commissions scolaires près de 1 milliard $ qu'elles ne toucheront plus en taxes scolaires. Le ministre des Finances a de son côté prévu une baisse de la croissance des dépenses en éducation à compter de 2020-2021, et ce, même si la clientèle est en hausse, même si le ministre de l'Éducation promet une hausse de la rémunération des enseignants en début de carrière et même si le gouvernement doit renouveler l'an prochain les conventions collectives de tout le personnel des écoles.

Des besoins pressants existent ailleurs en éducation, en santé, en services sociaux, en protection de la jeunesse, en transports, en environnement. Et les fonds publics, faut-il vraiment le rappeler, ne sont pas sans limites.

Depuis que *La Presse* a révélé que l'implantation des maternelles 4 ans serait beaucoup plus onéreuse que l'estimation de la Coalition avenir Québec en campagne électorale, le premier ministre François Legault et son ministre Jean-François Roberge tentent de justifier le coût de leur promesse. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

5360752

BIENVENUE À

MARTINE BOUCHARD
ext. : 228

JENNY TREMBLAY
ext. : 224

Vous pouvez maintenant les joindre au **418 627-5955**

Voyages transat
AUX GALERIES DE LA CAPITALE
5401, boul. des Galeries, local 140
5398577

Conductrice novice en procès après un délit de fuite

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Josianne Lebrun pourrait être l'antithèse du chauffard.

Jolie jeune femme de 19 ans, toute de noir vêtue à l'exception de fins souliers lilas, Josianne subit son procès pour avoir omis de s'arrêter lors d'un accident qui a grièvement blessé un piéton.

L'étudiante en administration s'exprime doucement, avec un vocabulaire précis. Ses parents sont assis dans la salle d'audience, graves et parfaitement immobiles.

À l'été 2017, Josianne, qui vient d'avoir 18 ans, a deux boulots d'été : monitrice à temps plein au camp de jour Keno près de chez elle, à Cap-Rouge, et employée dans un Walmart.

Le vendredi 21 juillet, après sa journée au camp, Josianne va faire son quart de travail au magasin à grande surface.

Vers 21h, elle rentre chez elle et décide d'écouter un film, en pyjama, plutôt que d'aller chez un ami. Elle s'endort. À son réveil, vers 1h30, elle lit les textos de son ami, qui la convainquent d'aller le rejoindre.

Josianne opte pour le chemin Saint-Louis, une route plus familière pour celle qui a son permis depuis un peu plus de six mois et qui conduit son Suzuki Grand Vitara depuis trois mois.

La conductrice témoigne avoir eu un bref moment d'assoupissement peu de temps après son départ. Elle choisit de poursuivre sa route puisque, dit-elle, elle se sent bien.

À environ 500 mètres de l'autoroute Henri-IV, Josiane Lebrun dit avoir eu un second moment d'assoupissement. Elle se réveille en sentant sa roue droite avant cogner «comme quand on tombe dans un nid-de-poule», témoigne Josianne. Elle est toujours dans sa voie et n'a pas freiné, affirme-t-elle.

La jeune femme affirme que jamais elle n'a cru avoir frappé un être humain.

PARALYSÉ DE DOULEUR

C'est pourtant bien le cas. Sa victime est Jean-François Bergeron, 25 ans, qui marchait sur le trottoir, avec un ami et son chien. Une bande cyclable sépare le trottoir de la voie pour les automobiles.

Sous la force de l'impact, le jeune homme est projeté au sol. Certains de ses vêtements sont déchirés et il perd un soulier sous la force de l'impact.

Assis dans la salle d'audience, l'homme originaire de Cacouna reste de glace en écoutant la conductrice, y compris lors de ses excuses senties. La collision a tellement bouleversé sa vie, dit-il, qu'il préfère, pour l'instant, garder les émotions bien enfouies en lui.

Jean-François Bergeron se rappelle avoir été paralysé par une douleur à la tête, résultat d'une fracture du crâne et d'un traumatisme crânien. Il a dû réapprendre à marcher. Chaque pas lui cause encore de la douleur.

La police de Québec n'a fait aucune expertise de la scène d'accident. La poursuite admet qu'un lampadaire était brûlé, ce qui diminuait l'éclairage. Il n'y avait aucun nid-de-poule sur la chaussée.

GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ

Après son deuxième assoupissement, Josianne Lebrun décide de retourner chez elle. Mais, dans une bretelle de l'autoroute Duplessis, elle s'endort à nouveau et heurte, dit-elle, une glissière de sécurité.

De retour chez elle, Josianne Lebrun constate les nombreux dégâts à sa voiture, notamment un rétroviseur du côté passager presque arraché.

Paniquée, Josianne court dans la maison chercher de la colle pour réparer le rétroviseur. Elle parle de son accrochage avec des amis au téléphone puis va se coucher.

Le lendemain, elle est incapable de rentrer travailler. Elle va plutôt refaire son trajet, deux fois plutôt qu'une. «J'ai travaillé à comprendre ce qui s'est passé et je cherchais des morceaux de ma voiture», explique-t-elle.

Pendant que sa voiture est au garage, Josianne part au chalet avec ses parents. Elle apprendra le 25 juillet que les policiers de Québec cherchent l'auteur d'un délit de fuite ayant causé des lésions corporelles. Ils ont trouvé son couvercle de rétroviseur sur les lieux.

Josianne se rend aussitôt à un poste de la Sûreté du Québec pour faire une déclaration. Elle sera formellement accusée en janvier 2018.

Josianne jure que le soir de la collision, elle n'avait pas bu ni pris de drogue. Son téléphone cellulaire était dans le porte-gobelet de son véhicule, mais ne l'a jamais distraite, assure-t-elle, car elle utilise le système Bluetooth.

Le juge Sébastien Proulx de la Cour du Québec rendra son jugement à la fin octobre.

5398641

Pourquoi autant de gens choisissent ARCTIC SPAS? Venez voir la différence!

GRANDE VENTE

nous payons les taxes
sur les spas en inventaire*

Le SPA BOY

Le seul système d'analyse et de désinfection de l'eau au sel complètement automatisé

Le SPA BOY s'occupe de tout !

Terminé les tests de PH et de chlore ainsi que l'ajout manuel de désinfectant

19 81

CLUB SPA

2153, boul. Louis-XIV Beauport • 418 667-5468
1200, boul. St-Jean-Baptiste Québec • 418 872-2244
clubspas.com

* Promotion valide sur modèles ARCTIC SPAS sélectionnés en inventaire et appliqué sur le prix de détail suggéré. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Livraison rapide sur modèle en inventaire. Détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent.

5398114

SUSPENDU PAR LE SALON DU LIVRE

Philippe Sauvageau se défend

CÉLINE FABRIÈS
cfabries@lesoleil.com

Le pdg du Salon international du livre de Québec (SILQ) suspendu temporairement, Philippe Sauvageau, s'est défendu mercredi des allégations qui pèsent contre lui sur des dépenses injustifiées et une mauvaise gestion.

«Je tiens à réfuter avec la plus grande fermeté ces accusations infiniment blessantes qui agrègent les éléments disparates dans l'intention de nuire à ma personne et à ma compagne ainsi qu'au SILQ», a déclaré Philippe Sauvageau entouré de son avocate, de sa conjointe et d'amis, lors d'une conférence de presse un peu surréaliste.

M. Sauvageau s'est dit outré de la décision du comité exécutif de l'avoir suspendu sur les simples révélations du *Journal de Québec* sur des dépenses lors de ses neuf voyages au Bénin ces 12 dernières années. *Le Journal* avait révélé que le coût de ces voyages s'élevait à plus de 30 000 $.

«J'ai été profondément choqué par les mesures disciplinaires prises à mon encontre par le comité exécutif du SILQ», a-t-il souligné.

MUSELÉ

Il affirme avoir les preuves de sa bonne gestion et les autorisations du comité pour toutes les décisions concernant les voyages. «Je tiens à souligner que le comité exécutif du SILQ et son président ont toujours été parfaitement informés de l'ensemble de mes activités à sa tête, y compris tous mes voyages à l'étranger et, bien sûr, de toutes les données financières du SILQ.»

Il ne peut cependant pas les donner parce que le SILQ lui interdit l'accès à son bureau pour récupérer ses effets personnels, de contacter les membres de son équipe, de s'adresser aux médias. Il a également dû remettre au SILQ ses outils professionnels.

M. Sauvageau a donc envoyé une mise en demeure, le 30 avril, au comité exécutif pour pouvoir rencontrer les membres du Conseil d'administration et mettre fin au silence qu'on lui imposait.

Il reproche également au comité exécutif de ne l'avoir toujours pas rencontré depuis les révélations dans les médias. «Dans votre correspondance du 17 avril, vous m'avez informé que je serai appelé à donner ma version des faits or, à ce jour, vous n'avez toujours pas pris contact avec moi pour me permettre de faire la lumière sur la situation. Le temps écoulé est maintenant déraisonnable et me cause d'importants préjudices à bien des égards», peut-on lire dans le document remis aux journalistes.

QUESTIONS SANS RÉPONSES

Lors du point de presse, M. Sauvageau a refusé de répondre à certaines questions des journalistes. Sur les conseils de son avocate, M. Sauvageau ne devait pas s'adresser aux médias, malgré la convocation de sa part. Mais devant l'insistance des journalistes présents, il s'est contenté de répéter qu'il n'avait rien à se reprocher et qu'il n'avait «jamais tiré personnellement profit des opérations internationales» qu'il a mises en œuvre.

Et pour montrer qu'il avait bien l'intention de se battre pour prouver sans bonne foi, il a apporté les gants de boxe qu'il utilisait quand il était jeune. «Ça me rassure de les avoir», a-t-il confié.

ENQUÊTE

Pour en avoir le cœur net, le SILQ a mandaté la firme Mallette pour enquêter sur les dépenses de Philippe Sauvageau, sa rémunération et les contrats obtenus par sa conjointe Odette Drapeau. Selon des informations de Radio-Canada, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), plus grand bailleur de fonds du SILQ, mène également des vérifications. En attendant d'avoir les réponses, Daniel Gélinas a aussi été directeur général du SILQ par intérim.

En fin de conférence de presse, M^me^ Drapeau au bord des larmes a appelé les 70 000 visiteurs du Salon du livre de Québec à témoigner leur attachement et leur soutien à Philippe Sauvageau.

Le président-directeur général du Salon international du livre de Québec, Philippe Sauvageau, se dit outré par sa suspension, survenue après des allégations contre sa gestion de l'organisme. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

5398483

Un homme d'affaires poursuivi pour un accès de rage au volant

Un automobiliste intente une poursuite en dommages contre le promoteur et gestionnaire immobilier André Pelchat, coupable de l'avoir frappé lors d'un accès de rage au volant.

Le 12 mai 2016, Michel Boulé, un fonctionnaire fédéral de 57 ans, vient d'aller porter sa fille à l'école.

Alors qu'il reprend la route, M. Boulé voit surgir le VUS Porsche Cayenne rouge conduit par André Pelchat.

Boulé aurait alors fait signe à Pelchat de ralentir dans cette zone scolaire.

Quelques instants plus tard, Michel Boulé se trouve derrière le VUS et klaxonne le conducteur «pour faire passer le message de ralentir, de faire preuve de courtoisie et de respecter les limites de vitesse», peut-on lire dans la requête.

À ce moment, André Pelchat est sorti de son véhicule et s'est dirigé vers celle de Michel Boulé en engueulant le conducteur.

Michel Boulé dit que, profitant de la vitre baissée, André Pelchat a tenté de lui asséner plusieurs coups au visage et à la tête. Seule son épaule a été atteinte.

Michel Boulé s'est fracturé un doigt en essayant, dit-il, de repousser l'autre conducteur.

L'homme d'affaires aurait continué à donner des coups malgré l'intervention d'un passant. Il aura fallu l'intervention de la fille d'André Pelchat pour que l'agression cesse, affirme le demandeur.

Sous le choc et incapable de conduire, Michel Boulé a été transporté en ambulance à l'hôpital où le médecin a diagnostiqué une fracture au doigt. Le conducteur avait aussi des ecchymoses à l'épaule gauche, selon la poursuite.

André Pelchat a été accusé en cour municipale de voies de fait ayant causé des lésions corporelles. Le 10 septembre 2018, le promoteur immobilier a plaidé coupable à une infraction moindre et incluse de voies de fait simples. Il a reçu une absolution inconditionnelle.

Dans sa poursuite, Michel Boulé affirme que «rien ne justifiait le défoulement dont le défendeur a fait preuve».

Le demandeur affirme que sa vie a été «complètement bouleversée» après l'incident. Il a été privé d'activités sportives pendant quelques mois et limité dans sa vie quotidienne.

Malgré une chirurgie, son doigt n'a jamais repris sa position habituelle, allègue-t-il, et présente raideurs et douleurs.

Sur le plan psychologique, Michel Boulé affirme être devenu anxieux et être aux prises avec des souvenirs envahissants de l'événement.

L'automobiliste réclame un peu plus de 73 000 $ à l'homme d'affaires André Pelchat à titre de dommages pécuniaires et non pécuniaires. **ISABELLE MATHIEU**

Québec financera la clinique SABSA

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Québec financera la coopérative sans médecin SABSA, a confirmé mercredi la ministre de la Santé, Danielle McCann, lors de l'étude des crédits de son ministère.

Lors de l'étude des crédits de son ministère, la ministre de la Santé Danielle McCann a précisé que le financement de la coopérative sans médecin SABSA, située dans le quartier Saint-Roch, sera «sur trois ans, renouvelable». — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Questionnée par le péquiste Sylvain Gaudreault, la ministre a précisé que le financement de la clinique du quartier Saint-Roch sera «sur trois ans, renouvelable». Aucun montant n'a été avancé, le ministère de la Santé et le CIUSSS de la Capitale-Nationale étant toujours en discussion. On sait toutefois que pour 2020, la clinique aurait un manque à gagner de 330 000 $, a rapporté le député Gaudreault.

Selon la ministre McCann, le dossier serait sur le point d'être réglé. «Il est presque réglé. On est dans l'antichambre» d'un règlement, a-t-elle dit, précisant que l'annonce sera faite d'ici la fin de la session parlementaire.

La clinique SABSA offre environ 3600 consultations par année à des patients qui ont pour la majorité une situation et un état de santé précaires (hépatite C, VIH, toxicomanie, problèmes de santé mentale, souvent pas de carte d'assurance maladie et sans médecin de famille dans 64 % des cas).

À l'heure actuelle, l'entente entre le gouvernement du Québec et SABSA ne prévoit que le paiement des fournitures médicales et du salaire de l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) Isabelle Têtu. Une travailleuse sociale est également «prêtée» par le CIUSSS de la Capitale-Nationale à la clinique trois jours par semaine. Le reste, notamment les frais d'exploitation, doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement chaque année pour assurer sa survie.

En mars, la coopérative de solidarité a créé une fondation ayant pour mission de «stabiliser le financement» de la clinique afin que l'équipe puisse se concentrer sur sa mission de soins. Cette fondation est présidée par l'ex-députée de Taschereau, Agnès Maltais.

En entrevue au *Soleil*, l'ex-politicienne avait dit vouloir aider l'équipe de SABSA à convaincre le gouvernement d'augmenter le financement public de la clinique. «Il y a actuellement seulement 20 % de financement public, ça n'a aucun sens», déplorait-elle, tout en convenant que même en augmentant substantiellement le financement public de SABSA, «on aura toujours besoin de fonds privés».

«EXCEPTION À LA RÈGLE»

Plus tôt dans la journée, mercredi, la ministre McCann a déclaré en conférence de presse qu'il n'était pas question de créer et de financer au Québec des cliniques «solos» d'IPS. Pendant l'étude des crédits de son ministère, elle a précisé que SABSA était une clinique «unique» et qu'elle était «l'exception à la règle».

Danielle McCann a par ailleurs mentionné que son ministère et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec cherchaient des médecins partenaires pour SABSA. Le Dr André Fréchette, qui collabore avec SABSA, le fait bénévolement depuis les débuts de la coopérative et il prendra éventuellement sa retraite, a-t-elle expliqué. «On travaille à partir de la lettre d'entente 226» pour trouver une façon de rémunérer les médecins partenaires de SABSA, a précisé la ministre de la Santé.

Plus d'argent nécessaire pour surnager

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

Très loin devant l'aide sociale, loin devant le seuil de pauvreté fixé par l'État, il faudrait un revenu d'environ 27 000 $ à une personne seule et de 58 000 $ à un ménage comptant deux jeunes enfants afin de se sortir la tête de l'eau, selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Les gouvernements essaient de déterminer un montant au-delà duquel les besoins élémentaires sont comblés, observe l'auteur de l'étude publiée annuellement depuis 2015, le chercheur Philippe Hurteau. Mais il faudrait plus d'argent dans les poches pour surnager. «Simplement ne plus être en situation de manque ne signifie pas une sortie de pauvreté. Une personne qui couvre ses besoins de base est encore en situation de pauvreté.»

Beaucoup de dépenses ne seraient pas prises en compte dans le «seuil de pauvreté» traditionnel, poursuit-il. Il y a le dentiste à entretenir et les lunettes à payer, par exemple. Aussi des vêtements potables à acheter. Pourquoi pas un resto par mois et des vacances modestes. «Aller une semaine en vacances en famille, ce n'est pas un luxe.»

Sans compter les dettes à rembourser. Si les personnes à faible revenu n'arrivent pas se libérer du crédit pour mettre un petit pécule de côté, elles ont en main un aller simple pour retomber, évalue M. Hurteau, titulaire d'un doctorat en science politique. «La sortie de la pauvreté, c'est quand les gens ont assez d'argent pour faire des choix.»

Avec son indicateur de «revenu viable», l'IRIS, qui penche ouvertement à gauche, espère donc soulever le débat sur l'écart entre «la stricte couverture des besoins de base et une réelle sortie de la pauvreté». Le «rêve le plus fou» de M. Hurteau serait d'ailleurs que le gouvernement du Québec récupère son indice et l'utilise pour jauger ses politiques.

Soulignons que le «revenu viable» varie d'une ville à l'autre. Il faut ainsi plus de gains à Sept-Îles qu'à Québec ou Montréal pour atteindre ce niveau de liberté économique souhaité par l'IRIS. Pourquoi? «Il n'y est pas possible de se déplacer de manière convenable si on n'est pas propriétaire d'une automobile.» Dans les grands centres, un abonnement au réseau de transport en commun peut suffire.

NIVEAU DU REVENU VIABLE 2019, SELON LE TYPE DE MÉNAGE ET LA LOCALITÉ

Ville	Personne seule	Personne monoparentale avec un enfant	Couple avec deux enfants d'âge préscolaire
Montréal	27 205 $	37 435 $	58 166 $
Québec	26 651 $	37 081 $	57 504 $
Trois-Rivières	23 504 $	34 236 $	55 017 $
Saguenay	23 888 $	40 593 $	60 405 $
Sept-Îles	30 935 $	41 579 $	62 180 $
Gatineau	25 753 $	35 927 $	56 590 $
Sherbrooke	24 037 $	34 653 $	55 414 $

Incendie mortel à Caplan

CAPLAN — Un incendie dans une résidence unifamiliale a fait un mort, une dame, mercredi vers 2h, à Caplan, en Gaspésie. L'alerte aux services d'urgence a été donnée à 2h10 par l'un des cinq occupants de la maison, sise au 63, Perron Est, la route 132 à cet endroit. «Des cinq occupants, quatre sont sortis, dont un avec des blessures mineures. Un corps a été retrouvé dans les décombres. Le corps a été envoyé au laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale à Montréal pour identification et autopsie», précise Claude Doiron, de la Sûreté du Québec. Un feu de cuisson serait à l'origine de l'incendie. L'hypothèse d'un incendie criminel est exclue, mais un enquêteur et un technicien en identité judiciaire tentent tout de même de préciser la cause du feu, note aussi M. Doiron. **GILLES GAGNÉ (COLLABORATION SPÉCIALE)**

5394958

le monde

Assange condamné à près d'un an de prison

LONDRES — Un juge britannique a condamné mercredi le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, à 50 semaines de prison pour avoir violé ses conditions de libération, il y a sept ans, lorsqu'il s'est réfugié dans l'ambassade de l'Équateur.

La juge Deborah Taylor a déclaré qu'il était difficile d'imaginer une version plus sérieuse de l'infraction et a condamné Julian Assange, qui est âgé de 47 ans, à une peine près du maximum d'un an de détention. Selon elle, les sept années passées par Julian Assange à l'ambassade ont coûté 16 millions de livres (21 millions $US) aux contribuables britanniques.

Julian Assange est demeuré impassible, les mains jointes, pendant l'énoncé de la peine. Ses sympathisants dans la tribune du public à Southwark Crown Court ont scandé «Honte à vous» à la juge, tandis que Julian Assange était emmené hors de la salle d'audience.

L'Australien avait demandé l'asile à l'ambassade londonienne du pays d'Amérique du Sud, en juin 2012, afin d'éviter l'extradition vers la Suède, où il était recherché en lien avec des allégations de viol et d'agression sexuelle.

L'avocat de Julian Assange, Mark Summers, a déclaré que son client avait cherché refuge à l'ambassade équatorienne, car «il vivait dans une peur écrasante d'être livré aux États-Unis».

Il a ajouté que Julian Assange craignait «avec raison» d'être maltraité et éventuellement envoyé dans le camp de détention américain de Guantanamo Bay.

Julian Assange a été arrêté le 11 avril après que l'Équateur eut révoqué son asile politique, l'accusant de tout, de l'ingérence dans les affaires étrangères du pays à des mauvaises conditions d'hygiène.

Il aura une audience séparée, jeudi, au sujet d'une demande d'extradition américaine. Les autorités américaines ont accusé Julian Assange d'avoir comploté pour s'introduire dans un système informatique du Pentagone. **AP**

À Paris, les tensions ont redoublé à la fin de parcours de la manifestation syndicale, avec de nombreuses vitrines brisées et des départs d'incendie. — PHOTO AFP, ANNE-CHRISTINE POUJOULAT

Un 1er mai orageux

Agence France-Presse

PARIS — Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont battu le pavé mercredi à Paris pour le traditionnel défilé du 1er mai, ponctué de nuages de gaz lacrymogène, de jets de pavés et de vitrines brisées, mais où les heurts entre militants radicaux et policiers mobilisés en force sont restés sporadiques.

Cette atmosphère orageuse à Paris est restée l'exception. Au total, entre 310 000 (selon les syndicats) et 164 500 personnes (selon le gouvernement) ont défilé dans toute la France, dont 40 000 à Paris, selon un comptage indépendant réalisé pour un collectif de médias.

«C'est une grande journée de mobilisation», s'est réjoui Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, l'un des principaux syndicats français. Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner n'est pas de cet avis, estimant que la journée a été «volée par la violence de quelques-uns». Face aux appels à transformer Paris en «capitale de l'émeute», le président Emmanuel Macron avait réclamé que la réponse aux *black blocs* — ces militants anticapitalistes et antifascistes vêtus de noir et masqués — soit «extrêmement ferme» en cas de violences. L'an dernier déjà, 1200 militants radicaux avaient perturbé la manifestation parisienne par des heurts violents.

GAZ LACRYMOGÈNE

Les tensions ont débuté à la mi-journée, avant même le début du défilé, autour de la célèbre brasserie La Rotonde. Symbole du pouvoir, ce restaurant figurait parmi les cibles annoncées des *black blocs* et avait été fermé et barricadé de panneaux de bois pour ne pas connaître le sort du Fouquet's sur les Champs-Élysées, pillé et incendié le 16 mars, lors d'une journée de manifestation des gilets jaunes.

Visées par des jets de bouteilles en verre et de pavés, aux cris de «tout le monde déteste la police», les forces de l'ordre déployées autour de l'établissement ont répliqué en tirant des grenades lacrymogènes. La suite de la manifestation, qui mêlait militants syndicaux et «gilets jaunes», a été perturbée épisodiquement par des échauffourées entre *black blocs* et policiers. Pris à partie par des radicaux, le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez a été contraint de quitter momentanément la tête du défilé. À son retour, il s'est plaint d'avoir été victime de gaz lacrymogène.

Éclipsés par le mouvement des «gilets jaunes» ces derniers mois, les syndicats tablaient sur cette journée de mobilisation dans tout le pays pour regagner en visibilité et faire entendre leurs revendications. Mais leurs appels à la «convergence» des luttes entre gilets jaunes et autres manifestants n'ont pas toujours été entendus.

«Nous portons des revendications depuis six mois. Les syndicats étaient où pendant ce temps là?» s'est exclamée une jeune femme en gilet jaune, qui manifestait à Montpellier.

Près de 330 personnes ont été interpellées, selon la police, et 254 ont été placées en garde à vue.

Le ministre de la Justice défend sa gestion du rapport Mueller

Agence France-Presse

WASHINGTON — Sous le feu des critiques démocrates, le ministre américain de la Justice a défendu mercredi au Sénat sa gestion du rapport de Robert Mueller, le procureur en charge de l'enquête sur les ingérences russes dans la présidentielle de 2016, mais a refusé de répéter l'exercice le lendemain à la Chambre des représentants.

Bill Barr, qui a été violemment pris à partie par des sénateurs démocrates, a fait savoir dans la soirée qu'il ne participerait pas à une seconde audition prévue jeudi à la chambre basse du Congrès, dominée par les démocrates.

Le démocrate Jerry Nadler, qui préside la commission judiciaire de la Chambre des représentants, l'a immédiatement accusé de «chantage» et a évoqué la possibilité de l'inciter à comparaître.

Plus tôt dans la journée, des sénateurs ont assailli le ministre de questions pendant cinq heures lors de sa première comparution au Congrès depuis la publication du rapport de Robert Mueller le 18 avril.

Les démocrates l'ont accusé d'être «partial» ou de se comporter comme «l'avocat du président», mais le ministre a assuré avoir assumé les responsabilités qui lui incombait. Une fois le rapport remis, «c'est devenu mon bébé», a-t-il déclaré, sans se départir de son calme.

Dans ce document de plus de 400 pages rédigé après 22 mois d'une enquête tentaculaire, l'ancien chef du FBI a exonéré Donald Trump des soupçons de collusion avec Moscou lors de la campagne de 2016.

Il a toutefois détaillé une dizaine de pressions troublantes exercées par le président sur son enquête, à commencer par une tentative de le limoger, sans se prononcer sur les suites à donner.

Malgré cet inventaire, Bill Barr s'est dit «absolument» à l'aise avec sa décision de ne pas ouvrir de poursuites pour entrave à la justice contre le président Trump.

Selon lui, il n'y avait «pas de preuves suffisantes» pour le faire et il aurait été «injuste et irresponsable» de publier le rapport sans rendre de conclusions sur ce point.

«CONFUSION»

Le ministre a également été interrogé sur un courrier que lui a adressé Robert Mueller le 27 mars pour se plaindre de la manière dont ses conclusions avaient été présentées.

Deux jours après avoir reçu le rapport du procureur, Bill Barr en avait résumé les grandes lignes dans un mémo d'à peine quatre pages. Donald Trump s'était alors dit «totalement exonéré» des soupçons «de collusion et d'obstruction».

Dans son courrier, l'ancien chef du FBI a déploré que ce résumé n'ait pas traduit pas «le contexte, la nature et la substance» des investigations.

Bill Barr a qualifié la lettre de M. Mueller d'«un peu mesquine» et estimé qu'elle avait «probablement» été écrite par un de ses assistants.

La révélation mardi de l'existence de ce courrier a ravivé les attaques de l'opposition contre le ministre.

«Vous devriez démissionner», lui a lancé la sénatrice Mazie Hirono, en l'accusant d'avoir mené «une campagne de relations publiques» pour «protéger» Donald Trump.

Les opposants au registre des armes d'épaule essuient un nouveau revers

MONTRÉAL — Autre revers pour les opposants au registre des armes d'épaule du Québec : la Cour d'appel vient de confirmer la validité de la Loi sur l'immatriculation des armes à feu, par un jugement rendu mercredi.

L'Association canadienne pour les armes à feu avait tenté de faire invalider cette loi, avant même qu'elle n'entre en vigueur, en janvier 2018.

Son but était de se débarrasser de cette obligation honnie d'enregistrer les fusils de chasse et autres armes à feu. Pas question pour ses membres de laisser renaître le registre fédéral des armes d'épaule, dûment abrogé par le Parlement canadien en 2012.

L'Association était d'avis qu'avec cette mesure législative, le gouvernement du Québec tentait de s'immiscer dans le droit criminel, qui est de compétence fédérale.

La Cour supérieure avait confirmé en octobre 2017 que la loi était constitutionnelle, et que le gouvernement du Québec n'avait pas empiété dans un champ de compétence fédérale en adoptant la loi qui créait son propre registre des armes d'épaule, en juin 2016.

Insatisfaite de ce jugement, l'Association l'avait porté en appel.

Mais ses efforts viennent d'échouer.

PAS UNE LÉGISLATION CRIMINELLE

La Cour d'appel est d'avis que la loi est bel et bien à l'intérieur de la compétence législative de l'Assemblée nationale.

Elle a pour objectif d'améliorer la sécurité publique par la collecte d'informations au sujet des armes à feu présentes sur le territoire du Québec et de leur propriétaire afin de servir de source d'information et d'outil pour les agents de la paix, écrit la Cour dans son jugement rendu mercredi.

«Il est donc erroné de croire que toute législation portant sur la sécurité publique est nécessairement criminelle et que, partant, elle n'est l'affaire que de l'ordre fédéral. En l'occurrence, la Loi ne comporte pas les caractéristiques d'une législation criminelle, car elle n'édicte aucune interdiction et ne criminalise pas la possession d'une arme à feu non immatriculée.»

Il s'agit donc là d'un exercice valide de la compétence provinciale en matière d'administration de la justice ainsi que de propriété et de droits civils, précise-t-elle.

LA PRESSE CANADIENNE

Blessing Dugbeh a été trouvé coupable, en plus du viol collectif, de contact sexuel sur une mineure, d'incitation à des contacts sexuels sur une mineure ainsi que de menaces de mort et de harcèlement criminel.

— PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, ANDRÉ VUILLEMIN

Au moins 5 ans de prison pour le viol collectif d'une ado

Blessing Dugbeh trouvé également coupable de menaces de mort et de harcèlement criminel

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Blessing Dugbeh a été reconnu coupable de viol collectif sur une adolescente de 15 ans à Sherbrooke en février 2017.

«Le contexte dans lequel se sont produits ces événements est très troublant. Qu'une bande de garçons, peu importe leur nationalité, leur couleur, leur âge, leur affiliation ou leur religion, puissent avoir pensé, à notre époque, que deux jeunes filles de 15 ans, dont l'une qui se rendait pour la première fois dans un logement où se trouvaient des jeunes qu'elle connaissait à peine, puissent vouloir participer à ce type d'orgie collective sans que la chose ne soit préalablement discutée ni qu'elle ne consente de façon formelle, expresse et non ambiguë est extrêmement préoccupant», soutient la juge Claire Desgens de la Cour du Québec dans sa décision étoffée rendue, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke.

Détenu depuis son arrestation en avril 2018, Dugbeh se verra imposer au minimum une peine de prison de cinq ans étant donné qu'il a été reconnu coupable d'une agression sexuelle en groupe d'une personne de moins de 16 ans.

«Le ministère public va demander plus que l'impositon de la peine minimale compte tenu de la menace subséquente sur les réseaux sociaux», affirme la procureure aux poursuites criminelles, Me Marie-Ève Phaneuf.

En plus du viol collectif, l'homme de 21 ans a été trouvé coupable de contact sexuel sur une mineure, d'incitation à des contacts sexuels sur une mineure pour les événements du 12 février 2017 ainsi que de menaces de mort et de harcèlement criminel entre février et avril 2018.

Debout dans le box des détenus, Blessing Dugbeh a accueilli le verdict sans broncher.

Le débat au procès, qui s'est déroulé en mars, était basé sur la crédibilité de deux témoins, la victime et un adolescent présent dans la chambre, et la fiabilité de leurs dires concernant les agir des six garçons et deux filles présents dans la chambre où se sont déroulés les gestes en février 2017.

LES GESTES

C'est à la suite de l'invitation d'une amie pour un *chilling* que la victime s'est rendue au logement où sont survenus les gestes. La juge souligne que ni alcool ni drogue n'ont été consommés lors de cette soirée.

La plaignante a manifesté qu'elle ne voulait pas faire d'orgie lors du visionnement d'images pornographiques.

La plaignante et le témoin entendu lors du procès se sont d'abord isolés du reste du groupe pour avoir des rapports sexuels.

La juge mentionne que les adolescents, en plus de Dugbeh, sont ensuite arrivés «comme un troupeau» dans la chambre où sont survenus les gestes.

«On comprend l'analogie de la plaignante concernant un troupeau de bêtes incontrôlables», mentionne la juge Desgens.

Les deux témoins confirment que Dugbeh était présent dans la chambre où sont survenus les gestes en cause. Leurs versions confirment que les adolescents et Dugbeh se sont livrés à plusieurs activités sexuelles où plusieurs mains se baladaient sur le corps de la victime.

«Certaines de vos actions ressortent clairement», soutient la juge.

La victime a expliqué au procès que tous les adolescents «s'essayaient sur elle» en tentant de la toucher aux seins et à la région vaginale.

«La victime ne se trompe pas sur l'essentiel de ce qu'elle a vécu. Le casse-tête permet de saisir le portait de la situation. La participation de l'accusé est accablante», conclut la juge.

La juge mentionne que ce qui se dégage de la version des témoins, c'est que la victime répétait qu'elle ne consentait pas aux gestes sexuels.

«Les activités sexuelles semblaient souhaitées par les garçons, mais il en était tout autrement de la plaignante. Rien ne remet en cause que la plaignante a refusé que des activités sexuelles en groupe se déroulent» signale la juge Desgens.

La juge retient que la victime a témoigné que deux gars lui prenaient les mains et que Dugbeh lui prenait la tête en l'obligeant à lui faire une fellation.

«Aucune preuve ne vient contredire que vous étiez celui qui tentait d'arracher les pantalons de la plaignante», mentionne la juge Desgens.

MENACES

Dugbeh a aussi été reconnu coupable de menaces de mort pour avoir mis sur sa *story* Snapchat un message avec un pistolet et le message «*We don' t call 911, we use*» avec deux émoticônes de fusils.

La juge a rappelé que le destinataire de la menace n'avait pas besoin d'en être informé ou que la menace s'adresse à une personne en particulier.

«Personne n'était visé par cette courte vidéo, mais elle a été publiée après l'arrestation de certains de vos amis impliqués dans le dossier pour une affaire similaire. Lorsque la plaignante a visionné ces vidéos, elle s'est sentie visée par ce message qu'elle a perçu comme une menace dirigée vers elle ou un avertissement qu'elle ne devait pas collaborer avec les autorités judiciaires», mentionne la juge Desgens.

Dugbeh n'avait pas témoigné lors de son procès.

Les procureurs des deux parties vont fixer les observations sur la peine le 27 mai prochain.

opinions

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Rédactrice en chef **VALÉRIE GAUDREAU**

CARREFOUR

Maternelle quatre ans : un projet-pilote

Nous apprenons que la construction de chaque nouvelle classe de maternelle quatre ans coûtera en moyenne 800 000$, soit un coût six fois plus élevé que l'estimation faite en campagne électorale par François Legault.

Or un récent sondage Léger réalisé pour le compte de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) démontre que le CPE demeure le choix de prédilection de plusieurs parents qui disent préférer le CPE pour leur enfant de quatre ans dans une proportion de 49 %, contre 19 % qui indiquent leur préférence pour la maternelle quatre ans.

À n'en pas douter, le réseau des CPE, mis sur pied en 1997 par Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation, est maintenant solidement établi au Québec.

Dans ces circonstances, je suis d'avis que l'implantation des maternelles quatre ans sur tout le territoire du Québec, à titre de service offert aux parents, doit être expérimentée d'abord à titre de projet-pilote sur une petite échelle dans le but de vérifier le véritable intérêt qu'elle suscitera auprès des parents.

Henri Marineau, *Québec*

Bénévolat et altruisme

Dans les misérables mésaventures des inondations, on mentionne, parfois trop discrètement, l'apport des nombreux volontaires bénévoles alors que la survie et le bien-être des rescapés dépendent d'eux et elles. Ces individus se donnent corps et âme, parfois nuit et jour, pour soutenir et aider leurs concitoyens éprouvés, sans rien exiger en retour. Pour faire cela, il faut un haut degré d'altruisme et une générosité sans borne. Faudrait plus et mieux insister, à la radio, télé, journaux et de la part des politiciens sur l'importance de leurs interventions. Quels seraient les coûts si ces bénévoles devaient être rémunérés? Des centaines de millions de dollars! Chapeau donc à ces personnes qui se donnent sans compter pour leur prochain dans la misère.

Maurice Bernard, *Québec*

TÉMOIGNAGE

Fillette décédée : prévenir ce type de crime

Yvon Dubuc
Québec

À Granby, une fillette de sept ans est décédée à la suite des mauvais traitements que pourraient lui avoir fait subir ses parents. Le couple a été arrêté par le Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec. L'enquête déterminera la responsabilité du père et de la belle-mère de l'enfant qui ont comparu au palais de justice de Granby.

La fillette avait été retirée de l'école il y a une semaine. À la suite du décès de la fillette, la Commission scolaire a déployé une cellule de crise. Un programme d'aide est déployé pour assister les employés en place. Une ligne confidentielle permet d'avoir l'assistance de psychologues, de travailleurs sociaux, de psychothérapeutes pour venir en aide aux employés. Des ressources sont également déployées à l'école pour soutenir la direction et l'ensemble du personnel de l'établissement. Finalement, une stratégie d'intervention est déployée à l'école. Elle comporte des psychologues, des animateurs de vie spirituelle et communautaire destinée aux enfants. Tous ces gens-là sont sur le terrain pour fournir au personnel, à la direction, aux enseignants, des lignes directrices pour accompagner les élèves dans cette situation.

Pourtant le physique de la fillette devait démontrer un état lamentable. Est-ce que quelqu'un s'en est aperçu? Si oui, est-il intervenu? Sinon, pourquoi? Est-ce que les commissions scolaires, les directions d'établissement scolaire, les parents, enfin tout le monde, sont sensibles et attentifs à ce que vit son voisin? En agissant ainsi, la fillette de Granby serait peut-être encore parmi nous. Agir avant pourrait prévenir le crime. Agir après peut donner bonne conscience, mais se préoccupe souvent de conserver l'image de l'institution. La cause du crime n'est pas éradiquée. La violence, la barbarie continuent son bonhomme de chemin.

ÉCRIVEZ-NOUS

Pour être publié sur nos plateformes, écrivez-nous à opinions@lesoleil.com. Maximum 1000 caractères. Inclure vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre le jour.

POINT DE VUE

Le blitz de Beyond Meat

Dr Sylvain Charlebois,
professeur en distribution et politiques agroalimentaires

Juste à temps pour la grande saison des barbecues, les produits à succès de Beyond Meat ont fait leur entrée dans presque tous les supermarchés au pays le 29 avril. Loblaws-Provigo, Sobeys-IGA, Métro, partout! Beyond Meat, une entreprise californienne qui a déjà fait son entrée au Canada avec son fameux Beyond Burger chez A&W, a visiblement de grandes ambitions. Étonnant tout de même de voir l'ensemble des grandes bannières dérouler le tapis rouge devant ce géant de la protéine végétale qui offre un produit totalement américain.

On assiste à un réel blitz végé au Canada. Constater qu'un tel produit fait sa place, comme cela, partout, démontre à quel point Beyond Meat concentre ses efforts sur l'exécution et le marketing. Beyond Meat offre de la viande, sans viande. Bref, il s'agit de galettes à base de protéines végétales. En 2018, la chaîne canadienne A&W tentait sa chance avec ce produit en offrant son Beyond Burger et elle s'est retrouvée en rupture de stock en quelques semaines. Un bon début pour Beyond Meat, et dès cet instant, nous savions que son entrée dans les épiceries canadiennes ne saurait tarder. Dans plus de 27 000 restaurants à travers le monde, on sert les produits de Beyond Meat et ce nombre d'établissements augmente chaque mois.

Son produit vedette demeure la galette à hamburger. Sans OMG, ni soya, ni gluten, elle constitue un choix parfait pour les gens ayant des restrictions diététiques. L'apparence du produit se confond aisément avec la bonne vieille galette de bœuf. L'argument nutritionnel représente sans conteste une meilleure option pour la santé. Ce produit, principalement à base de pois, contient plus de fer et de protéines, beaucoup moins de gras saturé et pas de cholestérol. En revanche, la physiologie du produit n'est pas très convaincante et la sensation lors de la mastication diffère totalement. De plus, sur le barbecue, le moment de vérité pour plusieurs amateurs de viande, le produit ne se comporte pas de la même façon. Fumée, senteur et crépitement sur la grille n'existent plus.

Malgré cela, Beyond Meat réalise un parcours exceptionnel. Et qui se cache derrière Beyond Meat? Bill Gates, Leonardo DiCaprio et Tyson Foods, eh oui, ce géant de la protéine animale. De plus, l'entreprise californienne prépare son entrée sur Wall Street et deviendra sous peu une entreprise publique qui pourrait d'ici quelques semaines lever près de 100 millions de dollars et augmenter sa valeur de 1,2 milliard de dollars.

Beyond Meat, le géant américain de la protéine végétale, a pris le Canada d'assaut le 29 avril. Les végétariens et véganes se réjouissent, mais avouons-le : Beyond Meat aurait dû être canadien ou même québécois. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Et croire qu'il y a quelques années seulement, on percevait le végétarisme et le véganisme comme des mouvements marginaux! Avec l'influx de capitaux pour soutenir un agenda de recherche agressif, Beyond Meat pourra aspirer à offrir un jour une galette qui constituera une réplique exacte du bœuf, sur un barbecue ou non.

Nous estimons maintenant que plus de 6,4 millions de Canadiens ont diminué leur consommation de viandes ou l'ont totalement éliminé de leur diète. Le nombre de véganes, près de 500 000 au pays, n'a cependant pas vraiment augmenté. Le nombre de végétariens se situe autour de 2,3 millions. Toutefois, les flexitariens, ces végétariens à temps partiel, intéressent particulièrement les entreprises comme Beyond Meat. Il sera intrigant de voir à quel prix ces produits se vendront et où ils se situeront en magasin. Au comptoir des viandes, ou tout juste à côté? Parmi les produits surgelés? Tout porte à croire que les stratégies varieront selon les marchés cibles. Selon toute vraisemblance, son prix au kilo devrait se situer légèrement sous celui du bœuf haché mi-maigre. La stratégie de prix aura une conséquence déterminante pour Beyond Meat et la commercialisation de la protéine végétale à long terme.

Néanmoins, dommage que Beyond Meat ne soit pas canadien. Après tout, le Canada est l'un des plus grands producteurs de pois au monde. Notre possible manque d'innovation nous a empêchés de voir et d'exploiter le potentiel immense du végétalisme. Il existe plusieurs entreprises prometteuses en démarrage au Québec et ailleurs, toutefois rien ne se compare à Beyond Meat. Il y a cependant de l'espoir pour ces petites entreprises. Puisque Beyond Meat devient l'éclaireur, il développera un marché immature et sous-développé en ce qui a trait à la protéine végétale. Certaines protéines étant meilleures que d'autres, nous assisterons au cours des prochaines années à une hyper segmentation du marché. Il suffira que les petites entreprises en tirent profit.

POINT DE VUE

Éolien et cryptomonnaies ne vont pas ensemble

En réaction au point de vue «L'énergie éolienne : vecteur de développement économique!» d'un collectif de maires de la Gaspésie et de la Côte Nord paru le 30 avril

***André Verville**, Lévis*

Il est vrai que l'énergie éolienne a plutôt mauvaise presse. Les éoliennes dérangent, parce qu'elles font du bruit, qu'elles brisent le paysage naturel et surtout parce que leur bilan financier n'est pas toujours au pair de celui des grandes centrales hydroélectriques. Je salue donc l'initiative de ces politiciens qui vont à la défense de ce mode de production d'énergie propre et effectivement très complémentaire aux sources traditionnelles d'approvisionnement énergétique de notre Société d'État. Ils ont d'ailleurs parfaitement raison à mon avis de souligner combien les éoliennes permettent aux régions de participer activement à l'économie du Québec.

Par contre, là où je ne suis pas d'accord, c'est lorsqu'ils poussent un peu fort le bouchon en associant leur campagne aux chaînes de blocs, au secteur bancaire et à celui des assurances. Il s'agit à mon avis d'un mirage qui a réussi à séduire des élus en leur faisant miroiter une participation active aux nouvelles technologies.

Ils n'ont pas compris que tout ce qu'on cherche à leur offrir, c'est de devenir des calorifères à ciel ouvert destinés à démontrer que des entreprises ont brûlé de l'énergie inutilement pour supporter leur participation à un système international de minage de cryptomonnaies. De tels systèmes ne pourront que s'effondrer lorsque les autorités publiques auront compris le stratagème et auront pris les moyens pour éradiquer cette «espèce envahissante» de notre paysage informatique et technologique.

La terminologie est pompeuse, on appelle ça maintenant des «chaînes de blocs», ça fait plus *high-tech* et moins spéculatif. Il était facile de les convaincre, on n'a eu qu'à leur dire qu'ils étaient assis sur une mine d'or et qu'on les aiderait à l'exploiter. De toute manière, ils comprenaient bien peu de choses dans tout ce charabia technologique, occupés qu'ils étaient à promouvoir le bien-être de leurs communautés.

Il ne faut pas les blâmer, même les plus grands experts informatiques et monétaires se perdent en conjectures pour essayer de comprendre le phénomène.

C'est tout à leur honneur de se porter à la défense de l'économie de leur région, mais ils sont malheureusement victimes de leur enthousiasme. L'éolien, c'est excellent, mais l'énergie qui en résulte mérite mieux que de «chauffer le dehors», comme disait ma grand-mère quand on laissait la porte ouverte en hiver. Parce qu'en fin de compte, ce n'est pas vrai que les ordinateurs ont besoin de térawattheures pour faire des calculs comptables et assurer la sécurité des transactions monétaires. Et ça, peut-être que ma grand-mère, dans sa grande sagesse, aurait pu le comprendre.

affaires

TORONTO
16 502,75
- 77,98

TSX 60
990,49
- 4,04

NASDAQ
8049,64
- 45,75

NEW YORK
26 430,14
- 162,77

LE DOLLAR
+ 0,04
¢US 74,54

ÉCRIVEZ-NOUS

Vous avez une nouvelle en lien avec le monde des affaires? Écrivez-nous au *affaires@lesoleil.com*

Investissement Québec pourrait soutenir de potentiels acheteurs québécois, mais s'abstient de commenter la situation publiquement. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

De l'intérêt au Québec pour Transat

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

Au moins un groupe québécois semble avoir démontré de l'intérêt à l'endroit du voyagiste Transat A.T., qui a confirmé discuter avec plus d'un acheteur potentiel, selon le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon.

«J'ai eu un appel ce matin avec un groupe qui travaille depuis quelque temps et qui est prêt à le regarder», a-t-il indiqué, mercredi, en mêlée de presse avant son entrée au conseil des ministres.

Interrogé par les journalistes, M. Fitzgibbon n'a pas dévoilé l'identité des investisseurs qui forment ce groupe, précisant au passage que ceux-ci n'avaient pas «nécessairement» besoin d'un coup de pouce du gouvernement québécois.

Le ministre de l'Économie a précisé au passage qu'il avait offert de demeurer disponible pour aider ces gens d'affaires «s'ils veulent continuer».

Entre-temps, Investissement Québec (IQ), qui ne détient aucune action de la société établie à Montréal, a confirmé avoir reçu, de la part du gouvernement Legault, un mandat pour se pencher sur la situation du voyagiste.

«Le gouvernement du Québec souhaite qu'IQ puisse contribuer à soutenir de potentiels acheteurs québécois de l'entreprise, au besoin, s'est limité à dire sa porte-parole, Isabelle Fontaine. Pour le reste, IQ ne discute pas publiquement des discussions qu'elle a ou pourrait avoir.»

Après avoir vu la société mère d'Air Transat évoquer une vente de la société — ce qui n'est toutefois pas garanti au terme du processus en cours —, Québec a rapidement signalé qu'il ne fermait pas la porte à une intervention visant à conserver le siège social.

«C'est important que nous appuyions les gens qui veulent maintenir les [5000] emplois et le [siège social], a dit M. Fitzgibbon. Si le plan d'affaires permet d'avoir une concurrence, c'est sûr que l'on va supporter les gens qui vont faire cela.»

LES OPTIONS

Jusqu'à présent, les noms d'Air Canada et WestJet ont été évoqués comme éventuels prétendants de Transat A.T. Des sociétés étrangères, comme le géant allemand TUI, ainsi que des fonds d'investissement pourraient également être sur les rangs.

Le principal actionnaire de Transat A.T. est la firme Letko, Brosseau et associés, avec une participation de 18,14 %, devant le Fonds de solidarité FTQ, propriétaire à hauteur de 11,58 %. La Caisse de dépôt et placement du Québec détient également une participation de 5,84 %.

Advenant une offre d'Air Canada, le Bureau de la concurrence pourrait bloquer une éventuelle transaction, étant donné que sa filiale Rouge rivalise déjà avec la société mère d'Air Transat dans de nombreux marchés.

Un rapprochement entre WestJet et Transat A.T. avait toutefois déjà été évoqué en 2017 par l'analyste de Scotia Capitaux Turan Quettawala, qui s'était penché sur les impacts d'une telle transaction pour le transporteur aérien établi à Calgary, surtout présent sur les destinations transatlantiques, mais moins sur le marché des destinations soleil.

UN APPEL À LA PRUDENCE

Quoi qu'il en soit, Cameron Doerksen, de la Financière Banque Nationale, a suggéré la prudence, dans une note envoyée à ses clients, soulignant qu'il y avait une «forte probabilité» que Transat A.T. ne soit pas vendue.

L'analyste a reconnu qu'un acquéreur potentiel pourrait avoir l'œil sur les liquidités à la disposition de la société dans le cadre du plan visant à mettre sur pied une chaîne hôtelière sur les plages des destinations soleil, tout en apportant un bémol.

«Cependant nous notons que Transat A.T. a également des engagements entourant la location d'avions totalisant 2,5 milliards $, qui sont des obligations contractuelles», a-t-il précisé.

Invité à dire si le Fonds de solidarité FTQ pourrait augmenter sa mise dans Transat A.T. étant donné que la compagnie pourrait être vendue, son porte-parole, Patrick McQuilken, a indiqué que l'investisseur institutionnel ne discutait pas de ses interventions sur les marchés.

Selon Benoit Poirier, de Desjardins Marchés des capitaux, depuis le début de l'année, des coûts liés à une transition de la flotte d'avions, au carburant ainsi que des taux de change défavorables ont pesé sur le titre de Transat A.T., qui se négociait à 5,67 $, à la Bourse de Toronto, avant l'annonce d'une vente potentielle de la société.

Sur le parquet de Bay Street, le titre a clôturé à 8,27 $, en recul de deux cents, ou 0,24 %. Cela confère une valeur boursière d'environ 311 millions $ au voyagiste.

Syndicats et SQDC : la tension monte

MONTRÉAL — La tension monte entre des syndicats qui se battent pour syndiquer les travailleurs de la Société québécoise du cannabis. Les TUAC viennent de déposer une requête pour représenter d'autres salariés de la succursale de Joliette, mais ils se plaignent de manoeuvres d'intimidation de la part de la CSN. Et la CSN se défend d'avoir eu un comportement répréhensible. Au cours d'une entrevue mercredi, le président du conseil provincial des TUAC, Antonio Filato, a indiqué que les TUAC envisagent même de porter plainte contre la CSN pour intimidation, avec photo à l'appui d'un travailleur qui est encerclé par des représentants de la CSN lorsqu'il sort de la succursale. «On était à la porte. On était à peu près 12. La CSN était là, nous aussi. On avait fait signer les gens. Et la CSN, je trouve que c'est pas mal intimidant la façon dont ils fonctionnent», a relaté M. Filato. La présidente du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools, Katia Lelièvre, donne une tout autre version des faits. Elle concède que les représentants de la CSN y étaient «nombreux», mais elle assure qu'il s'agissait simplement de syndiqués CSN à la Société du cannabis à Montréal et Trois-Rivières qui étaient venus «bénévolement» parler à leurs collègues de Joliette. **LA PRESSE CANADIENNE**

Les prix du céleri grimpent

Le prix du céleri a presque doublé récemment, en partie à cause des fortes pluies et d'un régime à la mode vantant les mérites du jus de céleri. Des utilisateurs de médias sociaux se plaignent de devoir payer plus de 5 $ pour des branches de céleri, tandis qu'un grand épicier canadien en fait la promotion en ligne pour 5,99 $. Selon les dernières données de Statistique Canada, un kilo de céleri coûtait en moyenne 3 $ en avril 2018, et les Canadiens payaient 15,5 % de plus pour les légumes frais, y compris le céleri, en mars dernier, comparativement à mars 2018. L'agence fédérale a souligné que les températures avaient été exceptionnellement basses et les pluies, abondantes, au cours des derniers mois dans les régions de la Californie qui produisent une grande partie des importations de céleri du Canada. Mike von Massow, professeur associé à l'Université de Guelph, a noté qu'un expert autoproclamé avait également loué les vertus pour la santé de la consommation quotidienne d'un verre de jus de céleri, ce qui contribue à stimuler la demande pour une offre déjà limitée. **LA PRESSE CANADIENNE**

Airbnb : Marissal inquiet

Le député de Québec solidaire Vincent Marissal se dit inquiet des propos du ministre des Finances, Eric Girard, qui, selon lui, n'a aucune intention de freiner le phénomène Airbnb malgré les risques que ce service de location peut poser pour les grandes villes du Québec. Lors de l'étude des crédits du ministère des Finances, mercredi, M. Marissal a questionné le ministre Girard sur la réglementation du service de location international, qui est désormais répandu à Montréal et Québec. Il a notamment demandé au ministre des Finances s'il entendait intervenir pour éviter que Airbnb ne se propage davantage, et qu'il devienne une «vache à lait» pour l'État. Seulement l'an dernier, le service a permis au Trésor québécois d'engranger des revenus de plus de 7 millions $. M. Girard a répondu que le «règlement était perfectible», ajoutant que la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, avait déjà annoncé qu'elle souhaitait le mettre à jour. Il a conclu en disant que le gouvernement était «toujours ouvert à faire mieux». **LA PRESSE CANADIENNE**

Une application pour mieux préparer les futurs ambulanciers

CÉLINE FABRIÈS
cfabries@lesoleil.com

La version éducationnelle du logiciel Préhos sera offerte gratuitement pour les trois prochaines années aux étudiants du DEC en Soins préhospitaliers d'urgence (SPU) des 11 établissements d'enseignement du Québec qui donnent cette formation.

Tout est parti d'un projet-pilote avec les finissants du DEC offert au Campus Notre-Dame-de-Foy (CNDF) en partenariat avec son Centre de recherche et d'innovation en sécurité civile du Québec (Centre RISC). «On a vu le potentiel de cette application-là pour éliminer le papier et rendre l'interaction et la rétroaction avec les superviseurs de stage beaucoup plus directes», explique Marie-Ève Drouin, directrice du Centre RISC.

Jusqu'ici, les étudiants en stage devaient utiliser des copies papier, qui étaient ensuite transmises à leur superviseur de stage pour analyse. Les enseignants ne pouvaient pas intervenir en temps réel afin d'aiguiller rapidement le futur paramédical dans ses interventions. «Les enseignants peuvent nous suivre directement. Quand on envoie nos rapports, ils peuvent corriger les erreurs qu'on fait au lieu d'attendre la fin de l'année. On a des rétroactions», se réjouit Julio Hernandez, étudiant en Soins préhospitaliers d'urgence.

Dans un second temps, l'application servira également pour colliger l'information de tous les stagiaires et permettre d'amélioration la formation à travers ce qui marche ou non pendant les stages.

PLUS RAPIDE ET PLUS INTELLIGENT

Les professionnels utilisent déjà Préhos dans 15 régions administratives du Québec pour la planification et l'optimisation du transport de patients hospitalisés, ainsi que dans 15 territoires de l'Ontario pour la gestion des soins de paramédecine communautaire. Préhos a été créé en 2015.

Selon Christian Chalifour, président et cofondateur de Préhos, l'utilisation de la tablette pour écrire le rapport permet aux paramédicaux de gagner 15 minutes pour chaque intervention. «C'est très intuitif et on sauve énormément de temps», assure-t-il.

Dans la version 2019 du logiciel, les paramédicaux ont accès directement à la carte d'appel du 911 et ils voient les statuts d'intervention. «Il y a une communication bidirectionnelle avec le 911 pour les aviser qu'ils sont en direction, avec le patient ou arrivés à l'hôpital», précise-t-il. «En 2015, c'était seulement le dossier d'intervention d'urgence numérique. Maintenant, c'est un gestionnaire de flotte, un centre de répartition intelligent, c'est un dossier médical électronique portatif qui est utilisé en soin à domicile et en paramédecine communautaire», poursuit-il.

En Ontario, Préhos travaille également avec les hôpitaux. «On voit que ça améliore le temps de libération et permet d'envoyer les ambulances dans les bons hôpitaux selon leur expertise», souligne-t-il.

Au Québec, Préhos a un peu plus de mal pour convaincre le ministère de la Santé et des Services sociaux du bien-fondé du logiciel.

Charles Bérubé et Julio Hernandez, deux étudiants en Soins préhospitaliers d'urgence qui utilisent la version éducationnelle du logiciel Préhos. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2189,08 points

en hausse de

10,47 points ou

0,48 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.
Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.
Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.
● : Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
A à C			
5NPlusInc	VNP 137	3.24	-0.41
AberdeenAsia-P	FAP 27	3.94	+0.05
AberdeenIntlJ	AAB 157	0.05	0.00
AbsoluteSoftwa	ABT 237	8.99	+0.09
Acerus Pharmac	ASP 73	0.16	-0.02
Acerus Pharmac	TRL 58	2.12	+0.02
AdvantageOil&	AAV 729	2.11	-0.11
Advanz Pharma	ADVZ 13	23.38	-0.57
Aecon Group	ARE 294	19.02	-0.13
AEternaZentari	AEZS 39	4.88	-0.44
Africa Oil Cor	AOI 84	1.22	0.00
AGFManagementB	AGF.B 32	5.51	-0.03
AgGrowthInc.	AFN 48	58.60	+0.09
AgJunctionInc.	AJX 35	0.70	0.00
Agnico-EagleMi	AEM 935	55.14	-0.34
Aimia Inc.	AIM 1066	4.16	-0.03
AirCanadaCIA	AC 1614	32.87	+0.71
●AkitaDrillCIA	AKT.A 40	3.21	0.00
Alacer Gold Co	ASR 1015	3.68	+0.13
AlamosGoldInc	AGI 669	6.14	-0.08
AlarisRoyaltyC	AD 176	18.04	-0.09
AlbionPete	FF 335	0.28	+0.02
Alcanna Inc.	CLIQ 79	5.34	+0.09
Alderon Iron O	IRON 21	0.33	-0.01
Aleafia Health	ALEF 1919	1.45	-0.06
AlexcoResource	AXR 26	1.36	-0.05
AlgonquinPower	AQN 1533	15.22	-0.07
AlimentationCB	ATD.B 683	78.84	-0.15
Alithya Group	ALYA 42	4.25	-0.05
AlmadenMineral	AMM 11	0.67	-0.02
Almonty Indust	AII 53	1.04	0.00
AltaGas Canada	ACI 50	19.36	+0.07
AltaGas Ltd.	ALA 574	17.80	-0.01
AltiusMinerals	ALS 20	12.75	-0.04
Altus Group Li	AIF 57	27.02	-0.04
Americas Silve	USA 183	2.36	-0.05
AmerigoResourc	ARG 201	0.80	-0.03
AmorfixLifeJ	PMN 146	0.26	-0.01
AnacondaMining	ANX 86	0.35	+0.01
Aphria Inc.	APHA 1611	9.95	-0.27
AquilaResource	AQA 20	0.19	-0.01
ARCResourcesEx	ARX 4811	8.30	-0.21
ArgexSilver	RGX 37	0.03	0.00
ArgonautGoldLt	AR 214	1.67	-0.06
Aritzia Inc. S	ATZ 146	19.45	+0.02
●AsankoGoldInc.	AKG 69	0.81	-0.06
AtcoLtdCIIN	ACO.X 96	45.78	-0.17
AthloneEg	ATH 1628	0.93	-0.07
AtlanticPower	ATP 16	3.06	-0.01
Atrium Mortgag	AI 21	13.32	-0.11
ATS Automation	ATA 400	21.22	-0.23
Aurinia Pharma	AUP 33	8.17	-0.26
Aurora Cannabi	ACB 3924	12.11	-0.06
AutoCanadaInc	ACQ 143	11.73	-0.14
AvalonRareMeta	AVL 434	0.05	0.00
●AvcorpIndustri	AVP 41	0.06	0.00
AvinoS&G	ASM 12	0.71	-0.02
B2GoldCorpJ	BTO 3251	3.59	-0.05
●BadgerIncomeFn	BAD 58	44.95	-0.24
BallardPowerSy	BLDP 92	4.38	-0.03
●BalmoralResLtd	BAR 94	0.11	+0.01
BankofMontreal	BMO 1098	105.83	+0.01
BankofNovaSco	BNS 2052	73.67	-0.11
BarrickGoldCor	ABX 5507	16.91	-0.12
Baylin Technol	BYL 61	4.01	-0.08
Baytex Energy	BTE 4182	2.55	-0.17
BCE	BCE 857	60.05	+0.11
●BellatrixExplL	BXE 223	0.26	0.00
BELLUSHealthIn	BLU 390	1.23	+0.10
Belo Sun Minin	BSX 58	0.24	-0.01
Birchclif	BIR 366	3.32	-0.18
BirdConstrInc	BDT 27	7.75	-0.17
Black Iron Inc	BKI 70	0.08	0.00
BlackBerry	BB 911	12.19	-0.10
BlackDiamondGr	BDI 108	2.56	-0.08
BNKPetroleumIn	BKX 77	0.27	0.00
BombardierCIA	BBD.A 51	2.37	-0.01
BombardierCIB	BBD.B 9774	2.34	+0.05
Bonavista Ener	BNP 388	1.02	-0.03
BonterraEnergy	BNE 148	6.47	-0.22
BoralexIncCl	BLX 277	18.41	+0.12
Bri-ChemCor	BRY 38	0.14	-0.02
Brompton Europ	EDGF 16	9.41	-0.06
Brookfield Ass	BAM.PF.I 136	24.55	-0.08
Brookfield Ass	BAM.PF.G 20	19.15	-0.03
Brookfield Ass	BAM.PF.C 13	21.20	0.00
Brookfield Ass	BAM.PF.B 10	18.50	-0.05
BrookfieldRIEs	BRE 13	17.07	-0.16
BrookfldAssetA	BAM.A 685	64.37	-0.22
BRP Inc. Subor	DOO 142	41.27	-0.37
BSMTechs	GPS 195	1.39	0.00
CAE	CAE 363	31.23	+0.07
●CaEngySeTechCo	CEU 616	2.49	-0.12
CalfracWellSer	CFW 790	2.96	-0.17
CamecoCorporat	CCO 1322	14.64	-0.14
CanaccordFinan	CF 56	5.68	-0.03
CanacolEgy	CNE 688	4.11	+0.11
Canada Goose H	GOOS 351	69.60	-1.94
CanarcResource	CCM 35	0.06	+0.01
●Canfor Pulp Pr	CFX 71	14.10	-0.57
CanforCorporat	CFP 324	13.61	-0.40
CanGenInvesLtd	CGI 11	25.65	+0.12
CanNatrResLtd	CNQ 2992	38.92	-1.30
CannTrust Hold	TRST 4190	8.67	-0.51
CanPacRawayLtd	CP 315	300.24	+0.07
CanTireCorLtd	CTC.A 352	149.43	+1.97
CanUtilityLtd	CU 209	36.95	+0.02
CanWelHoldings	CWX 33	4.94	+0.09
CanWestBnk	CWB 134	29.65	-0.39
CanZincCorp	NZC 117	0.11	0.00
CapitalPowerCo	CPX 450	30.12	-0.08
CapstoneMining	CS 1224	0.63	-0.03
Cardinal Energ	CJ 778	2.96	-0.16
Cardiol Therap	CRDL 52	5.43	-0.16
CardiomePharma	CORV 10	3.30	+0.07
Cargojet Inc.	CJT 40	78.41	-0.14
Cascades	CAS 343	8.46	+0.43
CathedralEngyS	CET 10	0.68	-0.02
CCLIndustriesB	CCL.B 261	56.91	-0.24
CelesticaInc SV	CLS 378	9.68	+0.13
CenovusEnergyI	CVE 4587	12.64	-0.64
CenterraGoldIn	CG 856	7.27	+0.45
CentricHealthJ	CHH 71	0.24	0.00
Century Global	CNT 16	0.16	0.00
CequenceEnergy	CQE 11	0.56	-0.06
●CGIGroupCIAS	GIB.A 640	96.08	-0.35
Chalice Gold M	CXN 75	0.13	+0.01
Champion Iron	CIA 437	2.11	-0.04
ChesswoodIncom	CHW 16	10.30	+0.02
China Gold Int	CGG 38	1.73	-0.02
Chinook Energy	CKE 117	0.14	0.00
Chorus Aviatio	CHR 304	7.50	+0.01
CIBC	CM 2350	113.13	+0.32
CIBTEducati	MBA 26	0.69	+0.01
CIFinCorp.	CIX 332	19.29	+0.02
CineplexGalaxy	CGX 296	25.45	-0.17
CipherPharmaJ	CPH 42	1.34	-0.06
Clean TeQ Hold	CLQ 94	0.30	0.00
CLifCornSplitCo	LFE 42	3.70	-0.05
CNationRwayCo	CNR 956	123.78	-0.66
CogecoCableInc	CCA 62	89.73	+0.76
ColaborGroupIn	GCL 125	0.62	0.00
Colliers Inter	CIGI 98	84.23	-1.85
ColumbusGld	CGT 129	0.18	+0.02
Com Dev	CDV 91	0.36	0.00
ComputerModell	CMG 162	6.05	+0.15
Condor Petrole	CPI 93	0.25	0.00
Conifex Timber	CFF 11	1.40	0.00
ConstellationS	CSU 45	1207.03	+24.96
Continental Go	CNL 111	2.72	0.00
CopperMountain	CMMC 388	0.99	-0.06
CoroMiningCorp	COP 332	0.11	0.00
CorusEntrtrmntB	CJR.B 164	7.64	+0.02
Corvus Gold In	KOR 71	1.62	-0.02
CottCorp	BCB 268	20.48	-0.28
CounselCorpora	SCB 29	0.50	+0.01
CrescentPointC	CPG 9657	4.92	-0.24
CrewEnerg	CR 306	1.06	-0.07
CRH Medical Co	CRH 96	4.02	-0.06
CrocodileGldCo	KL 920	42.70	-0.61
Cronos Group I	CRON 592	22.91	-0.04
Crown Capital	CRWN 21	9.70	-0.18
CtlSunMin	CSM 179	0.07	+0.01
D à G			
D-Box Technolo	DBO 37	0.16	-0.01
Data Communica	DCM 49	1.17	-0.07
DeeThreeEx	GXO 59	0.79	-0.03
DejourEntDEJ	DXI 36	0.04	-0.01
●DelphiEnergyCo	DEE 146	0.29	-0.01
DenisonMinesCo	DML 249	0.73	0.00
Descartes	DSG 109	53.75	+0.25
DetourGoldCorp	DGC 618	11.86	-0.04
DHXMedia	DHX 111	1.88	+0.02
●DIRTT Environm	DRT 97	9.14	-0.09
Diversified Ro	DIV 38	3.23	-0.01
DivGrowthSplt	DGS 208	5.63	-0.15
Dividend Selec	DS 19	7.37	-0.04
Dividend15Spli	DF 42	5.33	-0.12
Dividend15Splt	DFN 76	8.73	-0.04
Dollaramalnc	DOL 1061	40.60	+0.36
DomtarCorporat	UFS 75	61.30	-4.27
DorelIndIncB	DII.B 72	11.97	+0.18
DREAM Unlimite	DRM 243	7.42	-0.06
DundeeCorpCl	DC.A 63	1.12	-0.02
DundeePrecious	DPM 239	4.09	-0.12
DynacorGoldMin	DNG 11	1.71	+0.02
Eagle Energy I	EGL 82	0.08	0.00
EasternPlatinu	ELR 10	0.22	+0.01
EastmainResour	ER 258	0.11	-0.01
easyhomeLtd	GSY 90	50.22	+1.62
ECN Capital Co	ECN 958	4.21	-0.08
EcoSynthetix I	ECO 17	2.24	0.00
EldoradoG	ELD 894	5.54	-0.04
Electrovayalnc	EFL 10	0.20	-0.01
Element Fleet	EFN 348	8.20	-0.11
Emeralncorpora	EMA 511	50.16	-0.15
EmpireCoClAN	EMP.A 694	29.96	+0.16
Enbridge	ENB 4306	49.54	+0.05
Enbridge Inc.	ENB.PF.V 14	20.06	-0.03
Enbridge Inc.	ENB.PF.A 27	17.09	+0.07
Enbridge Inc.	ENB.PF.I 14	25.14	+0.04
EnCanaCorporat	ECA 7671	8.99	-0.29
EndeavourFin	EDV 641	19.12	+0.10
EndeavourSilve	EDR 190	2.86	-0.06
Enerflex Ltd.	EFX 139	18.01	-0.52
EnergyFuelsInc	EFR 116	3.94	-0.07
Enerplus Corpo	ERF 1162	11.67	-0.59
EnghouseSystem	ENGH 27	32.64	-0.11
EnsignEnergySv	ESI 263	5.36	-0.27
Enterpris	E 19	0.18	0.00
ENTREC Corpora	ENT 22	0.14	-0.01
EntreeGoldInc	ETG 10	0.47	0.00
Equitable Grou	EQB 15	72.80	-0.23
ErdeneRes	ERD 27	0.19	+0.01
Ero Copper Cor	ERO 190	17.08	-1.29
Essential Ener	ESN 106	0.35	-0.02
Euro Sun Minin	ESM 71	0.59	-0.03
EuromaxRes	EOX 24	0.08	0.00
Evertz Tech	ET 28	17.00	+0.04
exactEarth Ltd	XCT 14	0.29	0.00
ExcellonResour	EXN 30	0.70	-0.04
ExchangeIncome	EIF 54	35.47	-0.03
ExcoTechnologi	XTC 14	9.36	-0.01
EXFOElect	EXF 35	6.47	+0.37
ExtendicareREI	EXE 179	8.12	-0.05
FairfaxFinanci	FFH 28	644.00	+5.12
Fiera Capital	FSZ 73	12.30	+0.05
Fin15Splitil	FFN 41	6.74	-0.02
Financial15Spl	FTN 191	7.79	-0.10
FinningInt'lN	FTT 207	24.13	+0.08
FiranTechGrpC	FTG 13	3.44	0.00
FirmCapMortgag	FC 22	13.37	+0.01
First Capital	FCR.IR 38	11.12	+0.12
FirstAssetREIT	RIT 27	17.54	0.00
FirstCapitalRe	FCR 197	21.49	+0.14
FirstMajestic	FR 828	8.03	-0.20
FirstNat'lFin	FN 105	30.32	-1.84
FirstQuantumMn	FM 3530	13.17	-0.98
FirstServiceCo	FSV 34	117.44	+0.86
Fission Uraniu	FCU 54	0.54	0.00
FormationMetal	FCS 361	0.33	+0.02
ForsysMetalsCo	FSY 11	0.21	+0.02
FortisInc	FTS 1357	49.29	-0.23
●FortunaSvrFVI	FVI 297	4.03	-0.07
FortuneMineral	FT 93	0.11	0.00
Franco-NevadaC	FNV 441	95.07	-0.92
Freegold Ventu	FVL 72	0.06	0.00
Freehold Royal	FRU 166	8.91	-0.29
Freshii Inc. C	FRII 45	2.04	-0.01
Frontera Energ	FEC 47	12.14	+0.21
GamehostIncome	GH 16	9.98	-0.09
Gear Energy Lt	GXE 483	0.70	-0.09
GeneNewsL	GEN 384	0.13	0.00
GenworthMICana	MIC 424	42.02	+0.39
Georgetown	AUG 70	2.19	-0.09
GeorgeWestLtd	WN 116	99.38	-0.65
Gibson Energy	GEI 447	22.06	-0.03
GildanAct	GIL 376	48.85	-0.55
GLGLifeTe	GLG 24	0.40	0.00
GlobexMiningEn	GMX 16	0.39	-0.01
GluskinSheffSV	GS 39	14.41	0.00
GmpCapitalInc	GMP 175	1.99	0.00
GoGold Resourc	GGD 110	0.34	+0.01
Gold Standard	GSV 45	1.36	-0.05
GoldenQueenMng	GQM 250	0.03	0.00
GoldenStarReso	GSC 38	5.33	-0.17
Goldmining Inc	GOLD 20	0.87	-0.02
GoldMoney Inc.	XAU 30	2.45	-0.04
Goodfood Marke	FOOD 120	2.80	0.00
Gran Colombia	GCM 79	3.38	+0.04
GranTierraEner	GTE 584	3.09	-0.13
Great-WestLife	GWO 964	33.78	+0.11
GreatCdnGaming	GC 414	49.32	-2.17
Greenbrook TMS	GTMS 183	3.28	0.00
GrtPateSilvLtd	GPR 54	1.13	-0.05
GuyanaGol	GUY 2436	1.06	+0.13
H à M			
●HanweiEnergySe	HE 28	0.02	-0.01
HarteGold	HRT 122	0.26	0.00
Harvest Brand	HBF 34	9.43	-0.07
Harvest Energy	HPF 12	4.52	-0.05
Harvest Health	HHL 60	7.44	-0.05
Helius Medical	HSM 13	3.20	-0.03
Heroux Devtek	HRX 16	14.80	-0.40
HEXO Corp.	HEXO 3438	10.52	+0.08
HighArcticEngy	HWO 36	3.95	+0.08
HighLinerFoods	HLF 78	7.50	0.00
HomeCapitalGro	HCG 160	18.48	-0.46
HorizonNthLogs	HNL 391	2.37	-0.01
Horizons Morni	HHF 9	14.07	-0.05
Horizonte Mine	HZM 30	0.04	0.00
HudBayMinerals	HBM 1304	8.66	-0.26
Hudson's Bay C	HBC 115	7.37	-0.08
HuskyEnergyInc	HSE 1068	14.14	-0.40
●Hydrologic	HLS 89	16.80	+0.06
Hydro One Limi	H 445	21.63	-0.05
HydukeEne	HYD 27	0.02	0.00
iA Financial C	IAG 103	53.17	-0.17
IamgoldCorpora	IMG 1729	3.99	-0.04
IGMFinanc	IGM 235	37.18	+0.18
Immonovaccin	IMV 44	5.00	+0.11
ImperialMetals	III 21	2.50	-0.02
ImperialOilLtd	IMO 971	38.73	-0.19
InMed Pharmace	IN 77	0.47	+0.02
MaximPowerCorp	MXG 13	2.00	+0.02
MayaGld&S	MYA 10	2.28	-0.02
MCANMortgageCo	MKP 12	15.73	-0.08
McEwen Mining	MUX 240	1.88	+0.04
MediagrifIntler	MDF 22	10.05	-0.08
Medical Facili	DR 78	16.18	-0.22
Medicenna Ther	MDNA 18	0.71	-0.03
MEG Energy Cor	MEG 2379	5.59	-0.37
MegaUraniumLtd	MGA 147	0.11	+0.01
MethanexCorpor	MX 221	72.51	-0.93
Metro Inc.	MRU 356	48.67	+0.17
MicrobixBiosys	MBX 346	0.29	+0.01
Midas Gold Cor	MAX 17	0.69	-0.02
Middlefield RE	IDR 32	14.00	-0.05
MincoSilverCor	MSV 25	0.45	-0.04
●Mogo Finance T	MOGO 178	5.16	+0.12
Monarch Gold C	MQR 81	0.22	-0.01
MonetaPorcupin	ME 122	0.10	0.00
Morneau Shepel	MSI 93	27.87	+0.06
MountainProvin	MPVD 36	1.39	-0.01
MTYFoodGr	MTY 86	56.20	+0.85
●MullenGroupLtd	MTL 434	9.76	-0.26
N à Q			
Nat'lBank	NA 692	63.84	+0.67
NemaskaExpl	NMX 4176	0.33	-0.01
Neo Performanc	NEO 43	12.32	-0.17
Neovasc Inc.	NVCN 50	0.66	-0.01
NeptuneTech	NEPT 171	5.57	+0.11
NewGoldIncJ	NGD 283	1.17	+0.02
NewMillenni	NML 31	0.06	0.00
●Newmont Goldco	NGT 75	40.79	-0.61
NexGen Energy	NXE 307	2.09	-0.03
NextSource Mat	NEXT 402	0.10	-0.01
NFI Group Inc.	NFI 213	33.27	-0.61
NioCorp Develo	NB 135	0.53	-0.02
NorAmePaladLtd	PDL 159	12.13	-0.62
NorbordInc	OSB 219	34.01	-0.11
NornDynMinLtd	NDM 134	0.70	-0.07
Northland Powe	NPI 376	23.78	-0.04
NovaGoldResour	NG 224	5.30	-0.04
NRAmEngyParInc	NOA 149	16.79	-0.61
Nutrien Ltd	NTR 752	72.16	-0.50
NuVistaEnergyL	NVA 1448	4.10	-0.26
NXTEgySolu	SFD 20	0.40	-0.05
OceanaGoldCorp	OGC 1578	3.79	+0.03
OnexCorp	ONEX 90	78.56	+0.85
OpenText	OTEX 411	51.67	+0.17
Roots Corporat	ROOT 71	4.19	-0.03
Roxgold Inc.	ROXG 529	0.87	0.00
Royal Canadian	MNT 15	18.18	-0.17
Royal Nickel C	RNX 519	0.44	-0.01
RoyalBankofCa	RY 5080	106.45	-0.32
●RTG Mining Inc	RTG 34	0.09	0.00
RusselMet	RUS 146	23.48	-0.12
SabinaG&S	SBB 141	1.02	-0.03
Sandstorm	SSL 472	7.01	-0.20
Saputo	SAP 277	45.63	-0.18
SavariaCorpJ	SIS 73	12.99	+0.09
SeabridgeSEA	SEA 84	15.36	-0.74
SEMAFÛINCJ	SMF 473	3.55	-0.01
Serabi Gold pl	SBI 20	0.52	-0.09
Seven Generati	VII 779	10.14	-0.36
ShawCommCIBN	SJR.B 2115	27.02	-0.11
ShawCor Ltd.	SCL 116	19.68	-0.20
Sherritt	S 20789	0.20	+0.01
●Shopify Inc. C	SHOP 464	331.00	+5.25
ShoreGoldInc	DIAM 137	0.25	-0.01
SierraWireless	SW 40	17.96	+0.02
Silver Bull Re	SVB 368	0.11	+0.01
●SilverBearRes	SBR 57	0.10	-0.02
SilvercorpMeta	SVM 179	2.97	-0.04
SilverWheatonC	WPM 1423	28.52	-0.46
●Sleep Country	ZZZ 396	18.42	-0.16
SNC-Laval	SNC 546	33.35	-0.05
SOPerior Ferti	SOP 377	0.08	-0.01
Source Energy	SHLE 26	1.53	+0.01
Spectra7 Micro	SEV 57	0.08	0.00
SpectralDiagns	EDT 18	0.35	+0.02
Spin Master Co	TOY 73	45.09	+0.56
Sprott Physica	CEF 29	16.35	-0.09
SprottInc	SII 77	3.01	+0.01
SprottResource	SRHI 42	1.55	0.00
SSRM Inc	SSRM 278	15.40	-0.02
Stella-Jones	SJ 86	45.87	+0.12
STEP Energy Se	STEP 376	2.14	-0.18
Stingray Group	RAY.A 48	6.44	-0.12
StormResLtd	SRX 115	1.91	-0.19
StornowayDiamo	SWY 360	0.07	0.00
Stuart Olson I	SOX 29	4.65	+0.01
SueEngyServInc	SES 310	7.69	-0.33
Sun Life	SLF 1302	55.58	-0.08
SuncorEne	SU 3429	43.75	-0.43
SunOpta,Inc	SOY 47	4.60	-0.15
TweedMarijInc	WEED 2151	68.19	+0.52
U308 Corp.	UWE 19	0.14	-0.01
UEX	UEX 958	0.18	+0.01
Uni-SelectInc	UNS 78	14.23	-0.07
Ur-EnergyInc	URE 35	1.17	+0.07
UraniumPa	U 158	4.39	+0.05
UrbanaCorpCl	URB.A 28	2.30	-0.05
UrtheCast Corp	UR 30	0.11	0.00
Valener Inc.	VNR 108	26.17	0.00
Valeura Energy	VLE 187	2.50	-0.03
Vanguard Canad	VSB 15	23.90	-0.02
Vanguard Canad	VAB 62	25.56	+0.01
Vanguard FTSE	VRE 16	33.52	-0.05
Vanguard FTSE	VCN 51	33.40	-0.17
Vanguard S&P 5	VSP 48	50.60	-0.31
Verde Agritech	NPK 12	0.70	0.00
Vermilion Ener	VET 1071	32.98	-1.23
Viemed Healthc	VMD 74	7.80	-0.10
VillageFarmsIn	VFF 1227	15.97	-0.70
VIPharmIntlInc	BHC 637	30.61	-0.33
Wajax Corporat	WJX 49	15.56	-0.33
WallbridgeMngC	WM 1069	0.40	0.00
Waste Connecti	WCN 576	123.83	-0.51
WelgrnPlatiLtd	NCP 58	0.05	0.00
WEngyServCorp.	WRG 38	0.33	-0.02
WesdomeGoldMin	WDO 278	4.20	-0.03
WesternForestP	WEF 829	1.85	-0.03
WestFraserTimb	WFT 489	68.40	-0.57
WestJet	WJA 314	19.02	+0.11
WestportInnova	WPRT 24	2.34	+0.01
WestrnCopperCo	WRN 19	0.68	-0.02
WesthoreTermn	WTE 227	20.45	-0.57
Whitecap Resou	WCP 4114	5.20	-0.19
WinpakLimited	WPK 42	43.67	-0.47
WSAUtilitiesCorp	LAC 502	4.85	-0.09
WPotashCorp.	WRX 81	0.12	+0.01
WSPGlobalInc.	WSP 89	71.93	-0.41
YamanaGoldInc	YRI 1547	2.87	-0.07
Yangarra Resou	YGR 616	2.88	-0.22
YorbeauResCIA	YRB 50	0.03	-0.01
ZargonEnergyTr	ZAR 356	0.04	-0.01
FONDS INDICIELS (IShare)			
BetaPro S&P 50	HUV 44	4.69	+0.17
BMO Canadian D	ZDV 16	17.35	-0.07
BMO Canadian H	ZWC 36	19.50	-0.06
BMO Core Plus	ZCPB 18	30.90	+0.01
BMO Covered Ca	ZWU 70	13.39	-0.03
BMO Covered Ca	ZWB 141	18.93	0.00
Horizons HXD	HXD 117	4.96	+0.06
Horizons HXU	HXU 110	39.78	-0.37
Horizons HZD	HZD 18	7.98	+0.42
Horizons HZU	HZU 58	9.58	-0.40
Horizons Marij	HMMJ 176	21.29	0.00
Horizons S&P 5	HXS 16	75.25	-0.23
Horizons S&P/T	HXT 504	35.99	-0.16
Horizons US 7-	HTB 17	56.44	+0.11
Horizons US Do	DLR 179	13.59	+0.06
Horizons60Invr	HIX 15	5.75	+0.02
Invesco FTSE R	PXC 10	27.40	-0.20
iShareCdnCpCmp	XIC 284	26.29	-0.13
iShareCDNMSCI	XIN 28	26.40	-0.09
iShareCDNS&P50	XSP 403	32.66	-0.23
iShareMSCIEmer	XEM 30	32.75	-0.05
iShareMSCIWorl	XWD 37	53.15	-0.19
●iShares CBD	XBAL 24	23.00	+0.01
iShares CBN	XGRO 48	20.66	-0.05
iShares CBO	CBO 21	18.59	-0.02
iShares CDZ	CDZ 19	26.50	-0.11
iShares CMR	CMR 37	50.01	+0.01
iShares Core M	XAW 62	26.92	-0.07
iShares Core S	XUU 17	30.03	-0.13
iShares CPD	CPD 78	12.52	-0.01
iShares CYH	CYH 9	20.01	-0.11
●iShares Edge M	XMW 17	42.86	-0.15
iShares FIE	FIE 96	7.14	0.00
iShares Floati	XFR 46	20.15	+0.01
iShares Global	XHC 15	46.98	-0.22
iShares Gold B	CGL 21	10.78	-0.07
iShares NASDAQ	XQQ 42	62.46	-0.17
iShares S&P/TS	XUT 17	23.18	-0.07
iShares S&P/TS	XPF 11	16.74	-0.03
iShares S&P/TS	XBM 19	12.19	-0.35
iShares S&P/TS	XEI 63	21.39	-0.09
iShareS&P/TSXI	XTR 31	11.12	-0.02
iSharesCDNDJD	XDV 24	25.02	-0.04
iSharesCdnGold	XGD 900	11.25	-0.16
iSharesCdnS&P/	XIU 6102	24.97	-0.11
iSharesCpREIT	XRE 172	18.48	0.00
iSharesDEXSTB	XSB 16	27.56	-0.01
iSharesDEXUniv	XBB 51	31.34	+0.03
iSharesTSXCpEn	XEG 1358	10.05	-0.29
●iSharesTSXCpFn	XFN 258	38.94	-0.06
●iSharesTSXIT	XIT 21	24.05	+0.20
iShrCDNRussell	XSU 15	32.90	-0.28
iShrsDEXCorpB	XCB 21	21.38	+0.04
iShrsDEXGov't	XGB 29	21.84	+0.03
iShrsDEXLongTr	XLB 45	24.50	+0.07
Mackenzie Core	MGB 11	19.38	-0.02
Mackenzie Core	MKB 12	20.47	-0.01
Mackenzie Floa	MFT 17	21.04	-0.15
Mackenzie Unco	MUB 41	20.65	-0.08
●PIMCO Low Dura	PLDI 29	20.24	0.00
PIMCO Monthly	PMIF 14	19.96	-0.02
Purpose Intern	PID 41	21.50	-0.09
RBC Canadian B	RBNK 9	20.44	-0.01
RBC Canadian P	RPF 17	20.68	-0.02
Vanguard All-E	VEQT 28	27.33	-0.07
Vanguard Balan	VBAL 87	25.77	-0.06
Vanguard Canad	VSC 15	24.39	+0.01
●Vanguard Conse	VCIP 21	25.92	-0.01
●Vanguard Conse	VCNS 18	25.76	0.00
Vanguard FTSE	VDU 21	35.26	-0.09
Vanguard FTSE	VCE 16	35.50	-0.14
Vanguard FTSE	VEF 12	40.78	-0.24
Vanguard FTSE	VDY 35	34.65	-0.07
Vanguard FTSE	VIU 28

10 M$ par année pour le rayonnement de la Capitale-Nationale

Exit le Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale, place au Programme d'appui aux actions régionales. Le nouveau programme annoncé hier par la ministre Geneviève Gilbault disposera d'une enveloppe de 21 millions $ additionnels sur cinq ans «pour faciliter le développement de projets qui favoriseront l'attractivité, la vitalité des communautés et le rayonnement de la Capitale-Nationale».

L'enveloppe de 21 M$ sur cinq ans représente une augmentation annuelle de 4,3 M$, près du double du budget consacré lors des années antérieures, précise le cabinet de la ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale dans un communiqué diffusé mercredi. Depuis les 15 dernières années, les fonds dédiés au développement économique de la région n'avaient jamais été indexés, mentionne-t-il.

Le nouveau programme s'adresse notamment aux organismes à but non lucratif, aux municipalités, aux MRC, à la Communauté métropolitaine de Québec de même qu'aux conseils de bande de communautés autochtones. Il vise notamment à «contribuer au positionnement concurrentiel de la Capitale-Nationale», à «favoriser la tenue d'événements d'envergure» et à «inciter les gens à s'y établir ou à y séjourner», indique-t-on.

Le programme d'appui aux actions régionales s'articule plus particulièrement autour de trois axes: «soutenir les événements culturels, sportifs et touristiques», «dynamiser les territoires tout en favorisant la vitalité des communautés dans une perspective de développement durable» et «répondre aux enjeux spécifiques de la Capitale-Nationale», précise encore le cabinet de la ministre Guilbault. **ÉLISABETH FLEURY**

Les paquets de cigarettes devront bientôt être d'un brun «terne et mat», la couleur «la moins attrayante» et qui incite le moins à l'achat. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Des paquets de cigarettes bruns

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les paquets de cigarettes au pays seront bientôt tous bruns, histoire de les rendre les moins attrayants possible.

Cela fait partie des nombreuses mesures incluses dans la nouvelle réglementation de Santé Canada portant sur les produits de tabac et leurs emballages, annoncée mercredi.

Mais le ministère fédéral ne s'arrête pas là : à peu près tout sera prohibé à l'intérieur comme à l'extérieur des paquets.

Ceux-ci devront être d'un brun «terne et mat», la couleur «la moins attrayante» et qui incite le moins à l'achat selon les expériences menées dans d'autres pays, comme l'Australie.

Les écritures, dont le nom de la marque, ne pourront être que grises, et tout sera prescrit comme la taille du caractère et même la police. Les boîtes devront être rectangulaires, d'une taille minimum, sans arrêtes arrondies. Les étuis de type «bâtons de rouge à lèvres» seront interdits. Les paquets ne pourront plus comporter de logos de marque ou de compagnie.

Tout cela pour éviter que les paquets de cigarettes ne soient de petits panneaux publicitaires.

Les avertissements de santé vont toutefois y demeurer, incluant les images d'organes détériorés par la cigarette et la nicotine.

Les cigarettes elles-mêmes ne pourront être que blanches, avec un filtre blanc ou ressemblant au liège. Pas question d'y mettre de la couleur, ou même la marque du fabricant. Leur taille sera limitée à deux options : régulières ou King size, et exit les cigarettes minces ou ultra-minces, souvent qualifiées de plus féminines.

Bref, toute tentative de fabricants de tabac d'identifier leurs produits à leur marque ou de les rendre attirants semble avoir été annihilée.

Ultimement, en rendant les paquets moins séduisants, Santé Canada espère décourager les fumeurs, surtout les jeunes qui sont plus sensibles à la publicité, dit le ministère.

«UN MOYEN EFFICACE»

Les produits de vapotage ne sont pas visés par cette réglementation.

Le ministère rappelle que le tabac demeure la principale cause évitable de décès prématurés et de maladies au Canada. Il y a plus de 4 millions de Canadiens qui consomment encore du tabac, soit environ 17 % de la population du pays.

La Stratégie canadienne sur le tabac vise à réduire le taux de tabagisme au Canada à moins de 5 % d'ici 2035.

«Les preuves sont concluantes : l'emballage neutre est un moyen efficace de faire baisser les taux de tabagisme, surtout chez les jeunes. C'est une priorité pour nous de réduire le taux de tabagisme pour l'ensemble de la population canadienne», a déclaré par communiqué la ministre de la Santé, Ginette Petitpas Taylor.

La Société canadienne du cancer appuie complètement la réglementation, qui sera «la plus efficace au monde», a déclaré Rob Cunningham, analyste principal des politiques au sein de la société.

Mais l'annonce n'a pas fait que des heureux.

Imperial Tobacco, l'un des plus importants fabricants au Canada, remet en question les assises de la nouvelle réglementation.

«Les expériences menées dans d'autres pays démontrent non seulement que le paquet neutre ne modifie pas le comportement du consommateur, mais qu'il alimente le marché du tabac illicite déjà florissant», s'est indigné Eric Gagnon, directeur des affaires corporatives et réglementaires de l'entreprise.

Le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs dénonce le fardeau additionnel que la nouvelle réglementation va leur imposer.

Selon lui aussi, ces emballages neutres vont favoriser la contrebande.

Salaires trop élevés : les syndicats dénoncent Legault

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Les chefs syndicaux dénoncent en cette Journée internationale des travailleuses et travailleurs la sortie du premier ministre François Legault qui déplorait les salaires trop élevés des syndiqués québécois.

M. Legault a choisi le 1er mai pour demander aux syndicats d'être «plus raisonnables». Il a fait ce commentaire lors de la période des questions à l'Assemblée nationale, mercredi, quelques heures avant sa rencontre annuelle avec les quatre centrales syndicales.

Répondant au chef libéral intérimaire, Pierre Arcand, sur le conflit de travail qui perdure depuis 15 mois à l'Aluminerie de Bécancour (ABI), il a affirmé vouloir créer plus d'emplois dans le secteur manufacturier.

Or, selon M. Legault, le problème, c'est que le coût de la main-d'œuvre dans certaines entreprises manufacturières du Québec est plus élevé qu'aux États-Unis.

Donc, a-t-il conclu, «je pense qu'il va falloir faire un appel aux syndicats, puis incluant aux Métallos, pour être plus raisonnables».

M. Legault a enchaîné en rappelant que dans le cas d'ABI, le salaire moyen est de 92 000 $ par année. Les travailleurs en lock-out de l'aluminerie sont parmi les 9 pour cent des personnes les mieux payées au Québec, a-t-il exposé. «Il va falloir être raisonnables si on veut créer plus d'emplois payants», a-t-il alors répété.

Quand un syndicat en demande trop, il y a un risque de perdre des emplois, selon lui.

«C'est bien sûr qu'en cette journée de la Fête des travailleurs, c'est un peu désolant que le premier ministre tienne ces propos-là», a réagi le président de la FTQ, Daniel Boyer, au sortir de la rencontre avec M. Legault, mercredi après-midi.

Il s'étonne par ailleurs que le premier ministre ait pris position dans le conflit à Bécancour, en tranchant en faveur de la partie patronale. «Je pense que ce n'est pas la *job* du premier ministre, on ne s'attend pas à ça du premier ministre», a-t-il déclaré.

INCOHÉRENCES

M. Legault répète depuis des années qu'il veut créer des emplois payants rémunérés à «25 $, 30 $ ou 40 $» de l'heure, des emplois «de qualité». De tels emplois permettraient entre autres d'attirer des candidats dans les régions.

Mercredi, M. Boyer a dit avoir identifié des «incohérences» dans le discours du chef caquiste.

«On lui a soulevé certaines incohérences, bien évidemment, parce que si on veut augmenter le salaire moyen, et qu'on nous dit qu'à 90 000 $ par année vous êtes trop payés, et qu'on ne veut pas augmenter le salaire minimum, bien évidemment comment on va faire pour augmenter le salaire moyen?» a déclaré le chef syndical.

«Donc, veut veut pas, il va falloir augmenter le salaire minimum un moment donné, et il ne faut pas se plaindre que des gens aient une bonne *job* et gagnent 90 000 $ par année, il y a une incohérence là-dedans», a-t-il renchéri.

Daniel Boyer était accompagné des présidents de la CSN, Jacques Létourneau, de la CSQ, Sonia Éthier, et de la CSD, Luc Vachon.

AVIS AU PUBLIC
Avis légaux - Appels d'offres - Encans

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Paul Harvey**, en son vivant domicilié au Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes, 791, rue de Sherwood, Québec, province de Québec, G2N 1X7, est décédé à Québec le 11 avril 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés aux bureaux de Banque Nationale du Canada, 5, rue d'Orléans, Québec, province de Québec, G1E 4Z3.

DONNÉ À QUÉBEC, ce 2 mai 2019

André Harvey, ès qualités de liquidateur

5398761

MOTS CROISÉS JUNIOR

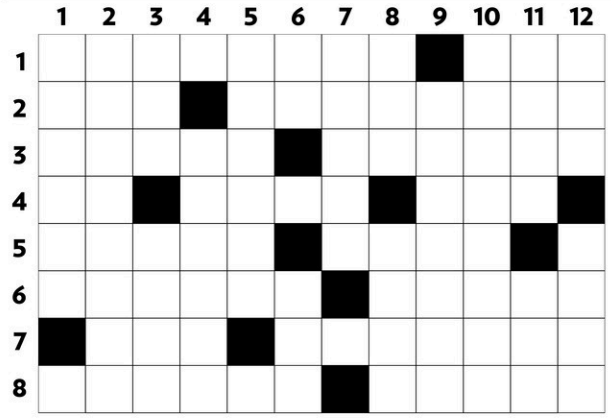

HORIZONTALEMENT

1 Il est situé à l'arrière du cerveau et est le centre de coordination des mouvements musculaires – Signal sonore bref.
2 Dans le lieu où l'on est – Mammifère qui se nourrit d'insectes qu'il capture avec sa longue langue.
3 Écrire sur un calepin – Séparée des autres.
4 Préposition qui indique la matière – Dire qu'une chose n'existe pas – Qui sont à toi.
5 Qui a cessé de vivre – Elle a un fan-club.
6 Câble qui sert à attacher un bateau – Qui reflète la joie.
7 Celle de Robinson Crusoé était déserte – Changer d'orientation par un déplacement circulaire.
8 Spectacle merveilleux – Déterminant démonstratif.

VERTICALEMENT

1 On dit que c'est le septième art.
2 Gestion où l'on évite de dépenser inutilement.
3 Réagit à quelque chose de drôle – Manifeste sa mauvaise humeur.
4 Aller de l'extérieur à l'intérieur.
5 Il y en a un de chaque côté de la selle.
6 Après le sol – C'est la saison du camping.
7 Princes musulmans.
8 Grande quantité de choses – Le magicien en connaît plus d'un.
9 On va le voir pour faire un testament.
10 Qui respecte les opinions des autres.
11 Gros oiseaux aux pattes palmées – Bien distinct.
12 Prairie naturelle – Avoir une réalité, une existence.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	L	I	E	R	E	■	N	O	E	L
2	I	R	A	N	■	A	N	C	E	T	R	E
3	L	E	■	O	B	S	T	R	U	E	E	S
4	L	E	G	U	E	■	R	I	T	■	I	■
5	I	■	R	I	C	H	E	■	R	A	N	G
6	A	N	E	■	H	A	■	F	E	N	T	E
7	R	O	C	H	E	U	S	E	S	■	E	N
8	D	E	S	E	R	T	E	R	■	F	E	E

MOT MYSTÈRE

CHIENS - Un mot de 7 lettres

ABOYER
AFGHAN
ALLANT
ARGOS
ARGUS
ATTACHER
ATTITRER
BEAU
CLEBS
CRI
CROC
CUREE
DENTS
DINGO
DOGUE
ECOSSAIS
EPERON
EPUCER
ERGOT
ETRILLER
FOU
GALE
GLAPIR
GRIS
GUEULER
HALENER
HARDE
LABRI
LAIKA
LASSIE
LICE
MALE
MENE
NEZ
NICHE
NORMAND
OREILLES
PATAUD
PEKINOIS
PIE
QUEUE
RAS
RENCONTRER
ROBE
ROTWEILER
RUT
SETTER
SLOUGHI
SOIE
SOURIS
TIQUE
TRAIT
YEUX
ZAIN

G	R	I	S	A	N	I	C	H	E	L	A	B	R	I
R	E	R	T	I	T	T	A	R	G	O	S	E	E	M
E	H	C	A	R	R	L	S	B	E	L	C	A	C	E
N	C	Z	A	O	E	U	A	C	R	O	C	U	U	N
C	A	I	B	N	R	C	O	S	S	R	R	E	P	O
O	T	E	E	D	G	U	I	S	S	E	T	T	E	R
N	T	R	O	L	O	M	A	L	E	I	P	R	K	M
T	A	G	A	A	T	I	F	O	N	L	E	I	I	A
R	U	P	R	I	S	T	G	U	E	L	P	L	N	N
E	I	G	Q	K	P	U	H	G	M	E	E	L	O	D
R	U	U	Z	A	E	E	A	H	E	S	R	E	I	I
S	E	E	T	U	L	S	N	I	A	R	O	R	S	N
T	N	A	L	L	A	B	O	Y	E	R	N	U	F	G
X	U	E	Y	R	G	S	S	T	N	E	D	T	O	O
D	R	O	T	W	E	I	L	E	R	E	U	E	U	Q

Solution du dernier numéro : SCALPEL 02-05-2019

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Nom hébreu de la Pâque juive - Le roi des Juifs.
2. Province du Canada - Le grand écran.
3. Relatif au raisin - Mettre en liberté.
4. Grand chapelet - Pilier d'encoignure.
5. Colique de miserere - Passionné.
6. Pronom personnel - Mère des Néréides - Plante à fleurs bleues.
7. Sert à suspendre - Il a construit une Arche.
8. Cheville fixée en terre - Délicatesse.
9. Recueil de fables - Auditorium.
10. C'était un jeune noble - Agité de sentiments contraires.
11. Cocktail au rhum - Bon imitateur.
12. Plus vieux que le cadet - Oiseaux palmipèdes.

VERTICALEMENT

1. Fête juive - Calotte juive.
2. Élan oratoire - Barbouillé.
3. Arrêt de circulation - Phrase publicitaire.
4. Ignobles - Pièce de serrure.
5. Argon - Plante lacustre.
6. Dans un passé récent - Liquide très volatil.
7. Alcène - D'accord.
8. Volcan du Japon - Dont on ne peut douter.
9. Objet qui protège - On y dépèce du gibier.
10. Bip! - Risques.
11. Assemble - Contenir en soi.
12. Paisible - État des États-Unis.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	I	S	E	E	N	O	E	U	V	R	E
2	E	D	E	N	■	O	R	L	■	A	I	L
3	G	E	N	D	R	E	■	L	A	R	D	E
4	A	M	E	R	E	■	C	E	S	I	U	M
5	L	■	V	O	C	A	L	■	T	E	L	E
6	O	B	E	I	R	■	O	U	I	■	E	N
7	M	A	■	T	U	N	I	S	■	O	S	T
8	A	R	E	■	T	O	T	E	M	S	■	A
9	N	O	N	N	E	■	R	E	U	S	S	I
10	I	N	F	I	R	M	E	■	F	U	I	R
11	E	N	E	E	■	U	R	E	T	E	R	E
12	■	E	R	R	E	R	■	L	I	S	E	■

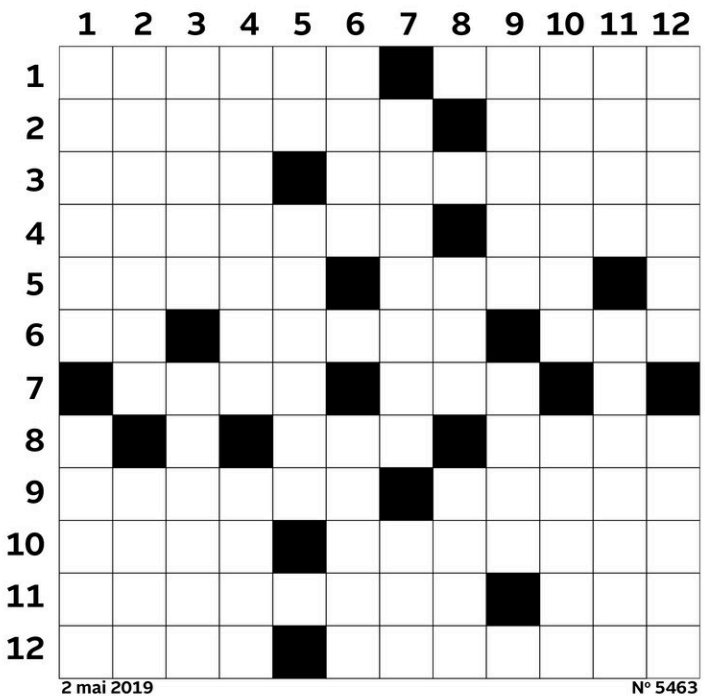

2 mai 2019 Nº 5463

SUDOKU

1								2
		3		5	7	6		9
							1	
7	8				9	1		
3	6	4	7			2		
		5		8		4	7	
		8		7				
2								6
6		9	4		2	5		

Niveau de difficulté : facile 4738

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	5	6	9	2	3	7	1	8
7	2	3	8	1	5	4	9	6
9	1	8	6	4	7	2	3	5
8	9	7	5	3	4	1	6	2
3	6	2	1	7	9	8	5	4
5	4	1	2	6	8	9	7	3
1	8	4	3	9	6	5	2	7
6	7	9	4	5	2	3	8	1
2	3	5	7	8	1	6	4	9

4737

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

TU D	EH I	EA S	DS N	MT I	EO R	IA S	I		QE	TQ U	UI	JI	TE	TU
			■				■				■			
■							■			■				■
		■						■					■	
	■			■										

Thème : Citation de Miguel de Cervantès

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de André Malraux: Etre aimé sans séduire est un des beaux destins de l'homme.

5392438

HOROSCOPE

Jeudi 2 mai 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

La valeur d'une chaîne est déterminée par son maillon le plus faible. Pour augmenter vos chances de réussite, vous gagnerez à travailler une vulnérabilité plutôt que de vous affairer à renforcer un élément constituant déjà un point fort. Alors avec la Lune qui flirte aujourd'hui avec Vénus en Bélier, l'ambivalence sera à l'honneur et une association dépareillée constituera un atout fiable et solide.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Le ressentiment nuit essentiellement à la personne qui le nourrit. Alors étant donné que la Lune flirt aujourd'hui avec Vénus en Bélier, vous connaîtrez une meilleure journée si vous parvenez à faire fi d'une remarque ou d'un comportement vous ayant agacé. Et avec la personne qui vous inspire, vous devriez finalement passer des moments plus agréables que vous ne le pensiez...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Il y a une première fois pour toute chose, et c'est parfaitement normal de ressentir un peu de trac. Le duo de la Lune avec Vénus en Bélier, Signe de Feu ami de votre Air, devrait contribuer à maximiser votre niveau d'assurance. Chassez votre nervosité, donnez le meilleur de vous-même, mais avec Mars en Gémeaux, n'essayez pas de brûler des étapes en espérant sauver du temps.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Les préparatifs en vue de la fin de semaine pourraient transformer votre journée en course contre la montre. Il serait préférable de vous concentrer sur l'essentiel. Certains éléments pourraient être reportés à plus tard sans avoir de répercussions négatives dans l'immédiat. En vous accordant le temps de souffler, vous augmenterez la qualité de votre rendement, ainsi que celle de votre instant présent.

Lion (23 juillet au 22 août)

La Lune se trouve avec Vénus et Mercure en Bélier, mais à cause du Soleil en Taureau au carré de votre Signe, elle risque de faire ressurgir quelques malaises ou contradictions. Une initiative sagement mûrie vaudrait mieux qu'un geste posé impulsivement sous le coup de l'émotion. Il est donc recommandé de prendre votre temps et de bien réfléchir afin d'obtenir les meilleurs résultats.

Vierge (23 août au 22 sept.)

En accordant de l'importance à tout propos désobligeant, vous contribuez essentiellement à le légitimer. Une façade imperturbable démontrera une plus grande force de caractère que n'importe quel accès de colère. La meilleure attitude consistera à ignorer toute remarque arrogante, ou à y répondre avec courtoisie, peu importe que ce soit en public ou en privé. La Lune est en Bélier...

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Le passage de la Lune en Bélier, en face de votre Signe, vous propose une journée sans complications. Vu que les personnes qui vous côtoient semblent bien disposées à vous faciliter l'existence, il serait dommage de ne pas oser leur demander de vous rendre service. Dommage aussi que l'opinion d'un proche au sujet d'une nouvelle personne influence injustement votre perception de celle-ci.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Tant que la Lune parcourt le Bélier, vous devriez essayer de fermer les yeux sur des commentaires qui vous agacent. Une discussion avec une personne obstinée ne rapporterait qu'un sentiment de frustration. Gardez les individus susceptibles de vous exaspérer à distance. Les gens vous sembleront plus charmants sous peu, alors que la Lune arrivera en Taureau, face au Scorpion...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Si on se présente les mains vides, on nous dira que le maître dort, mais si on arrive avec un présent, on nous priera de bien vouloir entrer. Il n'est pas question d'amadouer qui que soit, mais de poser des gestes concrets qui témoigneront d'un intérêt sincère de votre part. Les autres vous offriront ce que vous désirez dans la mesure où ils sentiront que vous avez l'intention de vous investir.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Autant les mots sont légers pour celui qui les jette, autant il sont lourds pour celui qui les reçoit. Gardez-vous de prononcer des paroles à la légère, car compte tenu du carré qui se dessine entre les astres en Bélier et ceux dans votre Signe, un esprit susceptible pourrait se vexer facilement. Parallèlement, une personne que vous appréciez prendra conscience de sa complémentarité avec vous...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Vu que la Lune poursuit son séjour en Bélier, mieux vaudra suivre votre première idée sans vous laisser dissuader par les intentions éventuelles que vous attribuez à autrui. Il serait d'ailleurs contre-indiqué de faire des suppositions quant aux attentes des autres si celles-ci n'ont pas été explicitement verbalisées. L'initiative la plus spontanée sera celle pouvant engendrer les meilleurs résultats.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Vous pourriez avoir l'occasion de revivre une expérience agréable plus rapidement que vous ne l'espériez. Augmentez vos chances de recevoir une proposition en manifestant votre enthousiasme, mais en évitant l'insistance. Une personne indépendante qui recule devant l'engagement a peut-être peur de l'envahissement. Ne lui donnez pas l'impression d'être quelqu'un d'étouffant.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

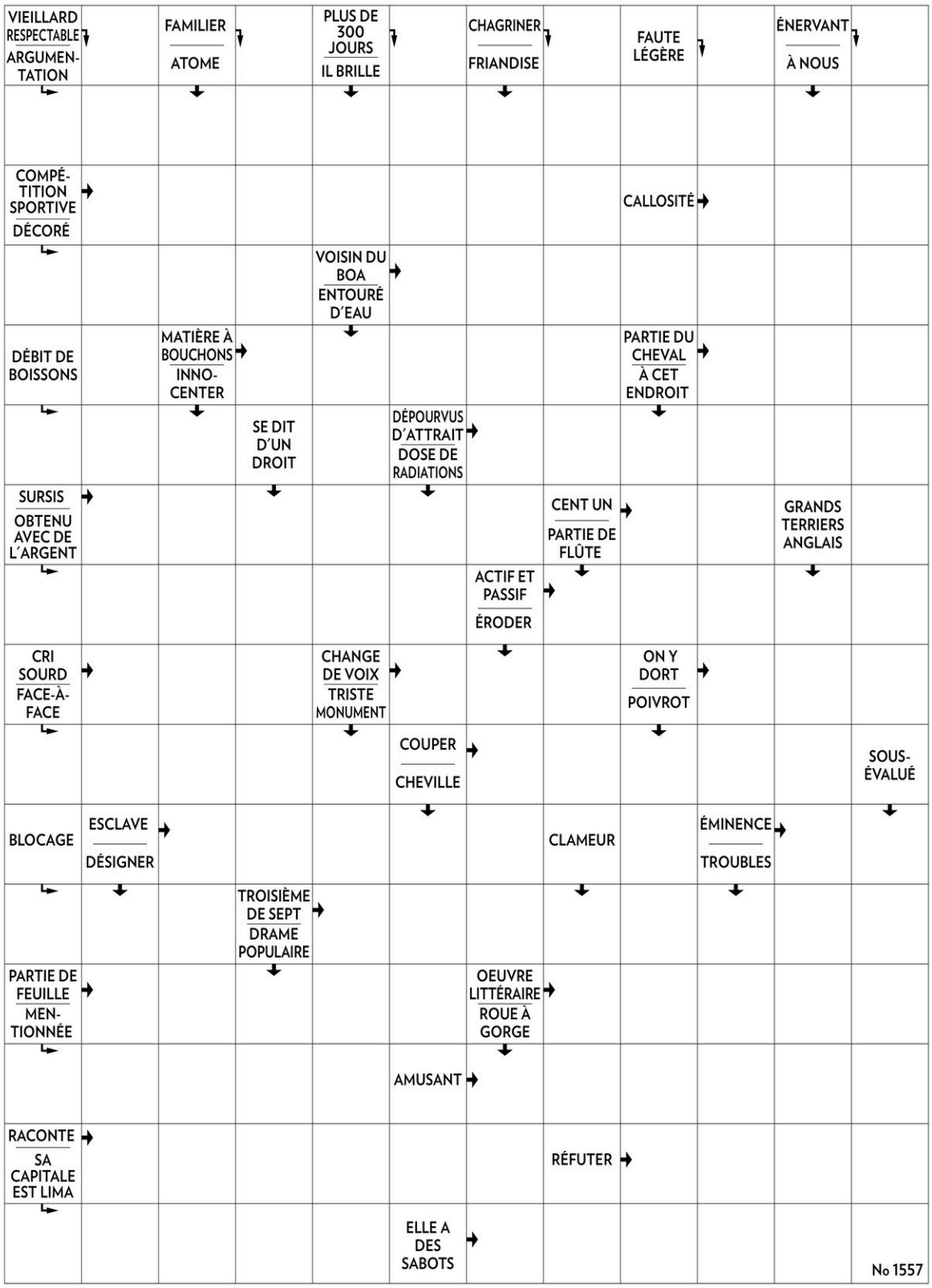

No 1557

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

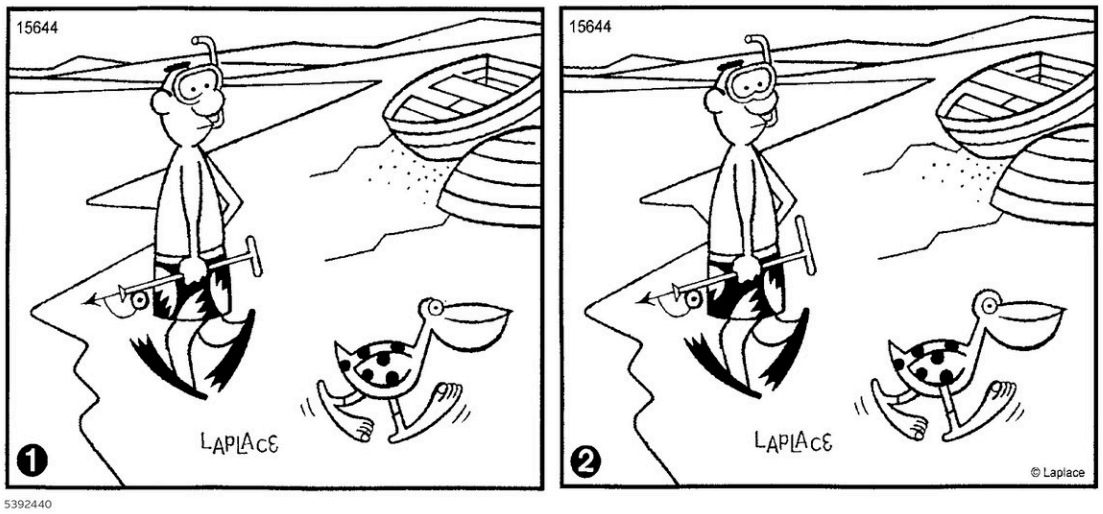

5392440

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La monture des lunettes de l'homme. • 2 Un motif plus petit sur l'avant du bermuda. • 3 La poignée du harpon est plus longue. 4 Forme du rivage devant la poitrine de l'homme. • 5 La tête du canard est plus grosse. • 6 Sa patte droite est plus longue sous le ventre. • 7 Forme du sol sous la barque du haut. • 8 Le siège de la barque du haut est plus large.

LOOKBOOK
100% INSPIRANT

1

2

3

4

5398222

5

6

7

8

SUGGESTIONS POUR LA FÊTE DES MÈRES

1 Vêtements et accessoires de vélo Peppermint Cycling, LIVIA AMIE LOLË • **2** Un diamant éternel pour maman, PIERRE MORENCY JOAILLIER • **3** Ensemble de thé Kusmi et autres accessoires, LA MAISON DES 100 THÉS • **4** Un rendez-vous beauté avec un personnel attentionné, MAXI COUPE • **5** Chocolats, bijoux ou accessoires, EDDY LAURENT CHOCOLAT BELGE ET ARTS DE LA TABLE • **6** MUSSELLI, des marchands de bonheur • **7** Jupe crayon à carreaux traditionnels avec espadrilles blancs et top fluo, LA BOUTIK SUISSE • **8** Tout pour la terrasse, QUINCAILLERIE CORRIVEAU INC.

MAGUIRE
L'AVENUE de Québec

www.sdcmaguire.com

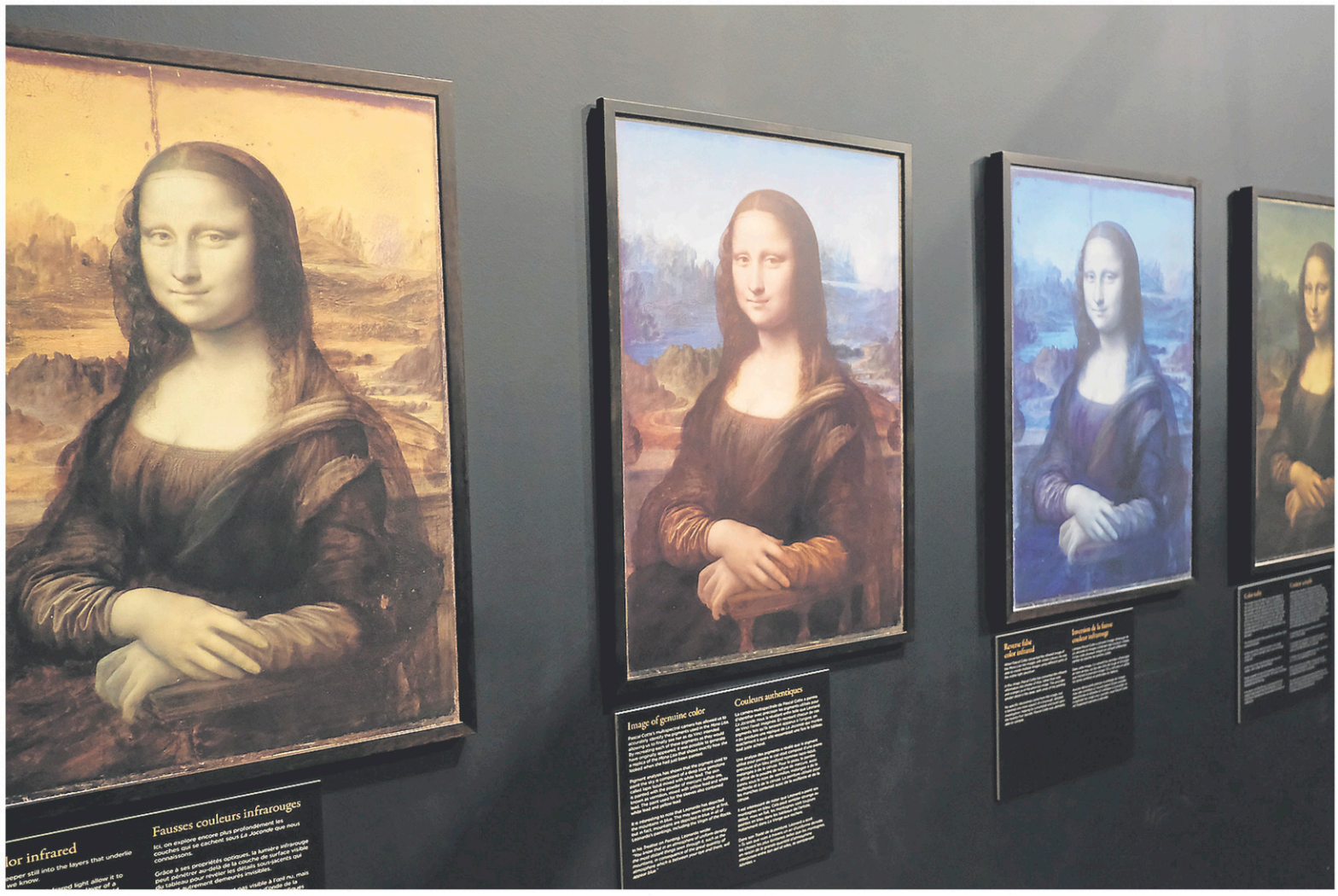

La section de l'exposition *Leonardo da Vinci - 500 ans de génie* consacrée à l'incontournable *Mona Lisa* s'intéresse moins aux aspects esthétiques de la toile qu'aux procédés photographiques complexes qui ont récemment permis d'en extirper «25 secrets» et détails invisibles à l'œil nu. — PHOTOS LE DROIT, PATRICK WOODBURY

Les géniales inventions

YVES BERGERAS
ybergeras@ledroit.com

Alors que la planète commémore ce jeudi 2 mai le 500e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, le Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC) en profite pour inaugurer une exposition itinérante consacrée à celui qui, avant d'être le peintre de *La Joconde*, fut surtout un incroyable esprit scientifique, «père» d'une multitude de machines spectaculaires… que les petites mains pourront tripoter jusqu'à cet automne, au détour de *Leonardo da Vinci – 500 ans de génie*.

Sur papier, il a tout inventé, ou presque, «Leo».

On doit à l'ingénieur les plans de la grue à treuil, du chariot propulsé (qui préfigure la voiture), du piano portable, du scaphandre et du convertisseur de mouvement alternatif en mouvement continu. Sans oublier la spectaculaire «vis aérienne» hélicoïdale (l'ancêtre de l'hélicoptère) et le parachute. Et si on hésite à lui attribuer la paternité de la bicyclette, c'est de peu (un de ses disciples anonymes s'en serait chargé, concluent certaines recherches).

Pas à pas, on réalise l'ampleur de son génie, et de sa curiosité sans bornes : ses plans et réflexions touchent à l'hydraulique, l'optique, l'acoustique, l'architecture et l'urbanisme. Et, bien sûr, aux arts militaires — l'argent étant le nerf de la guerre, et ses mécènes étant belliqueux. On lui doit aussi l'échelle d'assaut, la mitrailleuse multidirectionnelle et le char blindé… qui ne verra le jour que lors de la Première Guerre mondiale.

Sur papier, insiste-t-on. Car bien peu de ses découvertes et hypothèses ont pu être appliquées de son vivant.

Cette expo interactive laisse entrevoir — et toucher, dans le cas d'une douzaine de modèles réduits — les très nombreuses inventions de de Vinci. Des maquettes en bois reproduites d'après les croquis parsemant les nombreux carnets («6000 pages de notes et dessins», apprendra-t-on) que le Florentin a laissés à la postérité.

Lorsqu'il s'intéresse à Léonard le peintre, le musée le fait via le prisme scientifique qui correspond à son mandat.

Ainsi, on se penche sur son esprit naturaliste et son regard scientifique. Par exemple, en considérant son célébrissime *Homme de Vituve* sous l'angle des mathématiques, puisqu'il s'agit d'un exercice d'analyse des proportions du corps humain, et d'une démarche analytique autour du nombre d'or (ici, le nombril du gars nu dans le cercle, bras et jambes écartés). Ou pour jeter un œil scientifique sur les problèmes de conservation qui se posent, lorsqu'on parle de matériaux et pigments datant de la Renaissance…

> Dans les ateliers de Léonard, les arts et les sciences étaient inextricablement liés

On y verra une reproduction de *La belle princesse*, un tableau resté dans l'obscurité jusqu'en 2000, quand les avancées technologiques auront permis d'en certifier la paternité, en authentifiant une empreinte digitale laissée dessus par Léonard, quelque 500 ans plus tôt.

Dans les ateliers florentins de la Renaissance, et en particulier celui de Léonard, les arts et les sciences étaient inextricablement liés, rappelle David Pantalony, conservateur Sciences physiques et médecine pour le Musée des sciences et de l'innovation du Canada (qui regroupe désormais sous la même bannière, Ingenium, trois des musées fédéraux d'Ottawa orientés vers la jeunesse : le MSTC, le Musée de l'agriculture et le Musée de l'aviation).

Chez Da Vinci, on assiste moins une quête du beau qu'à une recherche de la perfection, via l'observation attentive — comprendre : scientifique — de la nature. Une nature d'inspiration divine, sans doute. Les démarches de l'artiste-ingénieur n'étaient donc pas parallèles, mais bien fusionnées en une seule et même quête, poursuit M. Pantalony.

LES SECRETS DE *LA JOCONDE*

Afin d'apporter un écho contemporain à la dualité de la démarche de de Vinci, la section consacrée à l'incontournable *Mona Lisa* s'intéresse moins aux aspects esthétiques de la toile qu'aux procédés photographiques complexes qui ont récemment permis d'en

facebook/lesoleildequebec
@cyblesoleil

L'exposition permet de voir et même de toucher des inventions de de Vinci.

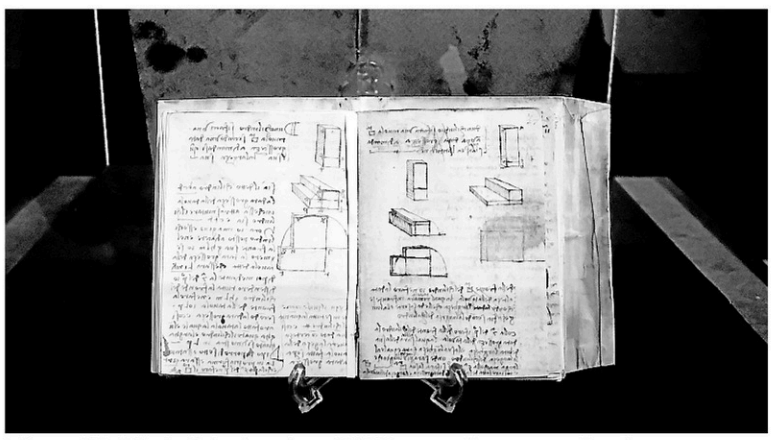

Léonard de Vinci a laissé environ 6000 pages de notes et dessins.

de de Vinci

extirper «25 secrets» et détails invisibles à l'œil nu.

Cette section traite des récentes recherches menées au Musée du Louvre (où la véritable Joconde tue le temps derrière sa vitre pare-balles) par l'ingénieur associé Pascal Cotte. À l'intersection de l'art et de la science moderne, le recours à une caméra multispectrale spécialement conçue pour cette tâche permet de révéler les couleurs originelles d'une toile ayant affreusement pâli, et de conclure que les subtilités chromatiques sont impossibles à restaurer.

Le cerveau de Léonard bouillonnait d'idées incroyables, résume M. Pantalony. Il perçoit le génie florentin comme un exceptionnel «*problem solver*» : un esprit scientifique qui s'amusait à «identifier des problèmes de son époque, pour mieux les régler», après étude et analyse approfondie.

Son sens de l'observation s'exprime au travers de moult dessins anatomiques. Pour leur souci de précision, les croquis de de Vinci sont à la base d'un véritable «héritage», tant en ingénierie qu'en médecine, la discipline ayant profité de ses études anatomiques, évoque le conservateur.

Un volet de l'exposition s'intéresse aux peintures et portraits de l'artiste, mais, pour certaines raisons évoquées ci-haut, le MSTC n'accueille aucune toile du maître, mais uniquement des représentations. Ce volet, quoique scientifiquement pertinent, est beaucoup moins spectaculaire que la déambulation au milieu des maquettes. On a aussi pris énormément de plaisir à «feuilleter» les carnets de de Vinci sur écran vidéo, grâce à un atelier interactif.

Une salle tente de donner au visiteur l'impression qu'il se glisse littéralement «dans» le cerveau du génie. Cette «galerie interactive» a une approche plus sensorielle. Aux murs, sur des écrans géants, sont projetées des images d'œuvres en gros plan, des croquis, des pensées et aphorismes tirés de ses carnets, tandis que l'oreille est bercée par de paisibles mélodies de la Renaissance. On s'y sent comme dans une nef. Un lieu propice à la méditation. Et à la naissance d'idées de génie?

Conçue en collaboration avec le Museo Leonardo da Vinci, à Rome, *Leonardo da Vinci – 500 ans de génie* a déjà été présentée dans une trentaine de pays, mais il s'agit d'une première au Canada.

Les trois dernières belles années en France

Agence France-Presse

PARIS — Léonard de Vinci aura passé les trois dernières années de sa vie à Amboise, à l'invitation de François 1er : une période hyperactive mais pas fondamentale pour l'œuvre du génie de la Renaissance dont la création fut avant tout italienne.

«On tient à rester humbles, l'essentiel s'est fait en Italie», dit à l'AFP Catherine Simon Marion, déléguée générale du Château du Clos-Lucé, où le célébrissime peintre et inventeur est mort le 2 mai 1519. Nombre d'Italiens ne comprennent toujours pas que plusieurs de ses chefs d'œuvre soient au Louvre.

C'est à l'automne 1516 qu'il accepte l'invitation du vainqueur de Marignan, qu'il a rencontré en décembre 1515 à Bologne.

Il a 64 ans, traverse les Alpes, accompagné de Francesco Melzi, son plus fidèle disciple, emportant dans ses sacoches de cuir la Joconde, le Saint Jean-Baptiste et la Sainte-Anne, ainsi que ses très nombreux carnets, manuscrits et notes.

François 1er et sa mère Louise de Savoie l'accueillent à bras ouverts. Le voilà «premier peintre, ingénieur et architecte du roi». Il bénéficie d'une pension princière et du château du Cloux, aujourd'hui le Clos-Lucé, à 400 mètres du château d'Amboise où le monarque vient avec sa cour.

Un exil doré, alors qu'à Rome Michel-Ange et Raphaël sont «la nouvelle génération montante» ? Non, un départ en toute liberté pour rejoindre François 1er, selon l'historienne de l'art Hayley Edwards Dujardin, auteure de *Léonard de Vinci* (Hachette).

Dans ses trois années à Amboise, «Léonard organise des fêtes pour le roi, fait des travaux d'ingénierie civile, continue à dessiner les animaux et la nature, apporte une dernière touche à sa Sainte-Anne», explique Catherine Simon Marion.

«Il restera jusqu'au bout animé par son immense curiosité. C'était un homme en bonne santé, végétarien, qui montait à cheval».

«La mère de François avait compris que Léonard serait l'homme qui permettrait à son fils de rayonner. Quant au jeune roi, il était fasciné par la diversité de ses savoirs en anatomie, botanique, spiritualité. Il venait le voir presque tous les jours, l'appelait "mon père". Léonard lui apportait une forme d'apprentissage du savoir», ajoute-t-elle.

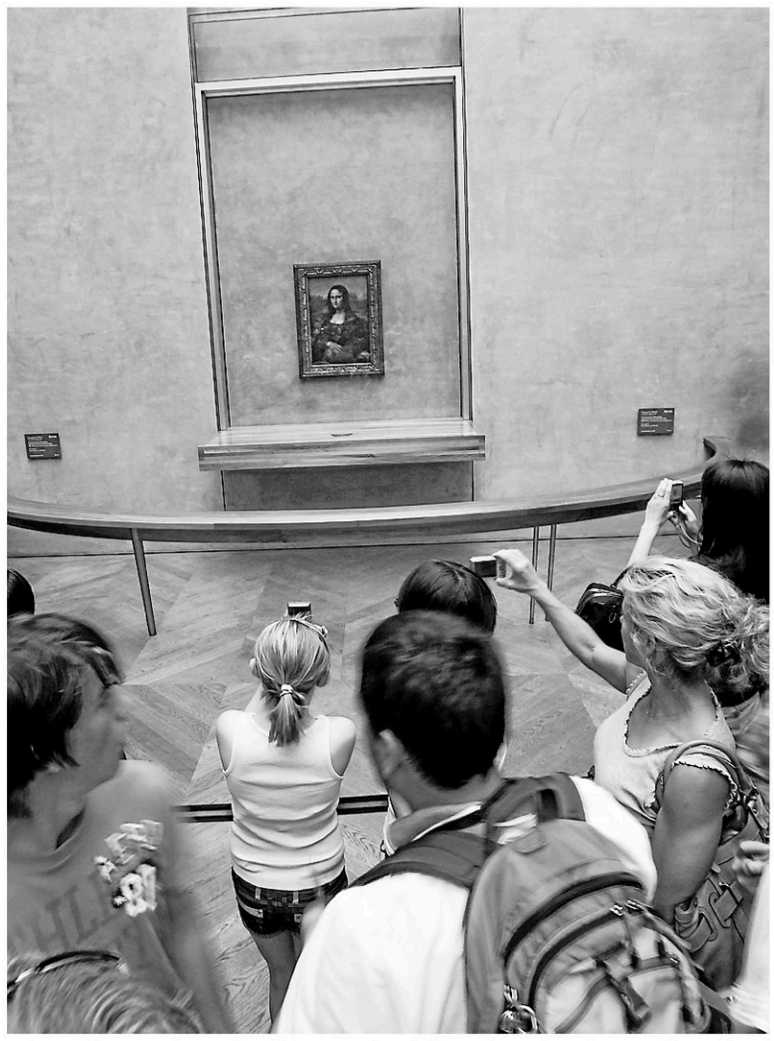

Même s'il a passé ses dernières années hébergé par le roi François 1er, à qui il donnait conseil, la manière dont *La Joconde* et deux autres peintures sont parvenues au Louvre est un mystère, comme plusieurs autres sujets entourant Léonard de Vinci. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Par contre, affirmer que Léonard est mort dans ses bras est une légende, reprise notamment par les romantiques», explique Mme Simon Marion.

LÉONARD ET CHAMBORD?

Selon Haylay Edwards Dujardin, «Léonard n'est plus alors dans l'acte de la création. Il n'était pas attendu pour cela. Il ne fait plus de commandes. Il ne produit rien pour François 1er. Il n'a plus rien à proposer et il ne veut pas proposer. Il est plongé dans ses recherches. C'est une retraite paisible : avec un mécène qui le loge, le nourrit, ne demande rien si ce n'est des échanges intellectuels».

Concernant le chantier de Chambord dont la construction débute quelques mois après sa mort, «tout porte à croire que les plans auraient pu être inspirés de Léonard», estime, avec prudence, la déléguée générale.

«Il avait travaillé pour le roi à la construction des plans d'un château idéal jamais réalisé à Romorantin, et il a rencontré Dominique de Cortone, architecte de Chambord. Léonard avait fait des dessins sur les plans centrés et les escaliers à double ou quadruple révolution. On peut dès lors supposer qu'ils peuvent avoir servi d'inspiration pour Chambord», dont le plan centré et l'escalier à double révolution sont des innovations, estime-t-elle.

Selon Hayley Edwards Dujardin, «rien n'est prouvé» sur ce point de polémique, les plans centrés [plan d'une construction bâtie autour d'un point central] «étant déjà fréquents en Italie à la même époque».

Et comment sont parvenues les trois peintures, dont la Joconde, au Louvre? Selon Mme Simon Marion, Léonard les aurait données à son modèle (et probable amant) Salai (Gian Giacomo Caprotti) qui les aurait vendus à François 1er avant même la mort du peintre.

Pour l'historienne de l'art, «il reste beaucoup de mystères autour de Léonard», dont la tombe est aujourd'hui dans la chapelle Saint-Hubert du château royal d'Amboise.

Mort de Beth Carvalho, icône de la samba

RIO DE JANEIRO — La chanteuse brésilienne Beth Carvalho, surnommée «la Marraine de la Samba», est morte mardi d'une infection généralisée à l'âge de 72 ans, a annoncé l'hôpital de Rio de Janeiro où elle est décédée.

«Notre chère Beth Carvalho s'est éteinte aujourd'hui [...], entourée de l'amour de sa famille et de ses amis», a déclaré son agent Afonso Carvalho dans un communiqué.

Handicapée par de graves problèmes de dos, elle se produisait en fauteuil roulant ces dernières années. «Beth laisse un héritage inestimable pour la musique populaire brésilienne et restera dans les mémoires pour son combat en faveur de la culture et du peuple brésilien», a ajouté son agent.

La voix grave de cette égérie de la traditionnelle école de samba Mangueira a bercé des millions de Brésiliens vibrant au son de son plus grand succès, *Coisinha do pai* (petite chérie de Papa). «C'était un de plus grands noms de la samba, une voix qui chantait avec son âme», a déclaré Mangueira dans un message sur Instagram.

En 50 ans de carrière, Beth Carvalho a enregistré 33 disques.

En 2009, elle a reçu un Grammy Latino à Las Vegas pour l'ensemble de son œuvre et un autre en 2012 pour son disque *Nosso samba esta na rua* (notre samba est dans la rue), qui a marqué son retour sur scène. Elle venait de passer 18 mois clouée au lit, déjà pour des problèmes de dos.

Engagée à gauche, la chanteuse brésilienne a participé ces dernières années à plusieurs concerts de soutien à l'ex-président Luiz Inacio Lula da Silva, incarcéré pour corruption depuis plus d'un an.

AFP

La distribution surprenante de *Mamma Mia!*

LUC BOULANGER
La Presse

Heureusement que Joëlle Lanctôt a fait à sa tête! Car si l'interprète de Mary Poppins avait écouté Serge Postigo, elle n'aurait jamais passé les auditions de *Mamma Mia!*. Ni décroché le rôle principal de Donna, la mère d'une famille monoparentale qui organise le mariage de sa fille dans son auberge paradisiaque en Grèce.

La distribution de *Mamma Mia!* en répétitions. Le spectacle sera présenté à la salle Albert-Rousseau dès le 14 août. — PHOTO LA PRESSE, MARCO CAMPANOZZI

«Je lui ai dit : "Viens si tu veux, Joëlle. Malheureusement, tu as l'âge qu'il ne faut PAS pour *Mamma Mia!*, raconte Postigo. J'ai besoin d'actrices de 20 ans et de 45 ans; pas de 33 ans." Or, quand je l'ai vue en audition, c'était une évidence que ce personnage est fait pour elle.»

Depuis qu'il dirige les productions estivales de Juste pour rire, Serge Postigo se «condamne à passer des auditions». Durant près de quatre mois, il a appelé près de 900 personnes en audition pour *Mamma Mia !*. Il a vu et revu des centaines d'interprètes avant de faire son choix définitif, en décembre dernier.

Postigo insiste pour construire sa distribution «au mérite et non à la notoriété». Même si, en général, les producteurs préfèrent les têtes d'affiche. «Chaque fois, à la fin des auditions, mes certitudes sont anéanties», dit-il.

Le rôle de Sophie, la fille de Donna, sera défendu par Romane Denis (*Charlotte a du fun*, *Subito texto*). L'actrice de 21 ans partage la scène avec, entre autres, Guillaume Borys, qui joue son fiancé.

«Je ne la connaissais pas du tout, confie le metteur en scène. Or, si je m'étais basé uniquement sur son CV [Romane n'a pas de formation en théâtre ni d'expérience de scène], je ne l'aurais jamais prise, explique Postigo. Or, en audition, j'ai réalisé qu'elle était parfaite pour le rôle.

«Romane a l'air tellement plus jeune que son âge. Mais lorsque j'ai chanté avec elle pour la première fois, la complicité mère-fille sautait aux yeux!» ajoute Joëlle Lanctôt, qui se spécialise dans les comédies musicales, après *Grease*, *Footloose* et *Mary Poppins*.

DE DAVE ST-PIERRE À *MAMMA MIA!*

Sur papier, Hubert Proulx n'aurait jamais lui non plus fait partie de *Mamma Mia!*. Proulx va jouer Bill, l'un des pères potentiels de Sophie (les deux autres sont Eloi Archambaudoin et Frayne McCarthy).

Le comédien, qu'on voit à la télévision dans *Unité 9* et *District 31*, est un interprète de théâtre et de danse contemporaine (*Suie* de Dave St-Pierre). On l'imagine plus dans un drame intense que dans une comédie musicale estivale et festive. S'il collabore pour la première fois à une production de Juste pour rire, c'est grâce aux auditions : «Mon agent a tellement insisté pour que je passe une audition avec Serge. Jusqu'à la dernière minute, je ne voulais pas y aller», confie le comédien qui est ravi de son expérience.

En plus de la mise en scène, Serge Postigo signe l'adaptation québécoise et la traduction du livret de *Mamma Mia !*. Steve Bolton signe les chorégraphies, tandis qu'Estelle Esse est à la direction musicale. Cela représente un gros défi puisqu'il y a des chœurs durant presque tout le spectacle. «Comme tout le monde connaît très bien les chansons, il faut faire en sorte que le public les redécouvre dans un tout autre angle», explique Postigo.

Au Théâtre St-Denis, à Montréal, dès le 5 juin; à la salle Albert-Rousseau, à Québec, dès le 14 août

Dans sa démarche documentaire, l'équipe de la pièce *Entre autres* a exploré les thématiques des groupes identitaires, de l'antiféminisme, du climatosceptiscisme et de l'héritage du catholicisme dans nos vies. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

ENTRE AUTRES

Chocs d'idées

GENEVIÈVE BOUCHARD
gbouchard@lesoleil.com

CRITIQUE

On a souvent parlé du «mystère Québec». Les artistes derrière le spectacle documentaire *Entre autres*, qui vient clore la saison du Périscope, multiplient le questionnement par quatre en menant autant d'enquêtes sur des questions qui les préoccupent et qui ont polarisé les opinions : les groupes identitaires, l'antiféminisme, le climatosceptiscisme et l'héritage du catholicisme dans nos vies.

Le dessin qui orne l'affiche de la pièce donne le ton : un pugiliste *vintage* en frappe un autre en pleine poire, mais un bouquet de fleurs a été ajouté dans son gant de boxe. Voilà une image qui résume l'esprit de ce spectacle qui confronte les idées avec beaucoup d'ouverture. Si d'aucuns sont prompts à penser que les gens de théâtre finissent par se ressembler dans leur culture et leur mode de vie, ces féministes, écolos et laïcs qui se disent ouverts à l'autre auront le mérite d'aller à la rencontre de ceux qui ont une opinion divergente afin d'essayer de les comprendre.

L'exercice a pris naissance sur les bancs d'école, au Conservatoire d'art dramatique, sous la supervision d'Alexandre Fecteau, qui œuvre ici à titre de dramaturge et de metteur en scène. Sept comédiens et auteurs ont donc mené l'enquête pour démystifier des sujets bouillants d'actualité.

Bouleversé par l'attentat à la Grande Mosquée, à deux pas d'où il a grandi, Étienne D'Anjou est parti sur la trace des groupes identitaires comme Storm Alliance, La Meute et Atalante pour voir de quel bois ils se chauffent. Blanche Gionet-Lavigne a contacté un climatosceptique ou une militante zéro déchets pour saisir l'inaction ambiante en matière de changements climatiques. Motivé notamment par le mouvement #MoiAussi, Vincent Legault explore le point de vue d'antiféministes. Finalement, Vincent Massé-Gagné (puis Marianne Bluteau, puisqu'il faut bien chercher la parité…) s'intéresse à l'influence qu'a encore la religion catholique dans notre société.

LE PUBLIC PRIS À TÉMOIN

Se personnifiant eux-mêmes avec beaucoup d'autodérision ou campant les multiples intervenants qui ont nourri les quatre enquêtes, les membres de la troupe complétée par Laura Amar et Michel Bertrand prêtent habilement vie à toute une galerie de personnages. Il était plutôt rigolo mardi de voir la députée Catherine Dorion, assise aux premières loges, réagir à l'interprétation de son confrère Sol Zanetti par Marianne Bluteau ou à la version d'elle-même campée par Michel Bertrand.

Dans une aire de jeu aux allures d'arène, évoluant sur un canevas blanc servant de surface de projection, les comédiens prennent souvent les spectateurs à témoin : si vous choisissez une place au premier rang, vous serez peut-être invités à intervenir dans le spectacle…

La disposition du public tout autour de la scène centrale s'avère ici révélatrice d'un fait indissociable des enquêtes de nos hôtes. En voyant l'assistance (du moins, celle de la première), on a pu constater qu'elle était à l'image de la population de la capitale : très majoritairement blanche, de culture catholique, plutôt homogène.

Si les enquêtes ne se concluent pas par une prise de position claire, elles offrent du moins un instantané des situations selon les points de vue des auteurs, qui en ressortent avec quelques angoisses réitérées. La rencontre avec ces jeunes adultes et leurs questionnements fait réfléchir et se décline à bien des égards de rafraîchissante manière. Elle gagnerait toutefois peut-être à être resserrée un peu. Trois heures, c'est quand même beaucoup à encaisser.

La pièce *Entre autres* est présentée au Périscope jusqu'au 11 mai.

The Big Bang Theory : des empreintes en guise d'adieux

LOS ANGELES — Les acteurs de Big Bang Theory ont laissé mercredi leurs empreintes dans le ciment au Chinese Theatre, cinéma historique de Hollywood, au lendemain du dernier jour de tournage de la série à succès, dont la 12e saison s'achèvera le 16 mai. Johnny Galecki (qui joue le héros Leonard dans la série), Jim Parsons (Sheldon Cooper), Kaley Cuoco (Penny), Simon Helberg (Howard Wolowitz), Kunal Nayyar (Raj Koothrappali), Mayim Bialik (Amy Farrah Fowler) et Melissa Rauch (Bernadette) participaient tous à cette cérémonie. «On a enregistré le dernier épisode hier [mardi] soir, et j'ai l'impression qu'on continue de travailler ensemble. C'est une bénédiction», a lancé Jim Parsons. Produite par CBS, *The Big Bang Theory* a été pendant des années la comédie la plus suivie de la télévision américaine. Couronnée de 10 Emmy Awards, la série a réuni aux États-Unis plus de 20 millions de téléspectateurs pour certains épisodes de sa neuvième saison. **AFP**

CHOIX TÉLÉ

DU COEUR ET DES BRAS
TVA À 19H
Avec son invité Billy Tellier, Hugo Girard aménage une terrasse adaptée à un enfant en fauteuil roulant.

DES SQUELETTES DANS LE PLACARD
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ À 19H
Patrice L'Ecuyer reçoit Christian Bégin, Élyse Marquis et Sébastien Kfoury.

ZONE FRANCHE
TÉLÉ-QUÉBEC À 20H
On échange sur le retour de l'éducation sexuelle à l'école.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**

5398940

› DANS LES CINÉMAS

DU 26 AVRIL AU 2 MAI 2019

› ALOUETTE (SAINT-RAYMOND)
(418 337-2465)

After – La rencontre Ven 19h15 Sam, Dim 13h 16h30 19h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h15 (G)
Avengers – Phase finale Sam, Dim 13h 15h (G)
Avengers – Phase finale 3D 19h (G)

› BEAUPORT (418 661-9494)

After – La rencontre Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 14h 16h30 19h20 21h40 Sam, Dim 12h25 14h40 17h 19h20 21h40 (G)
Astérix – Le secret de la potion magique Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 15h20 Sam, Dim 12h05 14h15 16h15 (G)
Avengers – Endgame (v.o.a.) 15h10 (G)
Avengers – Endgame 3D (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 11h30 12h30 16h20 18h50 20h 22h30 Dim 11h30 16h25 18h50 20h 22h30 (G)
Avengers – Phase finale Ven, Lun, Mar, Mer 12h15 16h40 17h15 20h30 Sam 12h15 16h40 18h 20h30 Dim 12h15 15h55 16h40 20h30 Jeu 12h15 16h40 17h20 20h30 (G)
Avengers – Phase finale 3D Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 11h15 11h45 13h 14h55 15h25 18h35 19h05 21h15 22h15 22h45 Sam 11h15 11h45 13h15 14h55 15h25 18h35 19h05 21h35 22h15 22h45 Dim 11h15 12h30 14h55 18h35 20h 22h15 (G)
Un bon coup Jeu 19h 21h40
Capitaine Marvel 12h50 15h50 18h45 21h30 (G)
Cimetière vivant Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 19h10 21h20 (13+)
Die Walküre (v.o.s.-t.f.) Sam 12h Lun 18h
Dumbo Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 13h25 16h05 Jeu 13h30 16h05 (G)
Dumbo 3D 18h55 21h15 (G)
Hellboy Ven, Sam, Dim 18h25 21h Lun 21h Mar, Mer, Jeu 18h25 21h (13+)
L'intrus Jeu 19h 21h20
La malédiction de La Llorona Ven 13h45 15h55 19h15 21h25 Sam, Dim 12h45 14h50 17h05 19h15 21h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 15h55 19h15 21h25 (13+)
Mia et le lion blanc Ven, Mar, Mer, Jeu 13h05 15h30 18h20 20h35 Sam 16h50 18h20 20h35 Dim 12h20 14h30 16h50 19h 21h15 Lun 13h05 15h30 18h20 (G)
Nous Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 22h (13+)
Le parc des Merveilles Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h35 15h40 Sam, Dim 12h40 14h35 16h45 (G)
Petite Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 19h30 (G)
Pingouins 13h 15h 16h55 (G)
Shazam! Ven, Lun, Mar, Mer 12h40 15h35 Sam, Dim 12h35 15h35 Jeu 13h 15h50 (G)
Shazam! 3D 18h55 21h50 (G)
Tanguy – Le Retour Ven, Mar, Mer, Jeu 13h55 16h10 18h40 20h50 Sam, Dim 12h20 14h25 16h30 18h40 20h50 Lun 13h45 15h55 18h40 20h50 (G)

› CARTIER (418 522-1011)

After (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 19h Sam, Lun, Mer 21h20 (G)
After – La rencontre Ven, Dim, Mar, Jeu 10h40 12h50 21h20 Sam, Lun 10h40 12h50 19h Mer 10h40 12h50 (G)
Ailleurs Mer 19h (13+)
Avengers – Endgame (v.o.a.) 14h 21h (G)
Avengers – Endgame 3D (v.o.a.) 17h30 (G)
Avengers – Phase finale 10h30 13h 20h (G)
Avengers – Phase finale 3D 16h30 (G)
L'école des lapins Ven 10h30 Sam, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 10h30 15h10 (G)
Everything Outside (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 17h40 Dim 16h30
Grâce à Dieu Ven, Dim 10h20 21h10 Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 10h20 16h30 21h10 (G)
Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? 17h 21h10 (G)
Tanguy – Le Retour 12h10 14h 15h50 19h20 (G)
Le vieil âge et l'espérance Ven 10h30 12h30 15h 19h10 Sam, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 10h30 12h30 14h30 19h10 (G)

› CLAP (418 653-2470)

Avengers – Endgame 3D (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h30 Dim, Mer 18h (G)
Avengers – Phase finale Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 11h 18h Dim, Mer 11h 21h30 (G)
Avengers – Phase finale 3D 14h30 (G)
Les aventures de Rémi Ven, Sam, Lun, Mar, Mer 12h50 16h30 Dim 12h50 Jeu 16h30
Les aventuriers voyageurs – Polynésie française Dim 15h Lun, Mar 10h30 Mer 19h
Le chaînon manquant Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 10h50 Jeu 10h35 (G)
Le comté de Hale au matin, au soir (v.o.s.-t.f.) Jeu 14h (G)
Dumbo Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 11h20 13h45 18h55 Sam 10h45 13h45 18h55 (G)
L'école des lapins Ven, Sam, Dim, Mer 10h50 (G)
L'empereur de Paris Ven, Sam, Lun, Mar 14h 18h50 21h15 Dim, Jeu 18h50 21h15 Mer 14h 21h15 (13+)
Une femme en guerre Ven, Dim, Lun, Mar, Jeu 10h50 18h15 Sam 18h15 Mer 16h40 (G)
Une femme en guerre (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 15h Dim 16h30 (G)
Grâce à Dieu Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 11h15 16h05 Jeu 11h05 16h05 (G)
Lady Macbeth of Mtsensk – Opéra Bastille (v.o.s.-t.f.) Dim 13h Jeu 15h
Lepage au soleil – À l'origine de Kanata Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 16h20 20h15 Mer 20h45 (G)
Le livre de Green Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 17h10 Jeu 17h30 (G)
Merveilles des mers Jeu 12h (G)
Mia et le lion blanc Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 15h05 Jeu 15h35 (G)
Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 12h25 17h15 19h45 21h45 Jeu 12h25 17h15 20h 21h55 (G)
Red Trees (v.o.a.) Mer 12h (G)
Sunset – La fin du jour (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Lun, Mar, Mer 16h15 Dim 17h Jeu 13h45 (13+)
Sunset – La fin du jour – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) 21h10 (13+)
Sur les toits Havane (v.o.s.-t.f.) Mer 19h
Tanguy – Le Retour 13h 14h25 19h20 (G)
Tanguy – Le Retour – Séances VIP (v.o.f.) 21h20 (G)
Une vie en hauteur (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Lun, Mar 11h30 13h55 19h05 Dim 10h50 14h 19h40 Mer 10h50 13h55 19h05 Jeu 10h40 12h50 19h05 (16+)
Une vie en hauteur – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 21h25 Dim 21h50 (16+)

› CLAP – LORETTEVILLE
(418 653-2470)

After (v.o.a.) Dim, Mer 19h30 (G)
After – La rencontre Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 11h 14h55 19h30 21h50 Dim 12h45 14h55 17h25 21h50 Mer 12h55 15h05 21h50 (G)
Avengers – Endgame (v.o.a.) Dim, Mer 19h30 (G)
Avengers – Endgame 3D (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h (G)
Avengers – Phase finale Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 12h 15h45 19h30 Dim, Mer 12h 15h45 (G)
Avengers – Phase finale 3D Ven, Lun, Mar, Jeu 13h30 17h15 Sam 10h 13h30 17h15 Dim 10h 13h30 17h15 21h Mer 13h30 17h15 21h (G)
Les aventures de Rémi Ven, Sam, Lun, Mar 11h 17h25 Dim, Mer 11h Jeu 11h 16h50
Les aventuriers voyageurs – Polynésie française Dim 15h
Capitaine Marvel 11h05 13h40 16h20 (G)
Capitaine Marvel 3D – Séances VIP 21h35
Captain Marvel (v.o.a.) 18h55 (G)
Dumbo Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 11h15 13h45 16h15 18h50 Dim 10h 12h30 19h10 Mer 11h15 13h45 16h15 18h50 21h20 (G)
Dumbo (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 21h20 Dim 21h30 (G)
L'école des lapins Ven, Sam, Lun, Mar, Jeu 13h15 Dim 10h45 Mer 11h25 (G)
L'empereur de Paris Ven, Sam, Lun, Mar 11h 13h45 Dim 13h45 Mer, Jeu 11h (13+)
Une femme en guerre 17h20 (G)
Free Solo (v.o.s.-t.f.) Mer 18h (G)
Grâce à Dieu 16h25 (G)
Lady Macbeth of Mtsensk – Opéra Bastille (v.o.s.-t.f.) Dim 15h
La malédiction de La Llorona Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 19h45 Mer 20h Jeu 20h35 (13+)
La malédiction de La Llorona – Séances VIP Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 21h50 Mer 22h Jeu 22h25 (13+)
Mia et le lion blanc Ven, Sam, Lun, Mar 13h05 Dim 12h45 Mer 13h20 Jeu 12h55 (G)
L'or vert (v.o.s.-t.f.) Mer 14h
Rêveuses de villes (v.o.s.-t.f.) Jeu 19h
Les sentinelles Jeu 14h
Shazam! 13h20 16h10 19h 21h40 (G)
Tanguy – Le Retour Ven, Sam, Lun, Mar 11h 15h15 19h20 Dim, Jeu 10h40 11h30 19h20 Mer 11h 15h25 19h20 Jeu 11h 14h55 19h20 (G)
Tanguy – Le Retour – Séances VIP (v.o.f.) 21h25 (G)

› DES CHUTES (SAINT-NICOLAS)
(418 831-2660)

After – La rencontre Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Au bout des doigts Lun 13h 18h55 (G)
Avengers – Phase finale Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h45 19h30 Sam, Dim 12h45 16h30 20h (G)
Avengers – Phase finale 3D Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h45 20h30 Sam, Dim 12h45 16h30 20h30 (G)
Le chaînon manquant Sam, Dim 13h 15h30 (G)
Dragons – Le monde caché Sam, Dim 13h (G)
Dumbo Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (G)
Grâce à Dieu Ven, Lun, Jeu 13h 19h30 Sam 15h30 19h30 Dim, Mar 19h30 Mer 13h (G)
La malédiction de La Llorona Ven, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 19h 21h30 Lun 21h30 (13+)
Passeport pour le monde – Irlande, terre d'émeraude Dim 15h30 Mar 13h Mer 19h
Shazam! Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h35 21h30 Sam, Dim 12h35 15h30 18h35 21h30 (G)
Tanguy – Le Retour Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)

› IMAX GALERIES DE LA CAPITALE
(418 624-4629)

Avengers – Endgame – IMAX (v.o.a.) Sam, Mar, Jeu 10h45 (G)
Avengers – Endgame 3D – IMAX (v.o.a.) Ven, Mer 10h45 Lun 18h45
Avengers – Phase finale – IMAX Ven, Dim, Lun, Mer 14h45 22h45 Sam, Mar, Jeu 14h45 (G)
Avengers – Phase finale 3D – IMAX Ven, Mer 18h45 Sam, Dim, Mar, Jeu 10h45 18h45 Lun 10h45

› LIDO (LÉVIS) (418 837-0234)

À cinq pieds de toi 21h30 (G)
After – La rencontre Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Avengers – Phase finale Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h45 19h30 Sam, Dim 12h45 16h30 20h (G)
Avengers – Phase finale 3D Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h45 20h30 Sam, Dim 12h45 16h30 20h30 (G)
Les aventures de Rémi Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h Sam, Dim 19h
Dérive – Séances VIP (v.o.f.) Lun 13h 19h (13+)
Hellboy 21h30 (13+)
La malédiction de La Llorona Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+)
Mia et le lion blanc Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h Sam, Dim 13h 15h30 19h (G)
Le parc des Merveilles Sam, Dim 13h 15h30 (G)
Shazam! Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h35 21h30 Sam, Dim 12h35 15h30 18h35 21h30 (G)
Tanguy – Le Retour – Séances VIP (v.o.f.) Ven, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 Lun 21h30 (G)

› SAINTE-FOY (418 871-1550)

À cinq pieds de toi Ven, Sam, Dim 19h35 22h10 Lun 19h25 Mar 19h30 22h15 Mer 19h25 21h55 (G)
After – La rencontre Ven, Sam, Dim 12h10 14h45 17h10 19h45 22h20 Lun, Mar, Mer 12h10 14h45 17h10 19h40 22h10 Jeu 13h30 16h30 19h30 22h (G)
Avengers – Endgame (v.o.a.) Ven, Dim 14h45 Sam, Mar 14h40 Lun, Mer, Jeu 14h35 (G)
Avengers – Endgame 3D (v.o.a.) Ven 10h55 12h40 16h40 18h40 20h40 22h30 Sam 10h45 11h45 15h20 18h45 21h 22h35 Dim 10h55 12h40 16h40 18h40 20h40 22h25 Lun, Mer, Jeu 10h55 12h40 16h40 18h30 20h40 22h10 Mar 10h55 12h40 16h40 18h30 20h40 22h15 (G)
Avengers – Phase finale Ven 10h45 14h30 16h 18h25 22h15 Sam 10h30 14h25 16h 18h25 22h15 Dim 10h40 14h35 15h40 18h10 21h55 Lun 10h35 14h15 16h 18h05 21h50 Mar 10h40 14h25 16h 18h20 22h05 Mer 10h50 14h35 17h 18h05 21h50 Jeu 10h40 14h25 16h 18h10 21h55 (G)
Avengers – Phase finale 3D Ven 11h10 12h 13h 15h 17h 19h 20h 21h 22h40 Sam 11h 12h 13h 14h55 17h 19h 20h 20h45 22h40 Dim 11h10 11h45 13h 15h05 17h 19h 20h 21h 22h35 Lun 11h 12h 13h 14h50 17h 18h45 20h 21h 22h25 Mar 11h10 12h 13h 14h50 17h 18h45 20h 21h 22h30 Mer 11h15 12h 13h 15h 15h40 18h45 20h10 21h 22h20 Jeu 11h10 12h 13h 14h50 17h 18h45 20h 21h 22h20 (G)
Capitaine Marvel Ven, Sam, Lun, Mar, Mer 13h25 16h20 19h15 22h05 Dim 13h15 16h10 19h15 22h05 Jeu 13h20 16h20 19h15 22h05 (G)
Captain Marvel (v.o.a.) Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h50 15h50 18h50 21h45 Sam 12h30 15h35 18h50 21h45 (G)
Die Walküre (v.o.s.-t.f.) Sam, Mer 12h Lun 18h05
Dragons – Le monde caché Ven 13h40 16h25 Sam, Lun, Mar 11h30 14h10 16h50 Dim 11h30 14h10 16h45 Jeu 11h30 14h10 (G)
Dumbo Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 16h05 Dim 11h 13h45 16h25 (G) **Dumbo 3D** Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 19h 21h45 Dim 19h05 21h45 (G)
Exhibition on screen : Rembrandt (v.o.a.) Dim 12h55
La malédiction de La Llorona Ven, Sam, Dim 12h20 14h55 17h20 19h50 22h25 Lun, Mer, Jeu 12h20 14h55 17h20 19h50 22h25 Mar 12h20 14h55 17h20 19h50 22h20 (13+)
Shazam! Ven, Lun, Mar 13h 16h05 Sam 12h50 15h50 Dim 12h30 15h10 Mer 12h30 15h40 Jeu 13h 16h10 (G)
Shazam! (v.o.a.) Ven 12h30 15h40 18h55 21h55 Sam, Mer 18h55 22h Dim 15h40 18h55 22h Lun 11h45 14h50 22h Mar, Jeu 12h30 15h40 18h55 22h (G)
Shazam! 3D Ven, Lun, Mar 19h10 22h10 Sam, Mer 19h20 22h20 Dim 19h25 22h20 Jeu 19h10 22h05 (G)
UglyDolls – Le film Jeu 16h50 19h25 21h50

COMPILATION MEDIAFILM.CA

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission — 2019-05-02

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 ICI RC Télé	2	Des squelettes (N)	Lâcher prise / Dormir	Les magnifiques (N)	Le grand rire (N)	Bonsoir! / Marie-Eve Tremblay et Anick Lemay. (N)		Le Téléjournal (N)		SportsEx (N)
4 TVA	4	Du coeur et des bras (N)	Rêvons maisons (N)	**BRÛLÉ: UN CHEF SOUS PRESSION (2015) avec Sienna Miller, Bradley Cooper.**				TVA nouvelles (N)	(22h35) Denis Lévesque (N)	
2 V	5	Rire et délire	Rire et délire	Tu m'aimes, tu mens		Taxi payant	Imposteurs (N)		Rire et délire	911
15 TQc	3	Conseils de famille	Génial!	Zone franche / Cours d'éducation à la sexualité (N)		Les francs-tireurs		Cette année-là / 2004: Pierre Lapointe		Un chef à la cabane
6 CBC	6	22 Minutes	LNH Hockey / Bruins de Boston c. Blue Jackets de Columbus Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (En direct)					CBC News: The National (N)		CBC Montreal News (N)
12 CTV	7	eTalk (N)	Big Bang Theory	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Station 19 / Always Ready Partie 2 de 2 (N)		Law&O: SVU / Snoop Dogg et Orlando Jones. (N)		CTV National News (N)
20 Global	8	Ent. Tonight (N)	Ent. Tonight Canada	Big Brother Canada (N)		Superstore (N)	Abby's (N)	S.W.A.T. / Larry Poindexter et Nitya Vidyasagar. (N)		Global News (N)
22 ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition	Grey's Anatomy / Jaina Lee Ortiz Partie 1 de 2 (N)		Station 19 / Always Ready Partie 2 de 2 (N)		For the People / Moral Suasion (N)		Local 22 News (N)
3 CBS	53	CBS Evening News (N)	Ent. Tonight (N)	Big Bang Theory (N)	Young Sheldon (N)	Mom (N)	Life in Pieces (N)	S.W.A.T. / Larry Poindexter et Nitya Vidyasagar. (N)		Channel 3 News at 11 (N)
44 FOX	54	Big Bang Theory	Big Bang Theory	The 68th Annual Miss USA Pageant (N)				Local 44 News at 10 p.m. (N)		Last Man Standing
5 NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune	Superstore (N)	A.P. Bio (N)	Brooklyn Nine-Nine (N)	Abby's (N)	Law&O: SVU / Snoop Dogg et Orlando Jones. (N)		11pm News (N)
57 PBS	50	PBS NewsHour (N)		New Tricks / Diamond Geezers		Death in Paradise		Happy Valley		BBC World News
ICI RDI	19	24/60 (N)		Les grands reportages (N)		Le Téléjournal (N)		Mordus de politique (N)		Le National (N)
ICI ARTV	31	(18h30) Downton Abbey	Moi et l'autre	Lumière sur... / Liza Frulla (N)		The White Princess (v.f.) / Bourgogne (N)		(22h10) The White Princess (v.f.) / Le prétendant (N)		
Canal D	36	DestinationCauchemar	DestinationCauchemar	De l'or sous la glace (N)		Harceleurs de stars / Madonna		Docu-D / Louis! Louis! Louis! (N)		
Canal Vie	44	Josée Boudreault plus forte que l'AVC		Dog Tales / Les oubliés	Dog Tales / Sauvez les 21	Catastrophe		Faites-nous la cour	Quais et terrasses	Bye-Bye Maison
Évasion	40	Benoit à la plage / Saint-Malo		Splendides hôtels / Grand Resort Bad Ragaz, Suisse		Trésor des pirates (N)	Xtrême adrénaline	Parcs aquatiques (N)	Parcs aquatiques	Regarde le monde (N)
Historia	42	Truck non stop	Truck non stop	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Belles ordures
MAX	32	Le mentaliste / Pour l'honneur		Chicago Justice / Homicide collatéral		Esprits criminels / Les travailleurs de l'ombre		X-Files: Aux frontières du réel / Ghouli		Dr House / Marché conclu
Musique Plus	33	Buzz	Buzz	Les magiciens / Ressentir ou agir		**L'INCROYABLE HULK (2008) avec Liv Tyler, Edward Norton.**				
Séries +	41	Crimes majeurs / Derrière les apparences		Queen of the South / Bienvenue en Amérique		Queen of the South / Quarante minutes chrono		Dre Mary / Les grands moyens		Détectives privés
TV5	29	Champions du monde	13h15, le samedi	Des racines et des ailes / La pyramide du Louvre fête ses 30 ans!				Nina / Sortie de route		Journal/(23h20) C à dire?!
Unis TV	30	Bouffe en cavale / Vicksburg: Au rythme du courant		Gala des prix Trille Or (N)			Jenny/(21h45) Jenny	File d'attente	Web Thérapie	Web Thérapie
Z	43	Seuls et tout nu / Le danger rôde tout près (Floride)		Les stupéfiants		Maripier! / Kevin Parent	Comédie sur mesure	T'es pas game	T'es pas game	**DERRIÈRE LA SCÈNE**
RDS	25	Sport en liberté (N)	30 images/ seconde	LCF Repêchage (En direct)				L'antichambre (En direct)		Sports 30 (N)
Sportsnet	179	Hockey Cntrl (En direct)	LNH Hockey / Bruins de Boston c. Blue Jackets de Columbus Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (En direct)					(22h15) LNH Hockey / S.J./Col. (En direct)		
TSN	190	That's Hockey (En direct)	Road Kentucky Derby (N)	Road Kentucky Derby (N)	Kentucky Derby Access					SportsCentre (N)
9 Télé-Mag	10	Passionnés VR	Passion Auto Rétro	Habitat-Mag	Voyage magazine	Loisirs, Chasse et Pêche		Plaisirs Nautiques	Passionnés VR	Leurre juste à la pêche
MATV	9	(18h30) Mise à jour	LeZarts	Projection libre		EAUtrement	Des chemins	Ça marche Doc!	Les feedback de l'Ampli	Tuning, moteur
Télétoon	56	TeenTitans/ Teen Titans	Bravest Warriors	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Archer / Auflösung	Les Grandes Gueules	Les Simpson
VRAK	38	En famille	Med	Les Foster / Vers le sud (N)		Riverdale (v.f.) (N)		En famille	Code F. / Nos idoles	Flashpoint

petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h 30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION
..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS
..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS
..... **4816 à 4819**
EMPLOIS
..... **4831 à 4834**
VÉHICULES
..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES
..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER VENTE

4685 Condos à vendre

CONDO CENTURY VILLAGE DEERFIELD
RENSEIGNEMENTS : 418 658-7001

Condo neuf à Cap Rouge
« Le Charles Félix » grand 4½,
2 s/bains, a/c, stat. int., asc. Libre imm.
Possibilité de location.
418-802-1273 418-570-8311

STE-FOY, libre imm., 4½, électroménagers incl., vendeur motivé, 149 000$
Natalie Breton Courtier 418 558-3344

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

2½, 2660 rue Gaspard, plancher bois franc, pêle, réfrig. inclus, chambre femée, chauffé, 485$/mois. 418-563-5665.

4½, TOUT INCL., **ch./écl**. 2660 Gaspard, stationnement, 691$. libre 1er juil., **418 563-5665.**

5½, situé coin Loyola et DeLisieux, (3547 Loyola) plancher flottant, **chauffé**., stat., 1er juil. 798$/mois. 418-563-5665.

4738 Logements à louer Beauport

MANOIR BEAUPORT
4½ disp. juillet, 747$ chauffé, eau ch., ascenseur, piscine, intercom, stat.($), 418 650-2121 www.roussin.qc.ca

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

3½, 4½, 5½ 1 MOIS GRATUIT
STE-FOY, à partir de 690$, 805$, 895$ chauffé, eau chaude. PRÈS DES PONTS, entrées lav-séc., balcon, stat., locker
1er juillet, 1 mois gratuit OU semi-meublé sans frais pour 1 an,
(418)930-3842, 930-5692, 651-2511

4½ DES PINS E., Québec, neuf, un mois gratuit pas de stat., non ch. non écl., 870$ **418 956-6551**

5½,4½, 3½ propre, tranquille, pl bois, + s/lavage,**2½** ch, meublé, tranquille, 418-527-4170

5½ ST-PASCAL
Près cégep, hôpital, rénovés, intercom, bois franc, métrobus, stat., **418 627-2011**

ST-ODILE 3½
chauffé, eau chaude, tout béton, rénové, juillet. **418 623-3125**

4743 Logements à louer Charlesbourg

418-262-4014, 3½,4½, 5½
Aires ouvertes, porte patio, tout incl.

4½ - 73e RUE OUEST, 1er étage, pas ch. ni écl., stat., 700$, libre 1er juil. 418-626-4324.

627-2052
Seigneurie Henri-Bourassa
3 ½, 4½ TOUT INCLUS
Béton, ascenseurs, piscine, tennis intercom., caméras et stationnement.

PRÈS DE L'ATRIUM, GRAND 4½, moderne, 1100 pi car., juin ou juillet. 750$ + promotion. **418 842-5733 ou 418 843-1071.**

4745 Logements à louer Duberger/Les Saules/Vanier

RÉSERVATION juillet 2019, 3½, et 4½ www.jardins-emond.com, 418-683-1261.

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ - 4½, 960$ à 1,260$ tout inclus, balcon, vue fleuve
418 682-5246

4½, 529 ST-PATRICK, sur 2 étages, ch., écl., avec terrasse, 1,200$, 418-623-3412

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

1½ AU 845 rue Richelieu, concierge, ch./écl., meublé, internet, câble, buanderie, près du Carré D'Youville, libre, 585$, 418 524-2873.

3½, PRÈS hôp. St-Sascrement, chauffé, boiseries, s/bains neuve, entrées lav./séc., 1er juin ou juillet, 715$. **418 522-6183**

LE MONTMORENCY
165, Grande Allée Est
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
3½ - 4½ STUDIOS
meublés ou non tout équipés court terme
www.bilodeauimmobilier.com

4749 Logements à louer Rive-Sud

418-265-2842, À VOIR, À St-Romuald, 2½ et 4½ tout incl.

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1½ - tout inclus,
418 651-1386

2 PAS UL, 3½ 4½, 5½
À MACKAY - MYRAND
IDÉAL ÉTUDIANT
LIBRE, imm. + juillet et septembre
Jour: 418-652-8229

4 ½ rue de Dijon, non-fumeur, bois franc, eau chaude, calme, stat., près des services, 755$, 418-658-0881 www. gescorp.ca

DOMAINE DES COMPAGNONS
4½ disp., 1er sept., à partir de 970$ tout inclus, piscine chauffée
418-650-2121 Poste 101
www.roussin.qc.ca

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS 3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant, paisibles, stat. int., ascenseur.
418 454-4392

4753 Logements à louer Sillery

5½, 2 ch., planchers bois franc, chauffé, 1321 avenue Charles. 948$, 418-563-5665.

Une vue saisissante !
Les Jardins de Coulonge
Au cœur de Sillery, dominant le fleuve.
3½ - 4½ - 5½ pièces
418 682-5246
jardinsdecoulonge.com

4767 Bureaux et locaux Ã louer

À coin Duplessis/ch. Ste-Foy
1400 pi ca.DÉTAIL,COMMERCIAL
Sibr.ca 418-930-3842/651-2511

4767 Bureaux et locaux Ã louer

DUPONT À **653-7458**
BUREAUX COMMERCIAL INDUSTRIEL
• PROJET SELON VOS BESOINS •
Boul. Laurier - GRATUITÉS, libre
Bois et marbre. **1½ , 3.0, 3½, 4½, 5½** garage, piscine, badminton, balançoire, électricité inclus, juillet **418 955-3385**

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
120 à 70 000 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

À Place Henri-Bourassa
RÉNOVÉ À NEUF
1800 à 4000 pi car.
Restaurant, clinique, détail, etc.
418-930-3842/651-2511

ARBOIS près route de l'Église, 1600 p.c., 3e étage, 1000 p.c. rdc, 418-683-8102

LOCAUX/BUREAUX 450 À 1 800 pi.ca., belle fenestration, idéal pour professionnels, prix compétitifs. 418-683-4202

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant
418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 40$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757
Note : Les jeudi et vendredi dès 16 h 15

418-455-1502 Gilles. promo SUÉDOIS, 35$, soirs, fins de sem. **MERCREDI 9h à 21h**,

418 627-2704, DOUCE DÉTENTE, Nathalie de 12h à 19h, 7 jours.

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

BANDES DESSINÉES

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

HOMME offre massage de détente en Beauce. 418 933-9812

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive Sud, masseuses demandées 418-835-3322

NOUVEAU, ST-FOY, massage, réflexe, suédois, californien, homme, 581-741-6037

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

4791 Entretien et travaux domestiques

Dame d'expérience offre ses services pour entretien ménager, maison de haute gamme seulement. Contactez-moi au 418-841-7934

4792 Peinture et décoration

PEINTRE, RÉSIDENTIEL
intérieur et extérieur 527-0069

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 19h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079

URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

MASSAGE et esthétique sensuelle de jour , 418-262-0729

RECHERCHE transexuelle jolie ou travestie. 418 750-4410.

4834 Offres d'emploi

Masseuses recherchées pour nouveau salon, Le Sanctuaire, Bienvenue aux débutantes 581 741-0570

RÉCEPTIONNISTE DEMANDÉ (E) soir et fin de sem. très bon salaire www.zone-grise.com 418-527-9663

4834 Offres d'emploi

À la recherche de commis-vendeurs(euses), et de journaliers(ières), pour travail dans un centre jardins à St-Augustin, bonne capacités physiques, formation donnée par l'employeur, 418-878-3808 ou envoyer votre CV au ; moraldo@pepinieremoraldo.com

COUPLE DEMANDÉ POUR CONCIERGERIE, NOMBREUX LOGEMENTS expérience requise (Ste-Foy) Commission sur location. 418 563-1665

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*

SECTEUR
BEAUPORT
Très bon revenu, belle opportunité !
581 988-2838
418 999-3556

Centraide
Nous tous, ici
centraide-quebec.com

4834 Offres d'emploi

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
pour Sainte-Foy

Revenu
325 $ \ semaine

PERSONNE RESPONSABLE
MATHIEU FARAGO
418 932-1903

RECHERCHE
CAMELOTS MOTORISÉS
livraison *Le Soleil*

SECTEURS
LIMOILOU
et ST-SAUVEUR

CONTACTEZ
SYLVAIN DANIEL
418 291-3027

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

MARCHANDISES

4882 Meubles et électroménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

Saint-Esprit qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). S.D.

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
Maximum 10	Maximum 13	Maximum 17	Maximum 17	Maximum 15
Minimum 3	Minimum 6	Minimum 3	Minimum 5	Minimum 4
Ensoleillé avec passages nuageux	Faible pluie	Ciel variable	Ensoleillé avec passages nuageux	Faible pluie
Précipitations : 40 %	**Précipitations : 60 %**	**Précipitations : 30 %**	**Précipitations : 20 %**	**Précipitations : 80 %**
Vents du nord-est 22 km/h	**Vents de l'est 15 km/h**	**Vents légers**	**Vents légers**	**Vents de l'ouest 16 km/h**

PRÉVISIONS RÉGIONALES

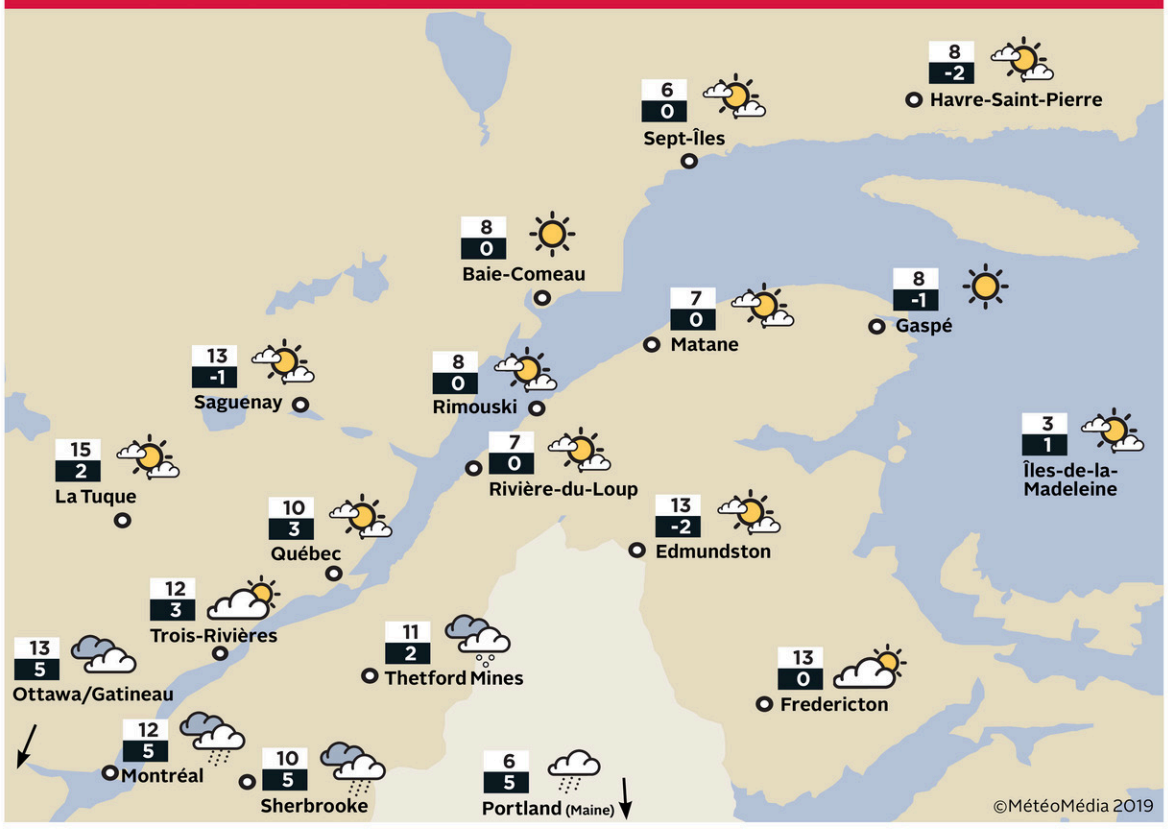

Météo Média MD
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

LES MARÉES Aujourd'hui

	Québec			Rimouski	
	AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI	
B	1h03	0,7 m	H	1h37	3,5 m
H	6h03	4,7 m	B	7h47	1,1 m
B	13h30	0,7 m	H	13h52	3,5 m
H	18h15	4,7 m	B	19h58	1 m
	DEMAIN			DEMAIN	
B	1h42	0,6 m	H	2h09	3,7 m
H	6h33	5 m	B	8h25	0,9 m
B	14h12	0,6 m	H	14h28	3,6 m
H	18h51	4,8 m	B	20h28	0,9 m

	Grondines			Sept-Îles	
	AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI	
B	3h54	1,7 m	B	1h00	0 m
H	8h27	3,3 m	B	1h00	0 m
B	16h18	1,7 m	B	1h00	0 m
H	20h42	3,3 m	H	1h00	0 m
	DEMAIN			DEMAIN	
B	4h27	1,7 m	B	1h00	0 m
H	8h57	3,6 m	B	1h00	0 m
B	16h57	1,8 m	B	1h00	0 m
H	21h18	3,4 m	H	1h00	0 m

ALMANACH

Maximum hier	**10,0°**
Minimum hier	**-3,2°**
Normale le jour	**12,4°**
Normale la nuit	**1,6°**
Record max	**27,2°/1949**
Record min	**-6,7°/1974**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**0,0 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**0,0 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Soleil**	29	25
Amsterdam	**Averses**	14	7
Athènes	**Soleil**	21	14
Berlin	**Variable**	14	7
Boston	**Pluie**	9	6
Buenos Aires	**Variable**	24	17
Cancun	**Orages**	29	26
Chicago	**Pluie**	12	6
Fort Lauderdale	**Orages**	28	24
La Havane	**Ensoleillé**	30	23
Londres	**Averses**	16	8
Los Angeles	**Soleil**	22	14
Madrid	**Soleil**	23	12
Mexico	**Averses**	28	15
Moscou	**Pluie**	12	9
New York	**Orages**	25	10
Orlando	**Orages**	30	22
Paris	**Averses**	15	8
Pékin	**Soleil**	30	14
Puerto Plata	**Orages**	29	24
Rio	**Variable**	31	25
Rome	**Ensoleillé**	21	12
Tokyo	**Averses**	20	12
Toronto	**Nuageux**	10	7
Vancouver	**Variable**	15	7
Washington	**Variable**	31	20

LE SOLEIL

5h29 **19h56** **Durée du jour : 14h27**

LA LUNE

Lever : 4h55 **Coucher : 17h27**

04 mai **11 mai** **18 mai** **26 mai**

Nécrologie

AUGER Monique Thériault, Québec
BADEAU Lucette, Québec
BÉDARD Yvon, Lac Etchemin
BÉLANGER Rita Roy, Lévis
BOUTIN Simone Chalifour, Québec
CANTIN Jacques, Québec
CAREAU Marc, Québec
COUTURE Eugénie Caouette, Montmagny
DELISLE Bertha Bourque, Boischatel
FITZBACK Claude, Neuville
FORTIER Louisianna Morency, Île d'Orléans
FORTIN Paul, Québec
FOURNIER Fernande Savard, Château-Richer
FOURNIER Jeannine Paradis, Québec
Funérailles collectives, Québec
GAULIN Marcel, Montmagny
LABRIE Éliane Guay
LARRIVÉE Aubin, Trois-Pistoles
LAVOIE Gérard, Québec
LECLERC Danielle, Québec
MÉTIVIER Rémi, St-Damien
MOREAU Rose-Alma Landry, Québec
OUELLET Magella, Québec
PÉPIN Jean-Paul, Québec
RATTÉ Luce, Beaupré
RÉGNIÈRE Jean-Paul, Québec
ROBITAILLE Geneviève,
ROBITAILLE Maria Gosselin, Québec
ROULEAU Louise, Lévis
RUEL Janine, Lévis
SAVOIE Jeanne D'Arc, Québec
SIMARD Armando, Québec
TÉTU Pierre, Québec
THIVIERGE Pierre, Québec
TREMBLAY Yvonne Bernard, Québec
TROTTIER Clémence Perron, Saint-Casimir
WALSH Gemma Garneau, Québec

Monique Thériault Auger 1930 - 2019

Au CHSLD Chauveau, le 18 avril 2019, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédée paisiblement, entourée de l'amour de ses proches, dame Monique Thériault, épouse de monsieur Clément Auger. Elle était la fille de feu dame Éva Frigon et de feu monsieur Joseph Thériault. Elle demeurait à Québec, secteur Loretteville. Épouse et mère accomplie et aimante, madame Thériault (Garde Auger) a su mener de front une belle carrière d'infirmière en soins obstétriques échelonnée sur 27 ans.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au

Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre, Québec, QC, G2G 2W5
le dimanche 5 mai 2019 de 9 h à 11 h.

Une liturgie de la Parole suivra à 11 heures en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Clément, ses enfants : Élaine (Denis Marotte), Denis, Nicole (Claude Goulet), Michel (Sophie Lyonnais) et Marc (Isabelle Journault); ses petits-enfants: Julie, Éric (Audrey Rhéaume), Catherine (Jean-Philippe Doyon), Vicky, Yohan, Étienne (Sabine St-Jean), François (Maryka Masson); ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : feu Régis (feu Imelda Rioux), Marielle (feu Claude St-Hilaire), feu Gustave (feu Andrée Labelle), André (Ghislaine Bérubé), Paul (Thérèse Caron) et feu Pierre (Hélène Hinse); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Auger : Louisette (feu Armand Aubé), feu Jacques (feu Rita Duquet), feu Ghislaine (feu Alain Fortier), feu Yvon (Gisèle Garceau), feu Benoît (Doris Cantin) et feu Huguette. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille tient à remercier sincèrement le personnel de l'unité des soins palliatifs du CHSLD Chauveau pour la tendresse et la bienveillance avec lesquels les bons soins ont été prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (QC), G1S 3G3, tél. : 418 683-8666.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418 658.1600 / Télécopieur : 418 658-2415
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/infocomplexe@athos.ca***

Yvon Bédard 1927 - 2018

Au CHSLD les Etchemins, le 24 novembre 2018, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Yvon Bédard, époux en premières noces de feu dame Juliette Provençal, en secondes noces de feu dame Dolorès Massé et en troisièmes noces de dame Thérèse Labonté. Il demeurait à Lac Etchemin. La famille vous accueillera au

Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre, Québec, QC, G2G 2W5
le samedi 4 mai 2019 de 13 h à 15 h.

Une liturgie de la Parole suivra à 15 h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Thérèse, ses enfants : Micheline Bédard (Normand Côté), Louisette (Jules Roberge), Clermont (Lise Roy), Lisette (Yvon Giguère), Raymond (Francine Viau), Brigitte (Murray Boivin), Johanne Michaud (Rénald Moreau); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Gaétan Bédard (feu Monique Dostie), Conrad (Évangéline Poulin), Émilien (Laurette Lehoux), Marie-Paule (Marcel Racine), Roland (Louisette Labbé), Denis (Pauline Arsenault), Rémi (Mireille Duchesne), André (feu Murielle Lavoie), Gaston (Georgette Pruneau), feu Guy (feu Jacqueline Leclerc), ainsi que les enfants et les frères et soeurs de madame Thérèse Labonté; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s et le cercle des Bons Amis – Century Village West Palm Beach. Un merci particulier au personnel du CSSS du Lac Etchemin pour les bons soins prodigués et l'attention apportée. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société Alzheimer de Québec, 305-1040, avenue Belvédère, Québec (Qc) G1S 3G3, tél. : 418-527-4294.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.658-1600 / Télécopieur : 418 658-2415 / infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Rita Roy Bélanger 1937 - 2019

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 avril 2019, à l'âge de 81 ans et 4 mois, est décédée madame Rita Roy, épouse de feu monsieur Georges Bélanger, fille de feu Lionel Roy et de feu Éliana Chamberland. Elle demeurait à Lévis, secteur Saint-Romuald. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Normand (Linda Labrecque), France (Serge Laliberté) et Johanne (Gaston Paré); ses petits-enfants : Karyne (Pascal), Kate (Lionel), Audrey (Jean-François), Paméla (Pierre-Luc) et Samuel; ses arrière-petits-enfants : Camille, Laurence, Xavier, Hayden, Liam et Béatrice; ses filleules : Chantal et Josée; ses frères et soeurs: feu Aline (Jean-Claude Legendre), Guy (Diane Grondin), Yves (feu Nicole Demers), Lyse (Réjean Marcotte), feu Marc, Rénald et Francine (Pierre Godbout); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bélanger : feu Roland (feu Rolande Desrochers et feu Madeleine Allard), feu Jeannette (feu Ovide Cantin), feu Hélène (feu Richard Morin), feu Paul (Florence Cantin), Auguste (Mariette Boudreau), feu Yolande (feu Roger Caouette), Antoinette (feu Rodrigue Roberge), feu Georgette (Paul Gilbert), Robert (feu Pierrette Cantin) et Eugène (feu Olivette Bouchard), ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier les médecins et le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du Manoir Liverpool pour leurs bons soins et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches (https://www.alzheimerchap.qc.ca/).

La famille vous accueillera au :

Complexe Claude Marcoux
1845, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, secteur Saint-Romuald
le vendredi 3 mai de 19 h à 21 h 30 et le samedi 4 mai à compter de 11 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai à 14 h, en l'église de Saint-Romuald.

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

Groupe Garneau thanatologue
Téléphone: 418.839.8823 / ***www.groupegarneau.com***
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Lucette Badeau 1932 - 2019

À l'Hôpital Jeffery Hale, le 19 avril 2019, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Lucette Badeau. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 11 heures en l'église Saints-Martyrs-Canadiens, 735, rue Père-Marquette, Québec QC, G1S 3B5 et de là au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs et frères : Évelyne, Jean-René, Pierrette m.i.c., Yvon, Louise (Otello Clocchiatti); ses neveux et nièces : Pierre, Roberto et Élena ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier particulièrement tout le personnel du 3e étage du Manoir St-Amand ainsi qu'au personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Jeffery Hale pour les bons soins prodigués et l'attention apportée.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personnedécédée: ***www.lepinecloutier.com/infowh@lepinecloutier.com***

Simone Chalifour Boutin 1924 - 2019

À la Résidence Aviva, le 19 avril 2019, à l'âge de 94 ans et 4 mois, est décédée madame Simone Chalifour, épouse de feu J-Pierre Boutin, fille de feu madame Estelle Bigaouette et de feu monsieur Georges Chalifour. Elle a vécu à Québec toute sa vie.

Ses funérailles seront célébrées le samedi 11 mai 2019 à 11h en l'église St-Michel-de-Sillery (1600, rue du Cardinal-Persico, Québec G1T 1H3), où la famille recevra les condoléances à compter de 10h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Mont-Marie à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Paule et Pierre (Julie Jacques), ses petits-enfants Georges et Louis Boutin, ses soeurs Fernande Cloutier et Marie Falardeau, son demi-frère Benoît Chalifour, ses belles-soeurs Aline Chalifour-Auger et Pauline Chalifour, son beau-frère Pierre Racine ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence Aviva ainsi que celui du Domaine du Parc Des Braves pour les bons soins qui lui ont été prodigués dans les dernières années de sa vie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Croix-Rouge. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Rêves d'enfants
Nous faisons des rêves une réalité.
1 800 267-9474 www.revesdenfants.ca

Jacques Cantin 1942 - 2019

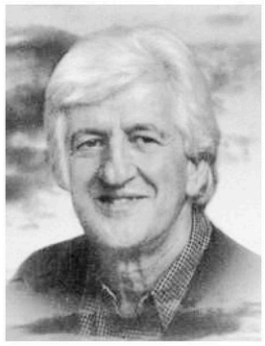

À son domicile, subitement, le 12 avril 2019, à l'âge de 76 ans 4 mois, est décédé monsieur Jacques Cantin, conjoint de madame Lucie Gagnon. Né à Québec, le 3 décembre 1942, il était le fils de feu dame Germaine Pelletier et de feu monsieur Gustave Cantin. Il demeurait à Québec. Monsieur Cantin a débuté sa carrière comme enseignant pour la terminer à la présidence du syndicat des enseignants de la région de Québec (SERQ).

Les membres de la famille recevront les condoléances à

La Seigneurie Coopérative Funéraire
2450, av. St-Clément, Québec arr. Beauport G1E 1E8
(autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)
le dimanche 5 mai 2019 à compter de 10 h. À sa mémoire suivra à 14 h 30 une cérémonie d'au revoir en la Chapelle de la coopérative. Les cendres seront par la suite déposées au columbarium La Seigneurie.

Monsieur Cantin laisse dans le deuil sa conjointe Lucie Gagnon; sa fille Nathalie (Dominic Riverin), son fils Simon (Audrey Galarneau-Têtu); ses petits-enfants : Samuel, Mathieu, Marie-Pierre et Alexandre Deblois, Léonard Rondeau; sa belle-fille Elyse Beaubien (Simon Perreault); son beau-fils Jean-Marc Beaubien; ses frères et soeurs: Guy (Mariette Poulin), Thérèse (feu Jacques Thomassin), Gilberte (Michel Tardif), Denise (Jules Dufresne), André Poliquin (feu Lucille) ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Jacques était également le frère de : feu Robert Cantin et feu André Cantin.

La famille remercie tout le personnel de la Résidence Champfleury pour l'attention portée et la qualité des services. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme Deuil-Jeunesse, 8700, Boul. Mathieu, Québec G1G 3M1, tél. : 418-624-3666

Les funérailles sont sous la direction de : La Seigneurie Coopérative Funéraire, 2450, St-Clément, Québec, arr. Beauport, Québec G1E 1E8.

La Seigneurie
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
Le respect avant tout

Pour renseignements:
La Seigneurie coopérative funéraire
Téléphone: 418 663-4735 / Télécopieur : 418 663-2328
info@cooperative-funeraire.com / www.cooperative-funeraire.com

Marc Careau 1933 - 2019

À l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, le 24 avril 2019, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Marc Careau, époux de feu madame Nicole Ratté, fils de feu madame Adrienne Matte et de feu monsieur Adrien Careau. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de Charlesbourg
7335, boul. Henri-Bourassa, Québec, G1H 3E5
le samedi 4 mai 2019, de 15 h à 18 h.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Josée (Louis Auclair) et Christian (Nathalie Jolicoeur); ses petits-enfants : Mel, Marielle et Emma Auclair et Catherine Careau (Marc-Antoine Drouin); son arrière-petite-fille Romie Drouin. Il était le frère de Murielle, Nicole (feu Marcel Boucher), Andrée (Jacques Labrosse), Micheline (feu Marc Mercier), Michelle (feu Denis Langlois), feu Pierrette (Michel Bissonnette) et Jacques (Diane Côté). Il laisse également dans le deuil son beau-frère Jean-Pierre Ratté (Ginette Lessard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et de nombreux ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré pour les bons soins prodigués et l'attention apportée.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, téléphone : 418 827-5773 poste 2, site web : www.fondationhsab.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Eugénie Caouette Couture 1933 - 2018
Montmagny

Le 28 novembre 2018 est décédée à l'âge de 85 ans, dame Eugénie Caouette, épouse de Jean-Paul Couture, fille de feu Rita Gamache et de feu Joseph Caouette. Elle demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la
Résidence funéraire Boulanger
31, av. de la Fabrique, Montmagny
le samedi 4 mai 2019, jour des funérailles à compter de 11h30. Le service religieux sera célébré ce même jour, à 14h, en l'église Saint-Thomas de Montmagny. Les cendres seront déposées au cimetière de Montmagny.

Elle laisse dans le deuil son mari, Jean-Paul Couture, et ses filles Hélène et Pauline (Robin Baker). Elle était aussi la soeur de feu Amélia, feu Marguerite (feu Bertrand Dumas), Lucie (Louis A. Taschereau) et feu Antoinette; la belle-soeur de feu Yolande (feu Raymond Labrecque) et Madeleine (feu Karl Baumgartner). Sont aussi touchés par ce deuil ses neveux et nièces: Robert, François, Louis et Marie Dumas; Johanne, Guy et Lise Taschereau; Daniel, Louis et Jean Labrecque; Pia et Maya Baumgartner; ainsi que plusieurs cousins et cousines. Merci au Dr Mario Gaudreau, au personnel du CLSC, et un merci tout spécial à son amie Francine.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/ ou à la Fabrique Saint-Thomas de Montmagny. Des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Boulanger

Résidence funéraire Boulanger
Téléphone: 418 248-1363 Sans frais : 1 800 706-1363
Pour l'envoi de messages de sympathie: par télécopieur : 418 248-9369
ruetboul@globetrotter.net / www.residenceboulanger.com

Bertha Bourque Delisle 1916 - 2019

À l'Auberge Boischatel, le 26 avril 2019, à l'âge de 102 ans et 10 mois, est décédée dame Bertha Bourque, épouse de feu Conrad Delisle. Elle demeurait à Boischatel.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe funéraire Lépine Cloutier
1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec QC G1N 3Y6
le samedi 11 mai 2019 de 14 h à 15 h. Une liturgie de la Parole suivra à 15 h en la chapelle du Complexe Hamel, 1500, boul. Hamel Ouest, Québec.

Elle laisse dans le deuil son ami Ross Gaudreault ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Un remerciement spécial à tout le personnel de l'Auberge Boischatel et de la Maison de l'Ange Gabriel pour les bons soins prodigués et l'attention particulière portée envers Bertha. Un remerciement également à Marie-France Gaudreault et Lucie Bourque pour leur soutien et leur présence.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

ATHOS
418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/infowh@lepinecloutier.com***

Claude Fitzback - 1930 - 2019

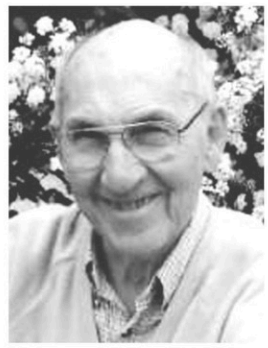

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons le décès de monsieur Claude Fitzback le 19 avril 2019, à l'âge de 89 ans. Il demeurait à Neuville. Il était le père d'Harry Fitzback. Il laisse dans le deuil sa conjointe Suzanne d'Anjou, sa belle-soeur Gay d'Anjou (Raymond Bernier), Françoise Coulombe, une amie, son neveu Serge Renaud (Nicole Dionne), sa nièce Johanne Renaud (Denis Bisson) et leurs enfants ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, Québec, G1N 3Y6
le dimanche 5 mai de 9 h à 11 h 45.
Un cérémonie hommage sera célébrée au même endroit à 12 h.
La mise en niche se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à une date ultérieure.
Au lieu de fleurs, vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des amis du Jeffery Hale. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour information : **Coopérative funéraire des Deux Rives** 418-688-2411/ 1-888-688-2411

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Louisianna Morency Fortier 1938 - 2019

À l'Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré, le 25 avril 2019, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédée dame Louisianna Morency, épouse de M. Gérard Fortier. Elle demeurait à St-Jean, Île d'Orléans.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
résidence funéraire F.-X. Bouchard inc
1186, chemin Royal, St-Pierre I.O. G0A 4E0
le vendredi 3 mai 2019 de 17 h à 21 h, samedi, jour des funérailles, de 12 h 30 à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 14h en l'église de St-Jean, Île d'Orléans. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle est allée rejoindre son fils Guy. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles : Lucie (Pierre Vaillancourt), Martine (Guy Vaillancourt) et Claire (Rémi Landry) ; ses petits-enfants : Mélissanne (Benjamin Verreault), Caroline (Francis Bournival), Stéphanie (Rémi Lapointe), Frédéric (Valérie Larocque Boisvert) et Sophie ; son arrière-petite-fille Arielle; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : feu Paul-Aimé, feu Gilles, Diana (feu Rodrigue Létourneau), Jean-Claude (feu Lise Déry, Chantale Ouellet), Henriette (Clément Simard), Émilien (feu Nicole Fournier), Ginette (André Gagné) et Francine (Georges Godbout); de la famille Fortier : feu Agathe (feu Jean-Paul Gosselin), René (Marie-Ange Turcotte), feu Marcel (Marie-Anne Demers, Vilmont Talbot), feu Colette (Alexandre Dupuis), feu Gilles (Florence Bélanger), Gilberte ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire remercier la Dre Marjolaine Tremblay de l'unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Dre Michaud et toute l'équipe des soins palliatifs de l'Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, 11 000, rue des Montagnards, Beaupré (Qc), G0A 1E0. Par téléphone au 418 827-5773 poste 2802.

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Pour renseignements
F.X. Bouchard
Tél.: 418 663-9838 / condoléances par télécopieur: 418 660-1614
info@fxbouchard.com / www.fxbouchard.com

MERCI ! MAISON Michel Sarrazin
Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

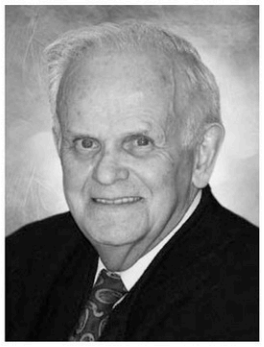

Dr Paul Fortin 1928 - 2019

À son domicile le 13 avril 2019 à l'âge de 90 ans, est décédé entouré de l'amour des siens le docteur Paul Fortin, époux de Monique Dorval, fils de feu Lauréat Fortin et de feu Marie-Anna Labrecque. Il demeurait à Québec.

Le Dr Fortin a pratiqué en médecine générale de 1955 à 1958 à St-Prime au Lac St-Jean pour ensuite se spécialiser en anatomo-pathologie à Salem et à Boston. De retour à Québec en 1962, il exercera sa profession d'anatomo-pathologiste au sein du CHU à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus jusqu'en 2011.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera à la
Maison Gomin
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest Québec QC G1V 2K8
le samedi 4 mai 2019 de 13 h à 15 h. Une liturgie de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Gilbert (Danielle Verret), Elaine, Michel (Louise Caron), Louis (Carolle Nolin); ses petits-enfants : Nicolas, Stéphanie et Naomi, ainsi que ses frères et soeurs tous décédés Lucien (Régina Lévesque), Marie-Laure, Rosaire (Dulcina Carrier), Fernand (Diane Pigeon), Gisèle (Jean-Yves Laurion), Thérèse (Raymond Lebel), Raymond (Gemma Nadeau), Madeleine. Il laisse également dans le deuil son beau-frère Simon (feu Louise Brochu, Maryse Derrien) et autres belles-soeurs et beaux-frères tous décédés Paul Bouchart D'Orval (Pauline Barabé), Jeannette (Jean Bibeau), Madeleine, Suzanne (Lorenzo Caron), Raymond (Charlotte Dumont), Gaston (Myrtle Atkinson) ainsi que neveux et nièces, cousins, cousines et amis. La famille tient à remercier l'équipe d'hématologie et les docteurs Michel Rouleau et et John Laughrea, pneumologues à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, ainsi que le Dr Louis Lacombe uro-oncologue de l'HDQ. De plus, nous tenons à remercier particulièrement toute l'équipe du CLSC La Source Sud pour les bons soins attentionnés qui ont été prodigués ainsi que les docteurs Isabelle Rheault, Claude Deschênes et Louis Roy.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.686.88115 / Télécopieur : 418 686-8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/infomaison@athos.ca***

Fernande Savard Fournier 1931 - 2019

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 avril 2019, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Fernande Savard, épouse de monsieur Raymond Fournier. Elle demeurait à Château-Richer.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera au
Complexe du Parc Commémoratif La Souvenance
301, rang Ste-Anne, Québec QC G2G 0G9
le dimanche 5 mai 2019 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole suivra à 11 h en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance, 301, rang Ste-Anne, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Raymond, ses enfants : Carole (Jean-Pierre Bilodeau), Francine (Claude Côté), Diane, Yves (Hélène Dubois); ses petits-enfants : Véronique (Jean-François Lachance), Valérie (Jean-Philippe Macoul), Catherine (Keven Bélanger), Martin, Geneviève (Maxime Lapointe), Andréanne (Keven Gingras), Chloé (Olivier Giguère-Thomassin), Jade; ses arrière-petits-enfants : Abby, Gabriel, Raphaël, Loïc, Nikola et Aurélie; sa soeur Colette Savard (feu Roland Grenier) et de nombreux neveux et nièces.

Elle est allée rejoindre ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs décédés.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 305-1040, avenue Belvédère, Québec (Qc) G1S 3G3, tél. : 418-527-4294.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418 871-2372 / Télécopieur : 418 767-2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/gsreception@athos.ca***

Jeannine Fournier (née Paradis)

À l'Hôpital Saint-François d'Assise, le 21 avril 2019, est décédée dame Jeannine Paradis, épouse de feu monsieur Paul Fournier, fille de feu Joseph Paradis et de feu Laura Saint-Amant. Elle demeurait à Québec. La famille vous accueillera à la

Maison Gomin Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8
le dimanche 5 mai 2019 de 13 h à 15 h.
Une liturgie de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : France (François Pastorello), Andrée (Claude Désy), Claire, Chantal (Bruno Laflamme); ses petits-enfants : Philippe (Steffanie Ladouceur), Marie-Ève (Bobby Lepage), Mathieu (Catherine Plourde), Andréanne, Christopher et Frédérique; ses arrière-petits-enfants : Alexis, Jade, Leah, Scott et Laurie; ses frères : Richard (Suzette Courcy) et Irené; son beau-frère Wilfrid Blais (feu Clémence Paradis); ses belles-soeurs : Claire Parant (feu Roger Paradis), Terry Fernandez (feu Jacques Paradis), Marie-Mai Fournier (Arsène Coulombe), Lucille Lévesque (feu Fernand Fournier), Yvette Morin (feu Lauréat Fournier), Mariette Beaulieu (feu Léo Fournier) et Thérèse Fournier ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don In Memoriam à La Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumonie de Québec, 2700, chemin des Quatre -Bourgeois, Québec QC, G1V 0B8.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.686.8811 / Télécopieur : 418 686.8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

Fondation Gilles Kègle
Missionnaires de la Paix

380 Du Pont
Québec, Québec
G1K 6M7
Tél.: (418) 524-2626
Cellulaire : (418) 571-5128

Funérailles collectives de la Fondation Gilles Kègle le vendredi 10 mai à 11 heures 15 à l'église St-Roch, avec Lépine Cloutier Athos à la mémoire de Marc Girard, Marguerite Poulin, Gisèle Hubert, Yvon Côté, André Mercier, Michel Campagna, Michel Beaulieu, Ginette Latour, Luc Bernard, Serge Drolet, Marguerite Levesque, Daniel Fiset, André Goulet, Bertrand Giasson, Fernand Denault, Jean-Claude Roy, Colette Tessier, Serge Morin, Jocelyn Lortie, Louisette Meehan, Honoré St-Pierre, Pierre-Yves Plouffe, Philippe Chouinard, Jean-Pierre Michaud, Raymond Lizotte, Jean-Louis Hudon, Robert Dakin, Pierre Maher, Royal Bellemare, Jean-Marc Jacques, Alain Blanchet, Adrien Rochette, Ange-Aimée Simard, Donald Bergeron, Jean Abran, Gilles Lalancette, Suzanne Bissonnette, Gaston Aubé, Simon Poulin, Stéphane Marquis, Robert Gill et Jean Pageau.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le vendredi 10 mai 2019 à 11 h 15 en l'église Saint-Roch, 590, rue Saint-Joseph Est, Québec, QC G1K 3B8.

Gilles Kègle a grandement besoin de votre aide. Veuillez faire parvenir vos dons à la Fondation Gilles Kègle, 380, rue Du Pont, Québec QC G1K 6M7 www.gilleskegle.org

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.529.3371 / Télécopieur : 418 682-6249
www.lepinecloutier.com/infowh@lepinecloutier.com

Dites non au suicide!

Donnez maintenant
1.418.683.0933
Dons en ligne
www.cpsquebec.ca

Centre de prévention du suicide de Québec

SCRYPTA

Pour ne jamais oublier

« Je me demandais depuis peu comment je pourrais partager avec mes proches les histoires que j'ai vécues tout au long de ma vie. Il y en a tant à raconter et à léguer. Lépine Cloutier / Athos offre Scrypta, un espace web qui me permet de partager ma vie en mots, en photos et même en musique. C'est l'histoire de ma vie pour tous les gens que j'aime. »

COMMUNIQUEZ AVEC L'UN DE NOS CONSEILLERS.

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

lepinecloutier.com
1 844 340-3327

Marcel Gaulin 1929 - 2019

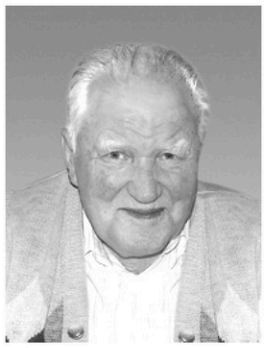

À l'Hôpital de Montmagny, entouré de personnes chères, le 27 avril 2019, à l'âge de 90 ans et 2 mois, est décédé monsieur Marcel Gaulin, époux de feu dame Alice Gaudreau. Il demeurait à Montmagny.

La famille recevra les condoléances à la :

Maison funéraire Laurent Normand inc.,
115 rue St-Louis, Montmagny (Québec) G5V 1N2
le vendredi 10 mai 2019, jour des funérailles à compter de 11 h. Le service religieux sera célébré par la suite à 15 h en l'église St-Thomas de Montmagny, suivi de l'inhumation au cimetière de Montmagny.

Il laisse dans le deuil, outre ses enfants : Germain (Henriette Blais), Denis (Diane Lagacé), Raymond (son amie Lise), ses petits-enfants : Stéphane Gaulin (Josée Bouchard), Nadia Gaulin (Guillaume Dubé), Luc Gaulin et Charles Gaulin; ses arrière-petits-enfants : Liam, Noah, Anne-Charlie et Éli, Philippe et Maélie, Derek et James; ses frères et soeurs : feu Anésie (feu Lucien Boulet), feu Étiennette (feu Freddy Lamonde), feu Jeanne (feu René Coulombe), feu Louis (Thérèse Dubé), feu Lucienne (feu Victorien Caron (Jeanne Gagnon)),feu Fernand (feu Yvette Cloutier), Marie-Marthe (feu Wilson Gendreau), feu Robert (feu Thérèse Blais); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Arthur Gaudreau (feu Yvonne Dubé (Raymond Côté), feu Anna Gaudreau (feu Maurice Coulombe), feu Cécile Gaudreau (feu Marcel Caron), feu Henri Gaudreau, feu René Gaudreau (Lucie Fradette), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es). La famille tient à remercier toutes les personnes qui se sont occupées de lui ses dernières années, lesquelles Marcel a pris plaisir à les taquiner et ce jusqu'à la fin. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350 boul. Taché Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3R8. Des formulaires seront disponibles au salon. **La direction des funérailles a été confiée à la : Maison funéraire Laurent Normand inc., 115 rue St-Louis, Montmagny (Qc) G5V 1N2 Entreprise familiale reconnue Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec.**

La Maison Funéraire Laurent Normand

Maison funéraire Laurent Normand
Téléphone: 418.248.0545 / Sans frais : 1888 248-0545
Messages de condoléances par télécopieur : 418 248-2621
lnormand@globetrotter.net / www.laurentnormand.ca

Éliane Guay Labrie 1925 - 2019

Au CHSLD Champlain-Chanoine-Audet, le 19 avril 2019, à l'âge de 93 ans et 11 mois, est décédée madame Éliane Guay, épouse de feu monsieur Paul-Eugène Labrie. Elle demeurait autrefois à Pintendre. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Serge Labrie), Bertrand (Lyne Bélanger), Claude (France Girard) et Caroline (François Boilard); ses petits-enfants : Mireille Labrie (Douglas Duncan), Vincent Labrie (Geneviève Gagnon), Éric Labrie (Amélie Laverrière), Mélina Labrie-Boilard (Igor Miller), Gabriel Labrie-Boilard, Alycia Labrie-Boilard et Roxanne Brittle (Thierry Legault); ses arrière-petits-enfants : Laurent, Juliette, Julia, Laurie et Zachary; ses belles-soeurs : Rolande Nadeau-Guay, Lucille Labrie-Gosselin et Colette Bouchard-Labrie, ainsi que plusieurs neveux et nièces des familles Guay et Labrie.

Sincères remerciements à tout le personnel du 2e étage du CHSLD Champlain-Chanoine-Audet pour leur dévouement et leur support.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches (https://www.alzheimerchap.qc.ca/).

La famille vous accueillera au

Complexe Claude Marcoux
1845, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, secteur Saint-Romuald
le samedi 4 mai à compter de 12 h 30. La cérémonie sera célébrée le même jour à 15 h 30, à la chapelle du complexe. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Mont-Marie, section Pintendre.

Groupe Garneau Thanatologue

Groupe Garneau thanatologue
*Téléphone: 418.839.8823 / **www.groupegarneau.com***
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Gérard « Gerry » Lavoie 1945 - 2019

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 mars 2019, à l'âge de 73 ans et 8 mois, est décédé monsieur Gérard « Gerry » Lavoie, époux de madame Jocelyne Gagnon, fils de feu dame Marie-Paule Deschênes et de feu monsieur Adhémar Lavoie. Natif de Price, Bas-St-Laurent, il demeurait à Québec.
La famille vous accueillera pour les condoléances, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire Duberger - Les Saules
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5
le samedi 4 mai 2019, de 13 h à 15 h. Un hommage lui sera rendu en la chapelle à 15 h. L'inhumation des cendres aura lieu en toute intimité avec la famille.

Outre son épouse Jocelyne, il laisse dans le deuil ses fils : Jean-Guillaume Lavoie (Julie Simard) et Alexis Lavoie (Ariane Alain); ses petits-fils : Sam et Tom Lavoie; ses frères et soeurs : Réal Lavoie (Régine Paradis), Paul Lavoie (Monique Lévesque), Pierre Lavoie (Noëlla Lévesque) et Louise Lavoie (Daniel Fournier); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gagnon : Jacques (Cécile Bernatchez), Francine (Denis Tremblay), Huguette, Hélène (Marcel Landry), Michel (Line Ross), Lise (Yves Nadeau), Monique (Claude Huot) et Chantal (Yvan Côté). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier le Dr Leblanc ainsi que le personnel des soins intensifs et palliatifs de l'Hôpital Enfant-Jésus pour leur attention et dévouement.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
*Pour l'envoi de messages de sympathie: **www.coopfuneraire2rives.com***

Danielle Leclerc 1961 - 2019

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 22 avril 2019, à l'âge de 57 ans et 5 mois, est décédée madame Danielle Leclerc, épouse de monsieur François Labrecque, fille de feu madame Jacqueline Drolet et de feu monsieur Jean Leclerc. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6
Information : 418 688-2411. Envoi d'un message de sympathie : télécopieur : 418 527-4388, www.coopfuneraire2rives.com
le vendredi 3 mai 2019, de 16 h 30 à 19 h 30. Une liturgie sera célébrée au salon le même jour à 19 h 30.

Outre son époux François Labrecque, elle laisse dans le deuil ses enfants : David Labrecque (Christine Guérin) et Maggie Labrecque (Frederick Tondreau); ses petits-enfants : Rose Labrecque et Victoria Tondreau; son frère Guy Leclerc; sa belle-mère Lorraine Ferland (feu Raymond-Marie Labrecque); sa belle-soeur et son beau-frère : Marie-Josée Labrecque (Ghislain Roy); ses nièces : Catherine Leclerc, feu Mélanie Roy, Valérie et Mélissa Roy; sa grande amie Sylvie Vermette; sa tante Suzanne Ferland; son oncle Marc André Drolet; plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales, s203 - 205 Horton St E, London, ON N6B 1K7, téléphone : 519 642-7755 1-800-265-5106, poste 403, télécopieur : 519 642-7192, site web : www.braintumour.ca/fr-ca.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
*Pour l'envoi de messages de sympathie: **www.coopfuneraire2rives.com***

Aubin Larrivée 1943 - 2019

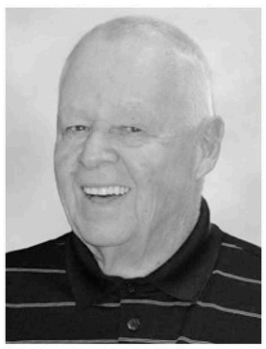

Au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, le 28 avril 2019, à l'âge de 76 ans et 3 mois est décédé M. Aubin Larrivée, époux de dame Joselle Ouellet. Ayant demeuré à Sept-Îles auparavant, il demeurait maintenant à la Grève Fatima à Trois-Pistoles.

La famille recevra les condoléances le vendredi 3 mai de 19 h à 21 h 30 ainsi que samedi, jour des funérailles, de midi à 13 h 50 au
Centre funéraire Jean-Guy Rioux
situé au 30, rue Notre-Dame Ouest à Trois-Pistoles.
Le service religieux sera célébré samedi à 14 h, en l'église de Trois-Pistoles et de là au Crématorium Saint-Germain. Son urne sera inhumée à une date ultérieure au cimetière paroissial.

M. Larrivée laisse dans le deuil son épouse dame Joselle Ouellet; sa fille Ève (Tony); son petit-fils Oliver; ses petits-enfants par alliance : Matt et Liam; ses frères et soeurs : Yvon (Odette), Francine (feu Normand) (Albert), Marcel (Christiane), sa belle-mère Madeleine Rioux (feu Lucien Ouellet), ainsi que les membres des familles Larrivée, Ouellet et Létourneau.

Vous pouvez manifester votre sympathie par un don à la Fondation de l'institut universitaire de cardiologue et de pneumologie de Québec : 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, Qc, G1V 0B8.

La direction des funérailles a été confiée au

Centre funéraire Jean-Guy Rioux
30, Notre-Dame Ouest, Trois-Pistoles, Qc, G0L 4K0
Pour renseignements : 418 851-1962
Télécopieur : 418 851-4796
Courriel : funeriou@intermobilex.com
Entreprise funéraire familiale reconnue
Distinction par la C.T.Q.

Rémi Métivier 1933 - 2019

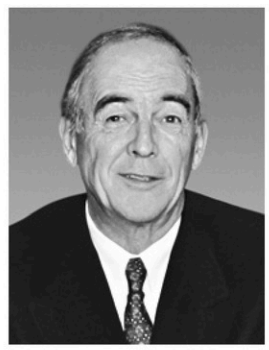

À la Maison Legault de Québec, le 15 avril 2019, à l'âge de 85 ans est décédé entouré de l'amour des siens, monsieur Rémi Métivier. Il demeurait à Québec, autrefois de Saint-Damien, Bellechasse. Il était le fils de feu J. Émile Métivier, fondateur d'IPL inc. et de feu Rose-Anne Mercier. Monsieur Métivier a été copropriétaire de l'entreprise IPL inc. avec ses frères jusqu'en 2010.

La famille recevra les condoléances à la

Salle du Collège
75, route St-Gérard, Saint-Damien, G0R 2Y0
Vendredi le 3 mai 2019 de 19 h à 21 h 30. Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11 h. **Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 14 h en l'église de Saint-Damien** et de là, au cimetière Onésime-Brousseau situé sur la rue de Repos.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Danielle, Louise, Marie-Anne (Pierre Guindon) et Serge (Nathalie Théberge) ainsi que la mère de ses enfants, madame Carmelle Fradette; ses petits-enfants : Saïda (son père Aly Mohamed), Véronique, Élie et Julie-Pier (leur mère Marlène Thibault) et son arrière-petite-fille Zoé. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs : feu Clément (Thérèse Carrier), Benoit (Marie-Paule Laflamme), Julien (Claudette Leclerc), Cécile (feu Paul-Henri Vallée) et Pauline ainsi que les membres de la famille Fradette et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier personnellement les membres du personnel de la Maison Legault pour les bons soins prodigués auprès de leur père.

Roy & Rouleau Maison funéraire Lachance Signature

Roy & Rouleau inc
131, rue Commerciale, Saint-Damien. Pour renseignements: tél. : 418 789-2143, sans frais: 1 888 789-2143 télécopieur: 418 789-2576 Pour transmettre vos messages de condoléances à la famille par courriel maison@royrouleau.ca ou sur notre site Internet www.royrouleau.ca.
Maison funéraire membre de la CTQ

Rose-Alma Landry Moreau (née Dumais)
1912 -2019

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 17 mars 2019, à l'âge vénérable de 107 ans, est décédée dame Rose-Alma Landry, épouse en 1res noces de feu monsieur Joseph Moreau et en 2es noces de feu monsieur Philippe Dumais. Née à Ste-Hélène de Kamouraska, le 29 février 1912, elle était la fille de feu dame Marie Pelletier et de feu monsieur Isidore Landry. Elle demeurait à Québec arr. Beauport.

Les membres de la famille recevront les condoléances à

La Seigneurie Coopérative Funéraire
2450, av. St-Clément, Québec arr. Beauport G1E 1E8
(autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)
le vendredi 3 mai 2019 de 19 h à 21 h de même que le samedi 4 mai 2019 de 9 h à 10 h. Les funérailles seront célébrées ce samedi 4 mai 2019 à 10h30 en l'église de St-Ignace de Loyola, 3325, rue Loyola, Québec (Qc) G1E 2S1. Les cendres seront par la suite déposées en terre au cimetière de Giffard.

Madame Moreau laisse dans le deuil ses enfants : Gilles (Fleur-Ange Morin), Gérard (Gisèle Pelletier), Émilienne (Marcel Hamel), Anne-Marie (Roger Higgins), Monique (Jacques Roy); ses petits-enfants : Olivier et Elise Moreau, Patrice et Sonia Moreau, Danny et Carl Higgins, Nathalie Hamel, Sophie, Nicolas et David Roy; ses 23 arrière-petits-enfants; sa soeur Simone Bérubé (feu Armand Nadeau); tous les membres des familles Landry, Moreau et Dumais ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille remercie tout le personnel de la Résidence Ste-Anne pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués.

La Seigneurie
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
Le respect avant tout

Pour renseignements:
La Seigneurie coopérative funéraire
Téléphone: 418 663-4735 / Télécopieur : 418 663-2328
info@cooperative-funeraire.com / www.cooperative-funeraire.com

Magella Ouellet 1923 – 2019

À l'IUCPQ (Hôpital Laval), le 15 avril 2019, à l'âge de 95 ans et 5 mois, est décédée madame Magella Ouellet, épouse de feu monsieur Roger Noël, fille de feu madame Yvonne Bédard et de feu monsieur Alphonse Ouellet. Elle demeurait à Québec.
Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 14 h en l'église St-Jérôme-de-L'Auvergne (6350, 3e Avenue Est, Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 13 h. Le corps sera ensuite déposé en crypte, au Cimetière St-Charles Mausolée Marie-de-l'Incarnation.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yvon (Carole Saint-Pierre) et Marc (Lucie Bergeron); ses petites-filles : Émilie et Geneviève; son frère Albert (Lucille Renaud); sa belle-soeur Cécile Verreault (feu Alphonse Ouellet); son beau-frère Adrien Noël (Thérèse Gagné), sa belle-soeur Rita Tremblay (feu Philippe Noël), ainsi que ses autres belles-soeurs, Madeleine Guillemette (feu Raymond Deschamps) et Michelle Miller (feu Gilles Giroux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Elle était aussi la soeur de Yvonne, Jacqueline (Henri-Paul Lafond), Thérèse (Raymond Deschamps), Alphonse et Simone (Gilles Giroux) et la belle-soeur de Léo (Yvonne Roy), Lucien (Rita Hardy), Armand (Thérèse Tondreau), Philippe, Abbé Albert et Pierre.
Nous aimerions remercier Céline Noël pour avoir prodigué soins et soutien à notre mère.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

M. Jean-Paul Pépin 1933 - 2019

Au CHU de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 avril 2019, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Pépin, époux de dame Huguette Deblois, fils de feu dame Victoria Côté et de feu monsieur Paul-Émile Pépin. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances en présence du corps à la

Résidence Funéraire Réjean Hamel Inc.
6161, rue du Pomerol, Saint-Émile (Québec) G3E 1X3
le vendredi 3 mai 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 4 mai 2019 de 9 h à 10 h. Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 10 h 30 en l'église de St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (277, rue Racine, Loretteville (Québec) G2B 1E7).

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Claude (Brigitte Barbeau), Diane, Lucie (Guy Plourde); ses petits-enfants : (sa filleule) Marie-Christine (Kaven Tremblay); Catherine, Jonathan Plourde (Christina Fortier), Vincent Plourde, Lee-Anne Plourde; son arrière-petit-garçon adoré Tommy Tremblay; ses frères et soeurs : Marie-Paule (feu René Falardeau), Sr Jeannette Pépin, augustine hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, feu Rosaire (feu Jeannine Dumas), Émilien (Micheline Guay), feu Maurice (feu Lise Giguère); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Deblois : Léandre (Aline Marceau), Valère (Colette Deblois), Yvon (Jocelyne Carrier) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines; ses ami(e)s intimes : feu Jean-Guy Paquet, Raymonde Moffet, feu André Marcoux, Jeannette Gagné, feu Lucien Boutet (feu Marguerite Sanfaçon) et également ses ami(e)s du Club Social.

Un sincère remerciement au CLSC des rivières Haute-Ville pour la qualité des soins prodigués au domicile par des infirmières, la clinique Prévoir de l'Hôtel-Dieu de Québec, les infirmiers, les infirmières et étudiantes du 9e étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leur humanisme, leur gentillesse ainsi qu'au médecin Tremblay en soins palliatifs.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du rein, 1675, chemin Sainte-Foy, local 101, Québec (Québec) G1S 2P7, tél. : 418 683-1449, téléc. : 418 683-7079, site Internet : www.reinquebec.ca. Personne-ressource : Maryse Néron, coordonnatrice régionale, courriel : maryse.neron@rein.ca, des formulaires seront disponibles au salon lors des condoléances.

Pour renseignements, téléphone : 418-845-6161; télécopieur : 418-845-8920; courriel : salonfuneraire@videotron.ca; site Internet : www.rejeanhamel.com

Luce Ratté 1950 - 2019

À l'Hôpital St-Sacrement, le 25 avril 2019 à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédée madame Luce Ratté, fille de feu monsieur Jean-Charles Ratté et de feu madame Jeannette Tremblay. Elle demeurait à Beaupré, autrefois de La Malbaie, secteur St-Fidèle.

Les membres de la famille accueilleront parents et ami(e)s, à la
Coopérative Funéraire Charlevoisienne,
138, rue Doucet, La Malbaie,
le vendredi 3 mai de 19 h à 22 h. Samedi, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Le service religieux sera célébré le samedi, 4 mai à 11 h en l'église de St-Fidèle. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Madame Ratté laisse dans le deuil ses frères et soeurs : sa jumelle Lucie, Denise (Michel Boudreault), Colette (Jean-Marc Savard), Michelle (Roberto Dufour), Aline, Alain (Mirianne Hamel); ses neveux et nièces : Bernard, Stéphane, son filleul Simon, Clément, Claudie, Pascale, Stéphanie, Cathy, Annabelle, Jean-Luc, Louis-Francis, Martine, Catherine, Marie-Pierre, Samuel, Jean-Dominique et Louis-David. Elle laisse également dans le deuil ceux et celles qu'elle considérait comme sa famille élargie : cousins, cousines et de très bons ami(e)s.

Elle est allée rejoindre ses parents : Jean-Charles Ratté et Jeannette Tremblay et son frère Léo-Guy Claveau.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de recherche sur le cancer.
Les formulaires seront disponibles au salon.

La direction des funérailles a été confiée à la :
Coopérative Funéraire Charlevoisienne, Clermont, La Malbaie, St-Siméon.
Pour information : 418-665-2455 / 418-439-2828 ou télécopieur : 418-439-2542

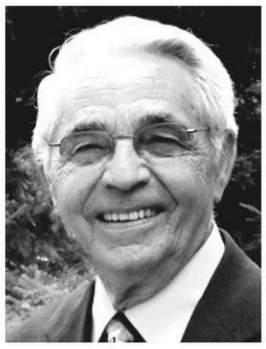

Jean-Paul Régnière 1926 - 2019

Au CHSLD Côté Jardins, le 20 mars 2019, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Régnière, époux de madame Ruth Brodeur, fils de feu madame Alma Matteau et de feu monsieur J. Arthur Régnière. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le samedi 4 mai 2019, de 15 h à 16 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 16 h.
La mise en terre se fera ultérieurement au cimetière St-Joseph de Shawinigan.

Il laisse dans le deuil son épouse Ruth (Brodeur); ses fils et belles-filles : Guy et Danielle (Vézina), Jacques et Ariane (Béchard), Louis et Sabine (Giérula); ses soeurs : Margot (feu Raoul Ranzenhofer) et Laurence; ses belles-soeurs et beaux-frères : Thomas Wylie (feu Jeanne-d'Arc), Gilles Lafontaine (feu Colette), Gisèle Brodeur (feu Gilles Trudel), Madeleine Brodeur, Élizabeth Germain (feu Roger Brodeur), Suzanne Brodeur (Lionel Gauthier), Pierrette Giffard (feu Jacques Brodeur) et Lise Garceau (feu André Brodeur).

Il laisse aussi huit petits-enfants : Guillaume et Alexandre Vézina Régnière, Stéphane, Antoine, Olivier et Émilie Régnière, Samuel et Karine Régnière, ainsi que neuf arrière-petits-enfants : Nicolas, Tomas et Atian Stachura, Maëlle et Liam Régnière, Marguerite Régnière, Nathaniel, Gabriel et Juliette Régnière, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Soeur Geneviève Robitaille 1938 - 2019

À l'infirmerie de la Maison-mère, 560, chemin Ste-Foy, Québec, le 19 avril 2019, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédée soeur Geneviève Robitaille (soeur Élisabeth-Marie), soeur de Saint-Joseph de St-Vallier. Elle était la fille de feu Joseph-Octave Robitaille et de feu Alice Robitaille, originaire de l'Ancienne-Lorette. Elle était dans la 60e année de sa profession religieuse.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
Elle sera exposée à la Maison-mère des soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, 560, chemin Sainte-Foy, Québec G1S 2J6, le vendredi 3 mai 2019 de 19 h à 21 h et le samedi 4 mai 2019, jour des funérailles, à compter de 8 h 30. La célébration des funérailles aura lieu à 10 h à l'Oratoire Saint-Joseph, 560, chemin Sainte-Foy, Québec. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière Notre-Dame de Belmont, 701, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8, dans l'îlot de la communauté sous la direction de la maison funéraire Lépine Cloutier ltée.

Soeur Geneviève laisse dans le deuil sa famille religieuse et les associé(e)s de la communauté. Elle était la soeur de Maria (feu Raymond Dauphin), Fernande s.s.j., Marie-Paule, c.s.l., Gilbert (Rachel Martel), feu Jules (Denise Genois), Jean-Pierre (Denise Daigle), Lise (Yves Lamonde), Marcel (Diane Vachon), Alice, Roger (Sylvie Jobin). Elle laisse également de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

ATHOS
418.529.3771 / Télécopieur : 418 767-2309
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com***

LE CANCER DU POUMON EST LE PLUS MEURTRIER DES CANCERS.
VOTRE DON POURRAIT SAUVER UNE VIE !
L'ASSOCIATION PULMONAIRE MD Québec
1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca

Maria Gosselin Robitaille 1929 - 2019

Au Centre d'hébergement St-Augustin, le 19 avril 2019, à l'âge de 92 ans et 5 mois, est décédée madame Maria Gosselin, épouse de feu monsieur René Robitaille, fille de feu madame Marie-Jeanne Gagné et de feu monsieur Joseph Gosselin. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil sa fille Chantal; ses petites-filles : Joanie (Mathieu), Maggy; ses frères et soeurs : feu Albert (Louisette Houle), feu Conrad (Françoise Lefebvre), feu Fernand (Hélène Parent), Anne-Marie (Jean-Louis Roy); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Robitaille : Monique (feu Charles-Henri Garneau), feu Georges-Edgar (Colette Jeffrey), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Elle est allée rejoindre outre son époux, ses frères et soeurs : Antoinette (Rodolphe Malouin), Lucien (Auréa Gagné), Alfred (Anne Vallière), Irène (Ernest Houde), André, Rose-Alma (Philippe Lamontagne), Maurice; Arthur (Thérèse Roy), feu Honoré (feu Rose-Hélène Giroux), ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Robitaille : Jean-Paul (Andréa Blais), Marguerite (Rodolphe Patry et Jean-Marc Champoux), Georges-Henri, Gérard (Madeleine Camosino), Cyrille (Pierrette Desjardins), Henriette, Hélène (Léonard Dionne).

Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 14 h en l'église St-Pascal de Maizerets, 1895, chemin de la Canardière, Québec, G1J 2E5, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie, soit à compter de 13 h. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à une date ultérieure.

Toute notre gratitude et notre reconnaissance aux Anges soignants du 3e étage du Centre d'hébergement St-Augustin, à Beauport, pour leur dévouement et l'amour témoigné à madame Maria.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la :

Société Alzheimer de Québec. 1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec, Québec, téléphone : 418 527-4294, courriel : info@societealzheimerdequebec.com, site web : www.societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Louise Rouleau 1947 - 2019

À l'Institut universitaire de cardiologie et pneumologie de Québec, le 22 avril 2019, à l'âge de 71 ans, est décédée madame Louise Rouleau, fille de feu Paul-Émile Rouleau et feu Thérèse Boulay. Elle demeurait à Lévis.

Elle laisse dans le deuil son frère Gilbert, sa filleule Christine ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille recevra les condoléances au complexe
Claude Marcoux Ltée
1845, Guillaume-Couture, Lévis
le dimanche 5 mai 2019 dès 1 2h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée le même jour à 14 h en la chapelle du complexe.

Pour renseignements:

GROUPE Garneau THANATOLOGUE

Groupe Garneau thanatologue
Téléphone: 418.839.8823 / ***www.groupegarneau.com***
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Janine Ruel 1953 - 2019

À la Maison de soins Palliatifs du littoral de Lévis, le 29 avril 2019, à l'âge de 66 ans, est décédée madame Janine Ruel, fille de madame Géralda Boutin et feu monsieur Jean-Marie Ruel. Elle demeurait à Lévis.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Résidence funéraire Édouard Trahan et fils Inc.
2700 ave Royale St-Charles-de-Bellechasse,
samedi le 4 mai 2019 de 14 h 00 à 16 h 15, le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 16 h 30 en l'église de St-Charles-de-Bellechasse et de là au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil sa mère : madame Géralda Boutin (feu Jean-Marie Ruel), ses frères et soeurs : Benoit (France Bernier), Gaétane (Yves Guay), Claire, Donald (Liliane Ruel) et Yves (Ève-Marie Bélanger); ses neveux et nièces : Mireille (sa filleule), Maryse, David et Thomas Ruel; Christian et Charles Guay; Laurie, Marie-Line et Renée-Jeanne Ruel; Justine et François Ruel; plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Merci à tous ceux qui l'ont accompagnée tout au long de sa maladie.

Merci aussi à tout le personnel et les bénévoles de la Maison de soins Palliatifs du Littoral de Lévis qui ont bien pris soin d'elle durant les dernières semaines de sa vie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison de soins Palliatifs du Littoral de Lévis 5445 Rue St-Louis 2e étages Lévis (Québec), G6V 4G9 ou à la Société canadienne du cancer.

La direction des funérailles a été confiée à la
Résidence funéraire Édouard Trahan & fils Inc.
Pour tout renseignement 418 887-3000. 418 835-5329. Fax 418 887-5030.
Pour l'envoi de messages de sympathie par Internet :www.residencetrahanetfils.com

Cité Joie
Vacances · Répit · Plein air

Cité Joie accueille chaque année 2 600 personnes handicapées pour un séjour répit.

Don en ligne : www.citejoie.com

MERCI !

Jeanne D'Arc Savoie 1925 - 2019

À la résidence Les Jardins du Haut-Saint-Laurent de Saint-Augustin-de-Desmaures, le 8 février 2019, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Jeanne D'Arc Savoie, fille de feu Alphonsine Carette et de feu Edmond Savoie. Native de Sainte-Marie, Beauce, Mme Savoie a vécu à Québec quelques années, puis une quarantaine d'années à Montréal, avant de revenir à Québec en 2010.

Les funérailles auront lieu le samedi 4 mai 2019 à 11 h en l'église de Sainte-Marie. La famille recevra les condoléances en l'église de Sainte-Marie, samedi, jour des funérailles, à compter de 10 h.

La direction des funérailles a été confiée à la
Maison funéraire Nouvelle Vie Inc.
1130, Notre-Dame Sud, Saint-Marie, Beauce

Elle est allée rejoindre ses frères et soeurs qui l'ont précédée. Elle laisse dans le deuil sa soeur Thérèse, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Un immense merci à tout le personnel de la résidence Les Jardins du Haut-Saint-Laurent de Saint-Augustin-de-Desmaures pour un service très professionnel, mais avant tout humain.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix.

Maison Funéraire Nouvelle Vie inc.

Maison funéraire Nouvelle Vie Inc
Tél: 418 397-4000 / Sans frais : 1866 610-5255 / Téléc.: 418 397-5255
info@nouvellevie.ca / www.nouvellevie.ca
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Armando Simard 1935 - 2019

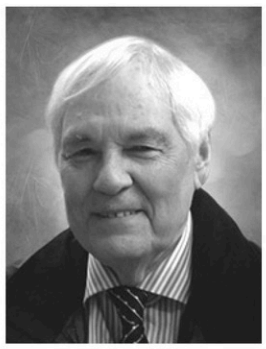

À la Maison Michel-Sarrazin, le 18 avril 2019, à l'âge de 83 ans, est décédé Dr Armando Simard, époux de madame Blanqui Nataren. Il demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS
La famille vous accueillera à la
Maison Gomin
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8
le vendredi 3 mai 2019 de 19 h à 21 h,
le samedi 4 mai 2019 de 12 h à 13 h 30.

Le service religieux sera célébré le samedi 4 mai 2019 à 14 h en l'église St-Charles Garnier, 1215, avenue du Chanoine-Morel, Sillery, Québec G1S 4B1 et de là au cimetière St-Charles pour la mise en crypte.

Il laisse dans le deuil, après 52 ans de bonheur, son épouse Blanqui, ainsi que ses fils : Louis-Armando (Berenice Huerta), Eric (Pascale Lefaivre), Marc (Geneviève de Muys); ses petits-enfants : Antoine, Aleck, Eliab, Véronique, Félix, Chloé et Léa; ses frères et soeurs : feu Robert (Flore Gagnon), Léo (Candide Asselin), Louiselle (Michel Boulanger), Charlotte (Alain Allard) et ses nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Québec, du Domaine St-Dominique et de la Maison Michel-Sarrazin, pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 1134, Grande-Allée Ouest, bur. 301, Québec (Qc) G1S 1E5, tél. : 418-687-6084 www.michel-sarrazin.ca

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

ATHOS
418.686.8811 / Télécopieur : 418.686.8813
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: ***www.lepinecloutier.com/ infomaison@athos.ca***

Pierre Tétu 1947 - 2019

À son domicile, le 10 avril 2019, à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédé monsieur Pierre Tétu, fils de feu madame Germaine Tavernier et de feu monsieur Marcel Tétu. Natif de la France, il demeurait à Québec.
La famille vous accueillera pour les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6
le samedi 4 mai 2019, de 16 h à 19 h. Une cérémonie d'hommage lui sera réservée au salon à 16 h. L'inhumation des cendres aura lieu le 25 juillet à Russilly (France).

Il laisse dans le deuil son épouse Chantal Mongie et son fils Martin; ses frères : Bernard et Jean-François; ses beaux-frères et belles-soeurs : Françoise, Marie, Valérie, Annick, Béatrice et Louis. Il laisse également dans le deuil sa famille québécoise : Esther et Pierre-Alexandre, Paul-André et Marie-Céline et Danièle, ainsi que son amie Françoise, ses enfants et ses nombreux amis au Québec et en France.

« Ami des humains et des chats, on se souviendra de lui comme un homme toujours prêt à accueillir, à discuter et à partager une idée, un verre de vin et un bon repas ».

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Pierre Thivierge 1927 - 2019

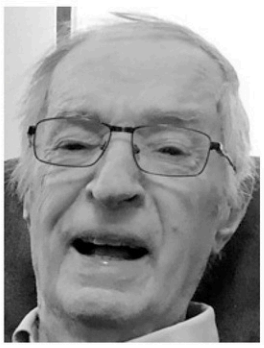

Au CHU de Québec, pavillon CHUL, le 15 février 2019, à l'âge de 92 ans, est décédé monsieur Pierre Thivierge, fils de feu dame Yvonne Goulet et de feu monsieur Albert Thivierge. Il était l'époux de feu dame Anne-Marie Boubert. Il demeurait à Québec.

Les membres de la famille recevront les condoléances le 4 mai 2019 de 9 h à 11 h 30 à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec

Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11 h 30. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-la-Nativité de Beauport.

Il laisse dans le deuil son fils François, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Marthe Y. (feu Georges Moffet), Pauline, c.n.d., Claude (Marie-Ange Bujold), Michel (Micheline Mathieu) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Il était le frère de feu l'abbé Jean-Marie, feu Ghislaine (feu Marc Picard), feu Benoît (feu Georgette Giroux), feu Jacques (feu Madeleine Brassard), feu Louise (feu Fernand Pagé (Nicole Bouchard)), Marie-Thérèse Boubert (feu Jean-Marie Lefèvre), feu Jacques Boubert (feu Jacqueline Jeunemaître), feu André Boubert (feu Jacqueline Derogny), Pierre Boubert (Geneviève Damay), Monique Boubert (feu Michel Delamare) et Cécile Boubert.

La famille adresse des remerciements sincères à tout le personnel du Domaine Saint-Dominique pour leur dévouement, leurs soins attentionnés et leur humanisme. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, téléphone: 418 656-4999, site web: www.fondation-iucpq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Yvonne Bernard Tremblay 1921 - 2019

Au CHUL, le 25 janvier 2019, à l'âge de 97 ans, est décédée dame Yvonne Bernard, épouse de feu M. Clément Tremblay. Elle demeurait à Québec (arrondissement Beauport).

Mme Tremblay a été confiée à la résidence funéraire
F.-X. Bouchard inc
2258, av. Larue, Québec (arr. Beauport) G1C 4A3
le samedi 4 mai 2019 de 14 h à 15 h 50.
Une liturgie de la Parole aura lieu à 16 h
et de là au Columbarium F.-X. Bouchard inc.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marcel (Louise Vézina), Marjolaine (Jean-Pierre Tremblay), Christiane (Michel Picard) et Mario; ses petits-enfants : Jean-Marc (Mélisa Bégin), Daniel (Chantal Gendron), André (Anick Bolduc), Eric (Sabrina Comeau), Julie (Philippe Dalois), Simon (Chloé Bachman), Gabriel (Charlène McNichol); ses arrière-petits-enfants; sa belle-soeur Jacqueline Duchesne ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de l'unité gériatrique du CHUL pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec (Qc), G1L 3L5. Par téléphone au 418 525-4385 / site internet : www.fondationduchudequebec.ca

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Pour renseignements
F.X. Bouchard
Tél.: 418 663-9838 / condoléances par télécopieur: 418 660-1614
info@fxbouchard.com / www.fxbouchard.com

Clémence Perron Trottier 1931 - 2019

Au Centre d'hébergement Saint-Casimir, le 9 avril 2019, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédée madame Clémence Perron, épouse de feu monsieur Jean-Guy Trottier. Elle demeurait à Saint-Casimir, native de Saint-Ubalde.

La famille recevra les condoléances le samedi 4 mai 2019, à partir de 10 h, en l'église de Saint-Casimir, où les funérailles auront lieu à 11 h, sous la direction du

Funérarium Lacoursière Ltée
Saint-Casimir
division Roger Benoit & Fils Ltée
Donnacona

Madame Perron laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Claudine Leblanc), Yvon (Lise Baril), Lucie (Alain Pelletier), Michel (Nancy Nicholls), Huguette (Pierre Paquin), Mario (Kathleen Perron), France (Michel Bédard); ses 15 petits-enfants et ses 13 arrière-petits-enfants qu'elle chérissait. Elle était la soeur et la belle-soeur de feu Fernand (feu Huguette Massicotte), feu Oscar, feu Rosa (feu Gérard Malenfant), feu Jeannine (feu Clément Bouchard), feu Lucienne; feu Rita Trottier (feu Lionel Leboeuf), feu Gilberte (feu Jean-Louis Hardy), feu Gemma, feu Gaétan, Marie-Paule, feu Marc (feu Fernande Naud), feu Nelson (feu Simone Julien). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Remerciement à tout le personnel du Centre d'hébergement Saint-Casimir pour les bons soins prodigués ainsi que tous les bénévoles.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf, 700 rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond, G3L 1W1, www.fsssp.ca

Pour renseignements : 418-339-2212 ou 418-285-2211, téléc. : 418-285-2077
courriel : lacoursiere@globetrotter.net, www.salonfunerairebenoit.ca
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Gemma Garneau Walsh 1920 - 2019

Au Pavillon Hôpital du St-Sacrement, le 19 avril 2019, à l'âge de 99 ans, est décédée madame Gemma « Louise » Garneau Walsh, épouse pendant 68 ans de feu Edward (Eddy) Walsh, fille de feu madame Marie-Anne Samson et de feu monsieur Philippe Garneau. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le dimanche 5 mai 2019, de 10 h à 12 h 15. Un hommage sera fait au salon le même jour à 12 h 15.
L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Patrick.

Elle laisse dans le deuil ses trois filles : Joan (Jacques Lefaivre), Ellen et Nancy; ses trois petits-enfants : Patrick, Marie-Josée Lefaivre et Philipp White (Krystina Palladino) ainsi que ses trois arrière-petits-enfants : Éloïse, Liam Lefaivre, Thomas White. Elle laisse également ses soeurs : Céline Paré, Louise Dessureault, Renée Robitaille, Paule (Alex Drapeau), Luce Garneau, son frère Jacques (Sylvie Bouchard) et sa belle-soeur Madeleine Ouellet ainsi que ses nombreux nièces et neveux.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Recherche de l'Association pulmonaire du Québec. Pour renseignements : www.pq.poumon.ca Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

Remerciements

Stella Morin Bilodeau

10 ans

Pour souligner les 10 ans du départ de notre chère maman, **une messe sera célébrée le 5 mai à 10 h 30 en l'église de Notre-Dame-de-la-Nativité, Beauport.**

Nous voulons rendre grâce au Seigneur pour maman dont la vie a été marquée par sa générosité, son courage, sa patience, son avant-gardisme, sa foi et sa confiance en Dieu et en l'avenir.

Elle a su nous imprégner de ses valeurs. C'est à notre tour de répandre autour de nous ce qu'elle nous a transmis.

Mille Mercis maman.

Tes enfants

Wilbrod Robert
Une maison familiale

Maison Wilbrod Robert 418 661-9223
*(avis de décès disponible sur notre site) / **www.wilbrodrobert.com***
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Rosaire Després

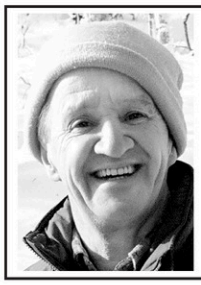

Vous avez eu la délicatesse, lors du décès de Rosaire, survenu le 4 janvier 2019, de nous témoigner, par un geste personnel, la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

La famille

REMERCIEMENTS SUITE AU DÉCÈS DE GISÈLE BERGERON HUOT

Nos remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de notre mère Gisèle Bergeron Huot, le 2 février dernier. Votre présence, vos messages et vos mots chaleureux ont été pour nous d'un grand réconfort. Merci également pour les offrandes de messes et les dons.

Ses enfants, Marie, Louis, Hélène, Gisèle, Céline, Viviane et leur famille

Bâtir un monde de justice

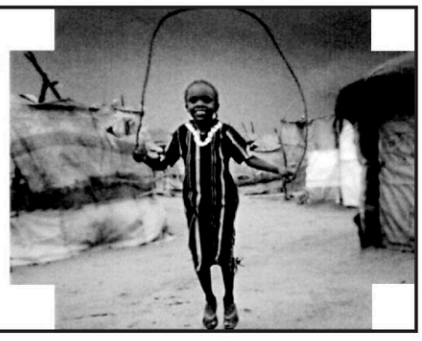

Développement et Paix

1 888 234-8533 www.devp.org

Jean-Paul Labranche

Nos remerciements les plus chaleureux à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin suite au décès de Jean-Paul, survenu le 9 mars 2019.

Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse Florence Ferland,
ses enfants Claudine, Guy, Louise, Jean-François et Carole.

dupont Services Commémoratifs Pierre Dupont inc.

Services commémoratifs Pierre Dupont Inc.
Téléphone: 418.827-2212 / Courriel : pdupont@scpdupont.ca
Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur au 418 827-1162
www.scpdupont.ca

Raymonde Chouinard Pelletier

1934 - 2019

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin lors du décès de notre maman, Raymonde Chouinard, survenu le 27 février dernier.

Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées, de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Janin (Johanne St-Pierre), Lyne (Claude Morin) et Régis (Nathalie Boissonneault)

ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants

In Memoriam

Monique Bilodeau Beaudoin

Voilà déjà 2 ans que Dieu t'a soulagé de ta maladie et qu'il te garde près de lui, mais ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Accepter de perdre quelqu'un d'aussi cher que toi a été la plus dure épreuve de notre vie. Même ton immense plaisir de vivre et ta détermination n'ont pu te retenir. De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait. Repose en paix cher amour, tu l'as bien mérité.

Une messe anniversaire sera célébrée le 5 mai à 9 h en l'église de Charny en ta mémoire.

Lucien et Simon,
Les familles Bilodeau et Beaudoin

Messe anniversaire
Abbé Jean-François Drapeau

1934 - 2018

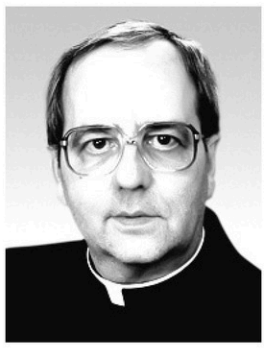

Une vie bien remplie, un repos bien mérité. Une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner. Merci de tout ce que tu as fait pour nous tous.

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 5 mai à 10 h, en l'église de St-Jean-de-Dieu.

Merci aux parents et ami(e)s qui partageront avec nous, par leur présence et leurs prières, ce moment important.

Ta famille et tes anges gardiens

20e anniversaire
M. Louis Royer

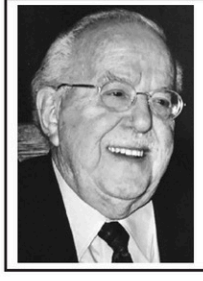

Cher papa, cher grand-papa
Beaucoup de choses se sont passées depuis ton départ il y a 20 ans. Nous les avons malheureusement vécues sans ton amour bienveillant, et depuis peu, celui de ta Louise chérie. Mais tu es dans toutes nos pensées et le resteras à jamais.

Tes enfants et petits-enfants qui t'adorent.

Julie Duval-Martin

1974 - 2018

Déjà un an que tu nous as quittés mais tu es toujours présente dans nos coeurs et nos pensées. Tous ceux et celles qui t'ont connue, auront une pensée pour toi en ce jour du premier anniversaire de ton décès

Tes parents Diane et Roger,
ta soeur Véronique et son conjoint Pascal,
ta nièce Eva et ton neveu Renaud

Service anniversaire
Mme Noëlla Blouin Gosselin

Déjà un an que tu nous as quittés mais tu es toujours présente dans nos coeurs et nos pensées. Tous ceux et celles qui t'ont connue, auront une pensée pour toi en ce jour du 1er anniversaire de ton décès.

Une messe sera célébrée le samedi 4 mai 2019, à 16 heures, en l'église St-Jérôme-de-l'Auvergne, au 6350, 3e avenue Est, Charlesbourg, parents et ami(e)s peuvent se joindre à la famille.

Ton fils Raynald, ta fille Lisette
et leur famille

In Memoriam
Rémi Métivier

1933 - 2019

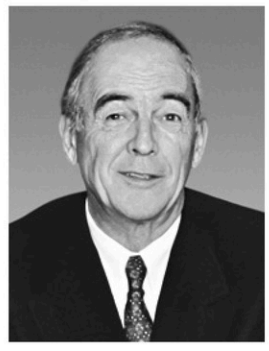

Il a été copropriétaire avec ses frères jusqu'en 2010 de
l'entreprise IPL Inc.,
qui a été fondée en 1939 par son père
M. J. Émile Métivier.

Une personne passe dans nos vies...
tout en douceur...tout en bonté, en générosité...
et laisse une traînée d'Amour inaltérable.
Dans nos pensées; ton doux sourire,
dans nos coeurs; un élan d'Amour.

Merci et au revoir Rémi...

Souvenons-nous de lui, parents et amis,
Ta famille te dit au revoir.

Rachel Lepage Turcotte

Tout en douceur, il y a un an, tu as pris ton envol vers un autre monde. Ton souvenir, ta douceur et ta gentillesse resteront à jamais gravés dans le coeur de ceux que tu as côtoyés.
En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le 4 mai 2019, à 16h, en l'église St-Charles Borromée
Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Mme Lorraine Vaillancourt

Déjà un an s'est écoulé depuis ton départ. Bien sûr nous avons des souvenirs, mais jamais rien ne remplacera ta présence. Nous nous souvenons surtout que tu as marqué notre existence. On se dit privilégié de t'avoir eue dans notre vie et nous conservons un merveilleux souvenir du temps passé à tes côtés. Tu continues de vivre en nous. Une messe anniversaire en ta mémoire aura lieu le 12 mai 2019 à 9 h, en l'église de Cap-Rouge. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

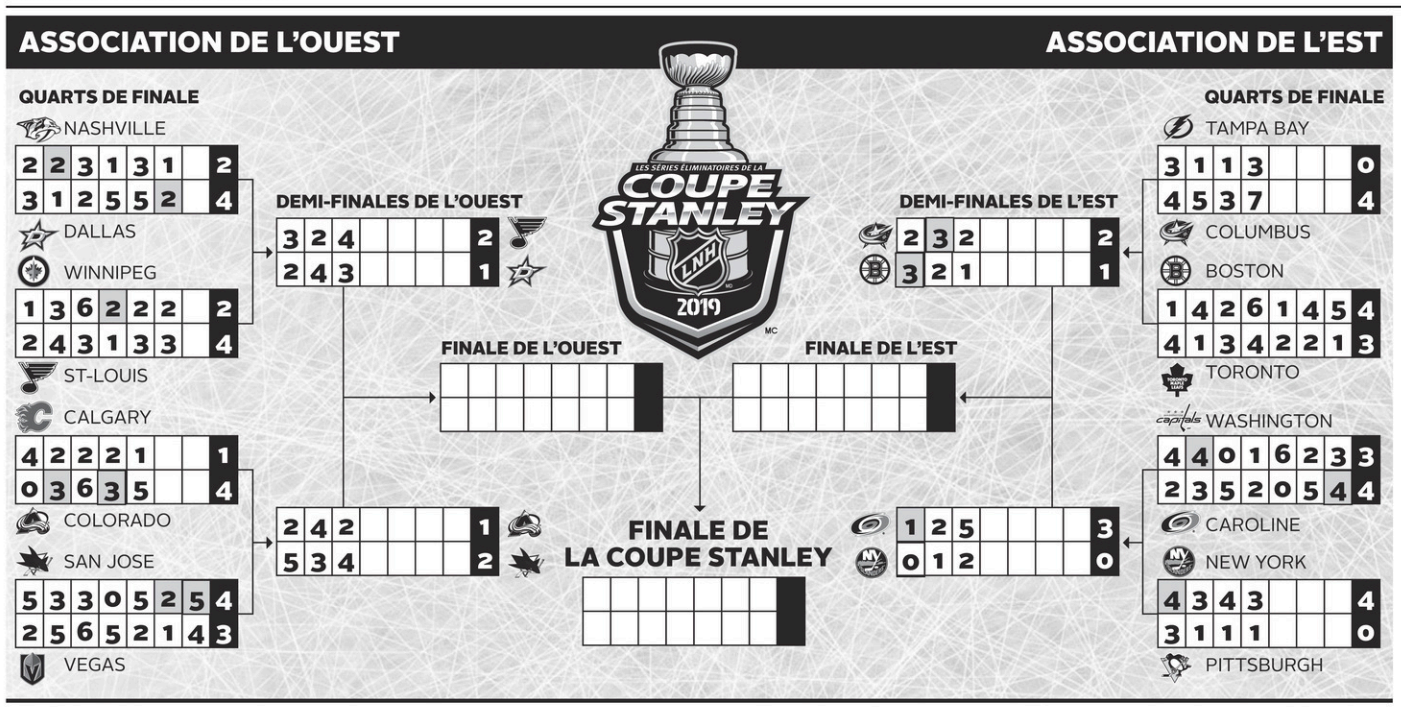

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Columbus vs. Boston
Jeudi 25 avril
Columbus 2 Boston 3 (P)
Samedi 27 avril
Columbus 3 Boston 2 (P)
Mardi 30 avril
Boston 1 Columbus 2
Jeudi 2 mai
Boston à Columbus, 19h30
Samedi 4 mai
Columbus à Boston, 19h15
Lundi 6 mai
x-Boston à Columbus, h.a.d.

Caroline vs. NY Islanders
Vendredi 26 avril
Caroline 1 NY Islanders 0 (P)
Dimanche 28 avril
Caroline 2 NY Islanders 1
Mercredi 1er mai
NY Islanders 2 Caroline 5
Vendredi 3 mai
NY Islanders en Caroline, 19h
Dimanche 5 mai
x-Caroline à NY Islanders, h.a.d.
Mardi 7 mai
x-Islanders en Caroline, h.a.d.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dallas vs. St.Louis
Jeudi 25 avril
Dallas 2 St. Louis 3
Samedi 27 avril
Dallas 4 St. Louis 2
Lundi 29 avril
St. Louis 4 Dallas 3
Mercredi 1er mai
St. Louis à Dallas, 21h30
Vendredi 3 mai
Dallas à St. Louis, 21h30
Dimanche 5 mai
x-St. Louis à Dallas , h.a.d.
Mardi 7 mai
x-Dallas à St. Louis, h.a.d.

Colorado vs. San Jose
Vendredi 26 avril
Colorado 2 San Jose 5
Dimanche 28 avril
Colorado 4 San Jose 3
Mardi 30 avril
San Jose 4 Colorado 2
Jeudi 2 mai
San Jose à Colorado, 22h
Samedi 4 mai
Colorado à San Jose, 22h
Lundi 6 mai
x-San Jose à Colorado, h.a.d.

MARQUEURS

NOTE: en date du 1 mai.

	B	A	Pts
Couture, SJ	9	3	12
Stone, Vegas	6	6	12
Mackinnon, Col	5	7	12
Rantanen, Col	5	6	11
Pacioretty, Vegas	5	6	11
Burns, SJ	4	7	11
Hertl, SJ	6	4	10
Karlsson, SJ	0	10	10
Slavin, Car	0	10	10
Duchene, Clb	5	4	9
Marchand, Bos	4	5	9
Panarin, Clb	4	5	9
Ovechkin, Was	4	5	9
Schwartz, STL	6	2	8
Backstrom, Was	5	3	8
Meier, SJ	3	5	8
Benn, Dal	2	6	8
Jones, Clb	2	6	8
Stastny, Vegas	2	6	8
Byfuglien, Win	2	6	8
Barrie, Col	1	7	8
Pietrangelo, STL	1	7	8
Theodore, Vegas	1	7	8
Foegele, Car	5	2	7
Radulov, Dal	5	2	7
Coyle, Bos	5	2	7
Eberle, NYI	4	3	7

HOCKEY

LHJMQ

FINALE (4 DE 7)

Rouyn-Noranda vs. Rimouski
Jeudi 2 mai
Halifax à Rouyn-Noranda, 19h
Vendredi 3 mai
Halifax à Rouyn-Noranda, 19h
Lundi 6 mai
Rouyn-Noranda à Halifax, 19h
Mardi 7 mai
Rouyn-Noranda à Halifax, 19h
Jeudi 9 mai
x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h
Samedi 11 mai
x-Rouyn-Noranda à Halifax, 15h
Lundi 13 mai
x-Halifax à Rouyn-Noranda, 19h

MARQUEURS

NOTE:en date du 1er mai.

	MJ	B	A	Pts
Lavoie, Halifax	17	17	10	27
Teasdale, R.-N.	14	11	15	26
Lafrenière, Rimouski	13	9	14	23
Abbandonato, R.-N.	10	4	17	21
Bibeau, R.-N.	14	11	9	20
Dobson, R.-N.	14	6	14	20
Veleno, Drummond.	16	8	9	17
Lauzon, Drummond.	16	7	10	17
Huntington, Rimouski	13	7	9	16
Mercer, Drummond.	16	5	11	16
Comtois, Drummond.	16	11	4	15
Morand, Halifax	17	5	10	15
D'Astous, Rimouski	13	1	14	15
Poulin, Sherbrooke	10	8	6	14
Koltygin, Drummond.	16	7	7	14
Balmas, C.-B.	11	7	7	14
Asselin, Halifax	16	6	8	14
Bergeron, R.-N.	13	6	8	14
Garneau, Rimouski	13	6	8	14
Macleod, Drummond.	16	7	6	13
Durandeau, Halifax	17	7	6	13
Trépanier, Halifax	16	5	8	13
Harvey-Pinard, R.-N.	14	5	8	13
Getson, Halifax	17	6	6	12
Lauko, R.-N.	14	5	7	12

LAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES DE CONFÉRENCE

(QUATRE DE SEPT)

Charlotte vs. Hershey
Vendredi 3 mai
Hershey à Charlotte, 19h.
Samedi 4 mai
Hershey à Charlotte, 18h.
Mardi 7 mai
Charlotte à Hershey, 19h.
Mercredi 8 mai
Charlotte à Hershey, 19h.

Toronto vs. Cleveland
Mercredi 1er mai
Cleveland 2 Toronto 5
(Toronto mène la série 1-0)
Vendredi 3 mai
Cleveland à Toronto, 19h.
Dimanche 5 mai
Toronto à Cleveland, 15h.
Mardi 7 mai
Toronto à Cleveland, 19h.
Samedi 11 mai
x-Cleveland à Toronto, 16h.

Bakersfield vs. San Diego
Vendredi 3 mai
San Diego à Bakersfield, 22h.
Samedi 4 mai
San Diego à Bakersfield, 22h.
Mercredi 8 mai
Bakersfield à San Diego, 22h.
Vendredi 10 mai
Bakersfield à San Diego, 22h.
Samedi 11 mai
x-San Diego à Bakersfield, 22h.

Iowa vs. Chicago
Mercredi 1er mai
Iowa à Chicago, 20h.
Jeudi 2 mai
Iowa à Chicago, 20h.
Dimanche 5 mai
Chicago à Iowa, 16h.
Mercredi 8 mai
Chicago à Iowa, 20h.

LNAH

FINALE (4 DE 7)

Jonquière c. Sorel-Tracy
Vendredi 26 avril
Jonquière 1 Sorel-Tracy 5
Samedi 27 avril
Sorel-Tracy 4 Jonquière 5
(Série égale 1-1)
Vendredi 3 mai
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
Samedi 4 mai
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h
Jeudi 9 mai
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
Vendredi 10 mai
x- Sorel-Tracy à Jonquière, 20h
Samedi 11 mai
x- Jonquière à Sorel-Tracy, 20h

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Valtteri Bottas	87
2. Lewis Hamilton	86
3. Sebastian Vettel	52
4. Max Verstappen	51
5. Charles Leclerc	47
6. Sergio Perez	13
7. Pierre Gasly	13
8. Kimi Raikkonen	13
9. Lando Norris	12
10. Kevin Magnussen	8
11. Nico Hulkenberg	6
12. Carlos Sainz Jr.	6
13. Daniel Ricciardo	6
14. Lance Stroll	4
15. Alexander Albon	3
16. Daniil Kvyat	1
17. Antonio Giovinazzi	0
18. Romain Grosjean	0
19. George Russell	0
20. Robert Kubica	0

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	10	5	3	2	15	10	17
D.C. United	10	5	3	2	13	10	17
Montréal	10	5	3	2	12	14	17
Toronto	7	4	2	1	19	13	13
Columbus	10	4	5	1	8	11	13
Orlando	9	3	3	3	13	14	12
New York City	9	2	1	6	11	12	12
Chicago	9	2	4	3	12	13	9
New York	8	2	4	2	9	9	8
Atlanta	7	2	3	2	6	8	8
Cincinnati	10	2	6	2	8	16	8
N.-Angleterre	10	2	6	2	10	19	8

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	10	7	1	2	26	8	23
Los Angeles Gal.	9	7	1	1	15	8	22
Seattle	9	5	1	3	18	12	18
Dallas	9	5	2	2	14	9	17
Houston	7	5	1	1	15	8	16
Minnesota	9	4	3	2	18	15	14
Salt Lake	9	3	5	1	11	16	10
Kansas City	8	2	2	4	19	15	10
San Jose	9	2	5	2	12	19	8
Portland	8	2	5	1	11	19	7
Vancouver	9	1	5	3	7	12	6
Colorado	9	0	7	2	12	24	2

Samedi 27 avril
Orlando 1 New York City 1
Portland 2 Toronto 1
San Jose 0 Dallas 0
Philadelphie 1 Vancouver 1
Colorado 0 Atlanta 1
Cincinnati 0 New York 1
Columbus 0 Houston 2
N.-Angleterre 4 Kansas City 4
Dimanche 28 avril
Chicago 0 Montréal 1
D.C. United 0 Minnesota 1
Los Angeles FC 1 Seattle 1
Salt Lake 1 Los Angeles Gal. 2
Mercredi 1er mai
Cincinnati 0 Philadelphie 2
Vendredi 3 mai
Vancouver au Colorado, 21h.
Samedi 4 mai
L.A. Galaxy à New York, 14h.
Toronto à Orlando, 16h.
Dallas à Houston, 16h.
New York City à Montréal, 17h.
N.-A. à Philadelphie, 19h30.
Columbus à D.C. United, 20h.
Seattle à Minnesota, 20h.
Portland à Salt Lake, 21h.
Cincinnati à San Jose, 22h.
Chicago à L.A. FC, 22h30.
Dimanche 5 mai
Atlanta à Kansas City, 21h.

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

	MJ	B	A	Mins
Saphir Taïder	9	3	1	749
Ignacio Piatti	3	3	0	265
Anthony J.-Hamel	5	2	0	117
Harry Novillo	6	1	1	272
Omar Browne	1	1	0	50
Shamit Shome	5	1	0	279
Orji Okwonkwo	10	1	0	625
Maximiliano Urruti	9	0	3	744
Daniel Lovitz	10	0	2	900
Clément Bayiha	6	0	1	314
Zakaria Diallo	9	0	1	809
Micheal Azira	10	0	1	820
Samuel Piette	10	0	0	900
Bacary Sagna	8	0	0	720
Victor Cabrera	9	0	0	548
Jukka Raitala	7	0	0	398
Mathieu Choinière	7	0	0	194
Zachary Brault-Guillard	3	0	0	185
Rudy Camacho	1	0	0	90

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALE D'ASSOCIATIONS

(QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Boston (4)
(Série égale 1-1)
Dimanche 28 avril
Boston 112 Milwaukee 90
Mardi 30 avril
Boston 102 Milwaukee 123
Vendredi 3 mai
Milwaukee à Boston, 20h
Lundi 6 mai
Milwaukee à Boston, 19h
Mercredi 8 mai
Boston à Milwaukee, 20h
Vendredi 10 mai
x-Milwaukee à Boston, h.à.d.
Lundi 13 mai
x-Boston à Milwaukee, h.à.d.

Toronto (2) vs. Philadelphie (3)
(Série égale 1-1)
Samedi 27 avril
Philadelphie 95 Toronto 108
Lundi 29 avril
Philadelphie 93 Toronto 89
Jeudi 2 mai
Toronto à Philadelphie, 20h
Dimanche 5 mai
Toronto à Philadelphie, 15h30
Mardi 7 mai
Philadelphie à Toronto, 20h
Jeudi 9 mai
x-Toronto à Philadelphie, h.à.d.
Dimanche 12 mai
x-Philadelphie à Toronto, h.à.d.

Golden State (1) vs Houston (4)
(Golden State mène la série 2-0)
Dimanche 28 avril
Houston 100 Golden State 104
Mardi 30 avril
Houston 109 Golden State 115
Samedi 4 mai
Golden State à Houston, 20h30
Lundi 6 mai
Golden State à Houston, 21h30
Mercredi 8 mai
x-Houston à Golden State, 22h30
Vendredi 10 mai
x-Golden State à Houston, h.à.d
Dimanche 12 mai
x-Houston à Golden State, h.à.d

Denver (2) vs Portland (3)
(Denver mène la série 1-0)
Lundi 29 avril
Portland 113 Denver 121
Mercredi 1er mai
Portland à Denver, 21h
Vendredi 3 mai
Denver à Portland, 22h30
Dimanche 5 mai
Denver à Portland, 19h
Mardi 7 mai
x-Portland à Denver, 22h30
Jeudi 9 mai
x-Denver à Portland, h.à.d.
Dimanche 12 mai
x-Portland à Denver, h.à.d.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	19	11	,633	–	–	5-5	P-2	9-7	10-4
New York	17	13	,567	2	–	7-3	P-2	8-7	9-6
Toronto	14	15	,483	4½	2	7-3	P-1	7-8	7-7
Boston	14	17	,452	5½	3	6-4	G-3	8-7	6-10
Baltimore	11	20	,355	8½	6	3-7	G-1	3-10	8-10

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	18	10	,643	–	–	7-3	G-1	10-5	8-5
Cleveland	16	13	,552	2½	–	4-6	P-1	7-4	9-9
Detroit	13	15	,464	5	2½	4-6	P-1	6-5	7-10
Chicago	12	15	,444	5½	3	5-5	P-1	6-7	6-8
Kansas City	11	20	,355	8½	6	4-6	G-2	8-10	3-10

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	18	13	,581	–	–	5-5	P-1	10-3	8-10
Seattle	18	15	,545	1	–	3-7	P-4	7-11	11-4
Texas	14	15	,483	3	2	3-7	P-2	10-6	4-9
Los Angeles	13	17	,433	4½	3½	5-5	G-2	9-7	4-10
Oakland	14	19	,424	5	4	3-7	P-6	10-8	4-11

Mardi 30 avril
Oakland 1 Boston 5
Houston 11 Minnesota 0
Toronto 3 L.A. Angels 4
Interligue
Pittsburgh 6 Texas 4 (11)
Chi. Cubs 6 Seattle 5
Mercredi 1er mai
Oakland 3 Boston 7
Tampa Bay 2 Kansas City 3
Baltimore 5 Chi. White Sox 4
Tampa Bay 2 Kansas City 8
Baltimore à Chi. White Sox, 19h40.
Houston 2 Minnesota 6
Toronto à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Pittsburgh 7 Texas 5
Chi. Cubs 11 Seattle 0
Jeudi 2 mai
Houston au Minnesota, 13h10.
Tampa Bay à Kansas City, 14h15.
Boston à Chi. White Sox, 20h10.
Toronto à L.A. Angels, 22h07.
Vendredi 3 mai
Minnesota à N.Y. Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Seattle à Cleveland, 19h10.
Kansas City à Detroit, 19h10.
Toronto au Texas, 20h05.
Boston à Chi. White Sox, 20h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	17	13	,567	–	–	5-5	G-1	12-6	5-7
Atlanta	15	15	,500	2	2	5-5	G-1	10-9	5-6
New York	15	15	,500	2	2	4-6	P-1	6-8	9-7
Washington	12	17	,414	4½	4½	3-7	P-3	6-11	6-6
Miami	9	21	,300	8	8	4-6	G-1	6-12	3-9

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	20	10	,667	–	–	9-1	G-5	12-4	8-6
Chicago	16	12	,571	3	–	7-3	G-4	7-4	9-8
Milwaukee	17	14	,548	3½	½	5-5	G-2	10-6	7-8
Pittsburgh	14	14	,500	5	2	2-8	G-2	6-7	8-7
Cincinnati	13	17	,433	7	4	5-5	G-1	7-6	6-11

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	20	12	,625	–	–	6-4	G-1	12-4	8-8
Arizona	18	13	,581	1½	–	7-3	G-2	7-7	11-6
San Diego	17	14	,548	2½	½	6-4	P-1	7-8	10-6
Colorado	13	17	,433	6	4	5-5	P-3	5-7	8-10
San Fran.	12	18	,400	7	5	4-6	P-1	6-9	6-9

Mardi 30 avril
St. Louis 3 Washington 2
Cincinnati 3 N.Y. Mets 4 (10)
San Diego 4 Atlanta 3
Colorado 3 Milwaukee 4
L.A. Dodgers 10 San Francisco 3
Interligue
Detroit 3 Philadelphie 1
Cleveland 7 Miami 4
N.Y. Yankees 1 Arizona 3
Mercredi 1er mai
St. Louis 5 Washington 1
Cincinnati 1 N.Y. Mets 0
San Diego 1 Atlanta 5
Colorado à Milwaukee, 19h40.
L.A. Dodgers à San Francisco, 21h45.
Interligue
N.Y. Yankees 2 Arizona 3
Detroit 3 Philadelphie 7
Cleveland 2 Miami 4
Jeudi 2 mai
San Diego à Atlanta, 12h10.
Cincinnati à N.Y. Mets, 12h10.
Colorado à Milwaukee, 13h10.
St. Louis à Washington, 16h05.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Anderson W. Sox	23	102	21	37	,363
Reddick Hou.	25	91	13	32	,352
Andrus Tex	27	112	19	39	,348
Mancini Bal.	28	114	24	39	,342
Goodwin L.A.A.	27	80	19	27	,338
Dozier K.C.	25	92	14	31	,337
Brantley Hou.	30	118	17	39	,331
Choo Tex	27	106	21	35	,330
Santana Cle.	27	99	18	32	,323
Polanco Minn.	26	103	15	33	,320

Points produits — Santana, Sea, 30; Abreu, W. Sox, 27; Mondesí, K.C., 27; Gallo, Tex, 26; Voit, N.Y.Y., 26; Springer, Hou., 24; Rosario, Minn., 24; Davis, Oak, 24; Gordon, K.C., 22; Smith, Bal., 21.
Circuits — Gallo, Tex, 11; Rosario, Minn., 11; Davis, Oak, 10; Moreland, Bos., 9; Springer, Hou., 9; Altuve, Hou., 9; Voit, N.Y.Y., 9; Bruce, Sea, 9; Sánchez, N.Y.Y., 8; Encarnación, Sea, 8.
Victoires — Germán, N.Y.Y., 5; Glasnow, T.B., 5; Gonzales, Sea, 5; Walden, Bos., 4; Chirinos, T.B., 4; Montás, Oak, 4; Bauer, Cle., 4; Cashner, Bal., 4; Verlander, Hou., 4; Berrios, Minn., 4.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 65; Bauer, Cle., 55; Verlander, Hou., 53; Paxton, N.Y.Y., 51; Boyd, Det., 48.
Victoires protégées — Greene, Det., 12; Hand, Cle., 9.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Bellinger L.A.D.	31	109	32	47	,431
McNeil N.Y.M.	28	104	15	38	,365
Yelich Mil.	29	102	26	36	,353
Cabrera Pit.	26	88	9	30	,341
Dejong Stl.	29	121	27	41	,339
Markakis Atl.	29	106	18	35	,330
Heyward Cubs	25	85	16	28	,329
Peralta Ari.	29	127	19	40	,315
Báez Cubs	27	121	25	38	,314
Fowler Stl.	26	80	12	25	,313

Points produits — Bellinger, L.A.D., 37; Yelich, Mil., 34; Ozuna, Stl., 29; Alonso, N.Y.M., 26; Franco, Phi., 25; Swanson, Atl., 25; Arenado, Col., 24; Báez, Cubs, 24; Hoskins, Phi., 24; Marte, Ari., 22.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 14; Yelich, Mil., 14; Pederson, L.A.D., 10; Báez, Cubs, 10; Ozuna, Stl., 10; Goldschmidt, Stl., 9; Alonso, N.Y.M., 9; Reyes, S.D., 8; Contreras, Cubs, 8; Winker, Cin., 8.
Victoires — Greinke, Ari., 5; Arrieta, Phi., 4; Doolittle, Wash., 3; Andriese, Ari., 3; Brach, Cubs, 3; Fried, Atl., 3; Stammen, S.D., 3; Eflin, Phi., 3; Gant, Stl., 3; Matz, N.Y.M., 3.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 62; Castillo, Cin., 50; Degrom, N.Y.M., 49; Strasburg, Wash., 48; Greinke, Ari., 46; Smith, Mia., 45.
Victoires protégées — Yates, S.D., 14; Jansen, L.A.D., 10.

Oscar Rivas est le seul poids lourd classé dans les quatre associations. Il est sixième à la WBA, septième à l'IBF et quatrième à la WBO. Sa victoire face à Bryant Jennings lui a permis de mettre la main sur la ceinture internationale de l'IBF et celle des lourds de la NABO, en plus de défendre avec succès son titre NABF des lourds.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Un tremplin vers les grandes batailles

Avec une victoire face à Dillian Whythe, Oscar Rivas sera aspirant numéro 1 pour un titre de la WBC

Frédéric Daigle
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Quand il s'est amené au Canada il y a 10 ans, Oscar Rivas souhaitait devenir champion du monde. S'il bat Dillian Whyte, le 20 juillet prochain au O2 Arena de Greenwich, en Angleterre, le Colombien d'origine pourrait bien n'être qu'à un combat de son objectif.

Rivas (26-0, 18 K.-O.) et Whyte (25-1, 18 K.-O.) s'affronteront alors pour la position d'aspirant no 1 au titre du World Boxing Council (WBC), actuellement détenu par l'Américain Deontay Wilder. Whyte a le plus à perdre : c'est lui qui occupe présentement cette position, alors que Rivas pointe au 10e rang.

Mais Rivas n'a pas volé sa place sur le ring face à l'Anglais. Il est le seul poids lourd classé dans les quatre associations : sixième à la WBA, septième à l'IBF et quatrième à la WBO. À sa dernière sortie, le 18 janvier, il a passé le K.-O. à Bryant Jennings au 12e round de leur affrontement. Cette victoire lui a permis de mettre la main sur la ceinture internationale de l'IBF et celle des lourds de la NABO, en plus de défendre avec succès son titre NABF des lourds.

Une victoire face à Whyte lui permettrait de confirmer sa place parmi l'élite de la division.

Pour ce faire, le clan Rivas n'a pas lésiné sur les moyens : un camp d'entraînement en altitude pendant trois semaines à Bogota, en Colombie, suivi de trois semaines à l'Institut national du sport de l'expertise et de la performance (INSEP) à Paris, où le Groupe Yvon Michel a ses entrées grâce au gérant de son protégé français Christian Mbili.

«La bourse que touchera Oscar pour ce combat est supérieure à celles qu'il a reçues pour ses 25 premières mises ensemble», a noté Yvon Michel, promoteur du Montréalais.

Son gérant, Stéphane Lépine, acquiesce. «Nous avons réussi à nous négocier un budget d'une grande envergure, afin qu'Oscar profite de la meilleure préparation possible. [...] Ça va nous permettre d'arriver en Europe trois semaines avant le combat, afin que les effets du décalage horaire ne se fassent plus sentir.»

PAS UNE PROIE FACILE

Rivas et son clan savent toutefois que Whyte ne sera pas une proie facile. Sa seule défaite, il l'a subie aux mains d'Anthony Joshua, détenteur de trois ceintures chez les lourds. Rivas concédera d'ailleurs quelques 25 livres à son adversaire quand il grimpera dans le ring.

«Dans toute ma carrière, je me suis battu contre des gars plus grands que moi. Ça ne me dérange pas, a dit Rivas. Je me prépare toujours pour me battre contre les meilleurs. C'est une belle opportunité pour moi, et je compte en profiter.»

«Whyte sera le plus gros, mais Rivas est le meilleur boxeur des deux, sans aucun doute», a pour sa part analysé Bernard Barré, directeur du recrutement chez GYM et responsable de la venue de Rivas à Montréal.

«Whyte a une plus grande expérience professionnelle, mais Rivas a une plus grande expérience globale de la boxe. Il a gagné une médaille [d'argent] aux Jeux panaméricains et il a participé aux Jeux olympiques, a ajouté Michel, rappelant au passage que chez les amateurs, Rivas avait battu de grands noms de la division, comme Andy Ruiz et Kubrat Pulev, notamment. Oscar a tout vu dans la boxe. Il aurait dû être lancé il y a trois ans, mais les blessures ont retardé sa progression. Maintenant, tout va bien. Quand j'ai parlé à Marc [Ramsay, l'entraîneur de Rivas] de la possibilité de se battre contre Whyte, il m'a dit que c'était LE combat à aller chercher.»

Selon Michel, c'est d'ailleurs l'expérience de Rivas qui pourrait faire la différence dans ce combat.

«Il a une bonne force de frappe, de la rapidité et une très bonne technique. Il a de plus l'expérience nécessaire pour utiliser toutes ses qualités au bon moment. Il est bien meilleur que le mérite qu'il reçoit. Il est, selon moi, la carte cachée dans la division des poids lourds. C'est maintenant à lui de prendre sa place au soleil.»

«Je pense avoir une meilleure technique que lui, a renchéri Rivas. Après ma victoire contre Jennings, mon niveau de confiance a aussi augmenté. Dans le ring, on va voir qui s'est le mieux préparé pour ce combat.»

«Je pense que Dillian Whyte est très bon. Mais il n'est pas au niveau des champions actuels, a analysé Michel. Oscar l'est, et il va le prouver.»

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH)
19h30 TVASports Sportsnet CBC Boston à Columbus
22h TVASports Sportsnet CBC San Jose à Colorado

BASEBALL (MLB)
13h Sportsnet Houston à Minnesota

BASKETBALL (NBA)
20h RDS2 Sportsnet Toronto à Philadelphie

FOOTBALL (LCF)
20h RDS TSN TSN5 TSN4 Repêchage des joueurs universitaires

GOLF (PGA)
14h GolfChannel Championnat Wells Fargo

GOLF (CIRCUIT EUROPÉEN)
10h Golfchannel Volvo China Open

EN BREF

Un espoir des Giants suspendu pour dopage

L'espoir des Giants de San Francisco Logan Webb a été suspendu 80 rencontres pour dopage. Le lanceur, qui évolue au niveau AA, a reçu sa sanction mercredi, du Bureau du commissaire. Âgé de 22 ans, Webb a affirmé ne pas savoir comment le stéroïde découvert dans ses échantillons d'urine a pu s'y retrouver. Il dit avoir le cœur brisé par cette situation et a offert ses excuses à sa famille, ses amis, ainsi que les Giants. Webb est considéré comme l'un des plus beaux espoirs des Giants. Il affiche une moyenne de points mérités de 2,00 en cinq départs à Richmond cette saison. **AP**

Le cavalier Ian Millar annonce sa retraite

Le cavalier canadien Ian Millar a annoncé sa retraite des compétitions internationales de saut d'obstacles, mettant ainsi un terme à une illustre carrière au cours de laquelle il a décroché de nombreuses médailles aux Jeux panaméricains ainsi qu'une médaille d'argent aux Jeux olympiques de Pékin en 2008. Millar a confirmé l'information par voie de communiqué mercredi. Il s'était joint à l'équipe équestre canadienne en 1971. Il a participé à ses premiers Jeux olympiques à Munich en 1972, et est devenu le premier athlète de l'histoire à prendre part à 10 éditions des JO à Londres en 2012. Millar a notamment permis au Canada d'obtenir l'argent dans l'épreuve par équipes aux Jeux de Pékin en 2008. Il s'est également adjugé 10 médailles aux Jeux panaméricains, dont quatre d'or. Il a acquis sa dernière médaille d'or dans l'épreuve par équipes aux Jeux panaméricains de Toronto en 2015, à l'âge de 68 ans. **LA PRESSE CANADIENNE**

Maria Sharapova forcée de se retirer du Masters de Rome

Trois fois championne du tournoi, Maria Sharapova a renoncé au Masters de Rome disputé du 13 au 19 mai tandis qu'elle se remet toujours de sa blessure à l'épaule droite. Sharapova, gagnante de cinq tournois du Grand Chelem, n'a pas joué depuis qu'elle s'est retirée du tournoi de Saint-Pétersbourg, en Russie, à la fin janvier après avoir remporté son premier match. Elle a signé trois victoires aux derniers Internationaux d'Australie et occupe présentement le 28e rang mondial. Elle a indiqué en février avoir subi une intervention mineure à l'épaule droite et qu'elle aurait besoin de quelques semaines pour guérir. Sharapova a remporté le Masters de Rome en 2011, 2012 et 2015. **AP**

Messi atteint 600 buts avec Barcelone dans un gain contre Liverpool

BARCELONE, Espagne — Auteur d'un doublé, Lionel Messi a atteint le cap des 600 buts avec Barcelone pour aider les siens à gagner 3-0 contre Liverpool, mercredi, dans le match aller de cette demi-finale de la Ligue des Champions.

Messi a marqué deux fois après un filet de Luis Suarez, venu hanter son ancien club, à la 26e minute. Il a converti un rebond à la 75e et un coup franc à la 82e.

Liverpool a dominé lors de longs passages, sans montrer la finition requise. L'équipe n'est pas passée plus près qu'un poteau sur un tir de Mohamed Salah, tard dans la rencontre.

«Nous avons eu de bonnes chances et nous avons causé de réels ennuis, dit l'entraîneur de Liverpool, Jurgen Klopp. Le problème est que nous n'avons pas marqué.»

Liverpool tente de retourner en finale de la Ligue des Champions après la défaite de 3-1 subie contre Real Madrid, l'an dernier.

En Ligue des champions, Barcelone est invaincu à la maison depuis 32 matchs, une séquence amorcée en 2013.Les hostilités vont reprendre mardi, à Anfield.

«Ce n'est pas terminé car ils seront très coriaces à domicile, mais nous sommes heureux du résultat, a dit Messi. C'est un moment critique, et nous devons être plus unis que jamais.»

Barcelone veut réussir de nouveau un triplé accompli en 2009, sous la gouverne de Pep Guardiola, et en 2015, sous celle de Luis Enrique. Le club s'est assuré du titre de la Liga le week-end dernier et le 25 mai, on affrontera Valence en finale de la Copa del Rey.

Mercredi au Camp Nou, Liverpool a installé un tempo dynamique dès le départ.

La vitesse de Salah et de Sadio Mane a causé des maux de tête tout au long du match, mettant la défense au défi. Jordi Alba et Gerard Piqué ont commis des largesses, tandis que Sergi Roberto se voyait éclipsé par Mane. Il reste que Messi a compensé, y allant de plusieurs charges.

«C'était exigeant de répondre à leur rythme. Nous n'y sommes pas habitués... nous aimons contrôler le ballon, a dit Messi. Nous étions fatigués, mais il fallait suivre le tempo. Il fallait se débrouiller coûte que coûte.» **AP**

Un titre et une âme à conserver

Dominique Fortin est de retour avec le Dynamo. En 2018, elle avait inscrit trois buts pour la formation québécoise. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Le Dynamo féminin ouvre sa deuxième saison en PLSQ sous l'inspiration d'Helder Duarte

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

En plus de chercher à conserver leur titre du championnat de 2018, les joueuses du Dynamo de Québec auront une motivation supplémentaire pour leur deuxième saison en Première ligue de soccer du Québec. «On sait qu'il ne sera plus avec nous, mais on aura une pensée pour Helder à chaque match», admet le sélectionneur régional Alfred Picariello.

Décédé subitement, cet hiver, Helder Duarte était le directeur technique de l'Association régionale de soccer de Québec et instigateur de la présence du Dynamo en PLSQ. Son âme accompagnera l'équipe tout au long de la saison qui s'ouvre vendredi (19h30), au Stade Chauveau, contre le CS Monteuil, où l'on rendra hommage à l'homme de soccer.

«Le Dynamo était le projet d'Helder et la philosophie derrière celui-ci ne changera pas malgré son départ. Le programme continuera à servir les joueuses et les joueurs de la région», soulignait l'entraîneur-chef de l'équipe féminine à l'approche de la première mise au jeu du calendrier de 15 matchs qui ne comprend pas de séries éliminatoires ni de championnat canadien.

Il était également à la barre de la formation, l'an passé, lors de la saison inaugurale de la division féminine de la PLSQ. Le Dynamo tentera à nouveau de finir en tête de ce circuit qui regroupe six clubs, un de plus qu'en 2018.

«Le premier objectif est de se faire plaisir, car la vie nous apprend qu'il faut profiter des bons moments qu'elle peut nous offrir. Oui, on veut remporter le championnat une deuxième année de suite, mais on s'attend à une saison forcément plus dure, car on sera plus attendu avec notre championnat de l'an passé, tout en sachant que les équipes ont pris conscience du niveau de jeu et se sont renforcées», soulignait Picariello.

Pour ce faire, il dirigera un groupe renouvelé à environ 30 % avec plusieurs joueuses de l'édition 2018 de retour, dont la capitaine Marie-Sandra Ujeneza et les buteuses Évelyne Viens, Mireille Patry et Dominique Fortin.

«Le Dynamo était le projet d'Helder et la philosophie derrière celui-ci ne changera pas malgré son départ»

— Alfred Picariello, sélectionneur régional

«Comme on travaille beaucoup l'aspect collectif de notre jeu, ce n'est pas notre philosophie de mettre l'accent sur des joueuses en particulier. Chaque fille apporte sa pierre à l'édifice, mais je parlerais plus d'une force collective. Nos cadres sont toujours là, mais avec l'ajout de nouvelles joueuses, nous aurons un club plus homogène. Il y aura donc plus de concurrence à l'intérieur de l'équipe, ce qui sera plus intéressant.»

2018 en chiffres

FICHE EN CHAMPIONNAT
9-2-1 en 12 matchs

CLASSEMENT
1re position

OFFENSIVE
30 buts marqués

DÉFENSIVE
11 buts alloués

MEILLEURES BUTEUSES
Évelyne Viens (8 buts)
Mireille Patry (6 buts)
Dominique Fortin (3 buts)
Gabrielle Carle (3 buts)

GABRIELLE CARLE

La présence dans l'alignement de Gabrielle Carle reste pour l'instant hypothétique. L'attaquante de Lévis, qui avait disputé six matchs avec le Dynamo, en 2018, cherche à se tailler un poste avec l'équipe canadienne en prévision de la Coupe du monde qui aura lieu en France, du 7 juin au 7 juillet.

«Le seul point d'interrogation qu'on a, c'est de savoir si Gabrielle sera de retour ou non. En fait, on espère qu'elle ne jouera pas pour le Dynamo, cet été, ce qui voudrait dire qu'elle participerait à la Coupe du monde. Nous sommes de tout cœur avec elle pour qu'elle puisse vivre cette expérience avec l'équipe canadienne», disait-il à propos de celle ayant inscrit trois buts avec son club, l'an passé.

Il se réjouissait aussi de la présence, cette semaine, de trois joueuses au camp de sélection de l'équipe canadienne universitaire, soit Jessica Bunker, Joanie L'Abbé et Myriam Labrecque, «ce qui est une bonne indication du potentiel qu'on retrouve dans la région», précise-t-il en ajoutant que ces trois joueuses seraient de retour à temps pour le match d'ouverture, vendredi.

La Sud-Africaine Caster Semenya a vu la cour refuser les deux requêtes en arbitrage dans sa lutte contre les règlements conçus pour abaisser les niveaux naturellement élevés de testostérone chez certaines athlètes. — PHOTO ARCHIVES AP, DAVID J. PHILLIP

Caster Semenya déboutée

La double championne olympique au 800 m devra réduire son taux de testostérone

GRAHAM DUNBAR
Associated Press

GENÈVE, Suisse — Caster Semenya a été déboutée en cour mercredi dans sa lutte contre les règlements conçus pour abaisser les niveaux naturellement élevés de testostérone chez certaines athlètes.

Un comité de trois juges du Tribunal arbitral du Sport (TAS) a rendu un verdict complexe et «refusé les deux requêtes en arbitrage» de Semenya et de l'IAAF.

Dans un jugement historique, la cour a indiqué que les modifications aux règlements suggérées par l'IAAF portant sur les athlètes «affichant des différences de développement sexuel (DSD)» sont discriminatoires, mais qu'elles devraient être appliquées.

Les juges ont tranché à deux contre un, et déterminé «qu'en vertu des preuves présentées par les deux parties, une telle discrimination est nécessaire et raisonnable, afin de maintenir l'objectif de l'IAAF de préserver l'intégrité des épreuves féminines sanctionnées».

Semenya, double championne olympique au 800 m, devra donc se soumettre à un traitement afin de réduire son niveau de testostérone si elle souhaite défendre son titre mondial en septembre à Doha, au Qatar.

«Je sais que les législateurs de l'IAAF m'ont toujours ciblée spécifiquement, a commenté l'athlète sud-africaine par voie de communiqué émis par ses avocats. L'IAAF a tenté de me ralentir depuis une décennie, mais toutes ces épreuves m'ont rendue plus forte. La décision du TAS ne m'affectera pas. Je vais de nouveau me relever et continuer d'inspirer les jeunes femmes et les athlètes d'Afrique du Sud et de partout sur la planète.»

Semenya, qui est âgée de 28 ans, a aussi publié un commentaire sur son compte Twitter officiel peu après le dévoilement du verdict, dans lequel elle disait «parfois, la meilleure réaction est de ne pas en avoir».

«Je vais de nouveau me relever et continuer d'inspirer les jeunes femmes et les athlètes d'Afrique du Sud et de partout sur la planète»

— Caster Semenya

La Fédération d'athlétisme et le Comité olympique sud-africains ont dénoncé la décision, en déclarant que «nous soutenons toujours que les règlements sont mal intentionnés et qu'ils constituent une source de détresse pour les athlètes féminines ciblées».

«Cette décision est un point tournant dans l'histoire, car elle définit ce qu'une athlète doit être, a mentionné Natalie du Toit, la directrice de la Commission athlétique de l'organisation. Je connais personnellement Caster et je sais qu'elle a déployé tous les efforts nécessaires pour connaître du succès dans son sport, donc nous appuyons tous ses projets et nous continuerons de l'appuyer dans ses démarches.»

DERNIÈRE COMPÉTITION

Semenya s'est dirigée vers Doha mercredi afin de prendre part à la première manche de la Ligue de diamant de l'IAAF, et prévoit participer au 800 m vendredi. La Ligue de diamant comprend plusieurs escales et regroupe les meilleurs athlètes au monde, et l'arrêt à Doha sera le dernier avant l'entrée en vigueur des nouveaux règlements de l'IAAF.

L'IAAF, dont les bureaux sont situés à Monaco, a mentionné par voie de communiqué qu'elle était reconnaissante envers le TAS et qu'elle appliquerait les nouveaux règlements à compter de mercredi prochain. Ça signifie que les athlètes visés par ces nouveaux règlements qui souhaitent participer aux Mondiaux, qui se dérouleront du 28 septembre au 6 octobre, disposent d'une semaine pour entamer des traitements et soumettre un échantillon sanguin.

Cependant, les juges souhaitent que l'IAAF applique les nouveaux règlements pour les épreuves de 800 m et moins, puisqu'il n'existe aucune preuve scientifique démontrant que les femmes atteintes d'hyperandrogénie sont plus performantes au 1500 m.

Ainsi, Semenya pourrait participer aux Mondiaux sans devoir subir de traitement, comme la pilule contraceptive.

Semenya fut médaillée de bronze au 1500 m aux Mondiaux de Londres en 2017. Elle a aussi remporté le 1500 m et le 5000 m la semaine dernière aux Championnats sud-africains d'athlétisme.

Dans son communiqué, l'IAAF n'a pas précisé si elle suivra la recommandation du TAS de retarder l'application des nouveaux règlements au 1500 m.

La crème des espoirs québécois

MIGUEL BUJOLD
La Presse

MONTRÉAL — Le repêchage de la LCF ne suscite certes pas le même intérêt que celui de la NFL. Les joueurs sont moins connus et la tâche des dépisteurs, chargés de dénicher la perle rare, est plus difficile. Cela dit, le repêchage reste le meilleur outil pour les équipes soucieuses d'améliorer leur groupe de joueurs canadiens. Voici six espoirs québécois qui devraient être choisis dans les premières rondes du repêchage qui se déroulera jeudi soir.

MATHIEU BETTS, AILIER DÉFENSIF (LAVAL)

S'il n'y avait pas la menace de la NFL dans le cas de Betts, il serait pratiquement assuré d'être l'un des cinq premiers espoirs choisis. Mais le contrat qu'il a signé avec les Bears de Chicago pourrait rendre la décision de le sélectionner au premier tour difficile à défendre. Mais Betts est le meilleur chasseur de quarts disponible et l'émergence de joueurs comme Kwaku Boateng et Justin Capicciotti au cours des dernières années démontre qu'il est possible pour des ailiers défensifs ayant évolué au football universitaire canadien de connaître du succès dans la LCF.

JUSTIN MCINNIS, AILIER ESPACÉ (ARKANSAS STATE)

Natif de Pierrefonds ayant joué son football secondaire dans une école de Pointe-Claire, McInnis a connu de très bonnes saisons à l'Université Arkansas State, totalisant 110 attrapés, 1548 verges et 9 touchés en 2017 et 2018. Même s'il mesure plus de 6 pi 4 po, McInnis a enregistré un temps fort respectable de 4,57 secondes lors de son sprint de 40 verges au *pro day* d'Arkansas State. Considéré comme le troisième espoir disponible par le Bureau de recrutement de la LCF, McInnis n'a pas signé de contrat avec une équipe de la NFL, mais obtiendra un essai avec les Colts d'Indianapolis.

HERGY MAYALA, AILIER ESPACÉ (CONNECTICUT)

Certains observateurs pensent que Mayala sera un haut choix au repêchage, tandis que d'autres croient qu'il sera choisi en fin de deuxième ronde ou même en troisième. Né en République démocratique du Congo, Mayala est arrivé à Montréal à l'âge de 7 ans. Il a disputé quatre saisons avec l'Université du Connecticut et a mené les Bulldogs pour les réceptions de passes à chacune des deux dernières. L'une des cartes cachées du repêchage puisqu'il est très difficile de prédire dans quelle ronde il sera sélectionné.

VINCENT DESJARDINS, PLAQUEUR (LAVAL)

La cote de Desjardins a monté en flèche lors du camp d'évaluation national à Toronto. Il a été dominant dans les confrontations individuelles, de sorte que les équipes qui n'avaient pas bien fait leurs devoirs ont dû ajuster leur évaluation. C'est en grande partie parce qu'il a un gabarit atypique pour un plaqueur (6 pi 2 po et 260 lb) que Desjardins n'a pas eu droit à la publicité qu'il aurait dû obtenir dans les mois qui ont précédé le repêchage. Même s'il ne faisait pas partie du classement des 20 meilleurs espoirs du Bureau de recrutement de la LCF, Desjardins pourrait être repêché assez tôt.

La cote de Vincent Desjardins a monté en flèche lors du camp d'évaluation national à Toronto. Même s'il ne faisait pas partie du classement des 20 meilleurs espoirs du Bureau de recrutement de la LCF, il pourrait être repêché assez tôt.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

SAMUEL THOMASSIN, JOUEUR DE LIGNE OFFENSIVE (LAVAL)

Bon an, mal an, il y a toujours un espoir du Rouge et Or chez les joueurs de ligne offensive. Cette année, ce joueur est Samuel Thomassin, qui a été un joueur partant durant plusieurs saisons à Laval. Thomassin est un garde imposant, qui est très respecté et aimé de ses coéquipiers. Il devra par contre améliorer son jeu de pieds pour devenir un joueur régulier dans la Ligue canadienne. À moins d'une surprise, Thomassin sera repêché en deuxième, troisième ou quatrième ronde, et pourrait donc être un candidat intéressant pour les Alouettes, qui possèdent trois choix de deuxième ronde. Il obtiendra un essai des Giants de New York.

MAURICE SIMBA, BLOQUEUR (CONCORDIA)

Simba n'a toujours pas reçu d'offre de contrat de la part d'une équipe de la NFL, mais participera au mini-camp des recrues des Chiefs de Kansas City ce week-end. Le colosse de 6 pi 8 po et 335 lb, né en République démocratique du Congo comme Hergy Mayala, a connu une fulgurante ascension avec les Stingers de l'Université Concordia et il devrait être sélectionné dans les deux premiers tours. Simba ne possède peut-être pas le jeu de pieds et l'agilité pour être un bloqueur dans la LCF et pourrait donc être muté à un poste de garde.

Thomassin victime d'une erreur

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Après avoir échoué un test antidopage en novembre, le joueur de ligne offensive étoile du Rouge et Or Samuel Thomassin est blanchi de toute accusation et part pour le mini-camp des recrues des Giants de New York l'esprit en paix.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a publié la décision mercredi, révélant du coup toute l'histoire jusque-là demeurée privée.

Le titre du communiqué établit que Thomassin «n'a commis aucune faute». Il est donc exonéré de tout blâme et la suspension de deux ans qui lui était d'abord infligée est annulée.

«J'avoue que ç'a été un gros stress pendant plusieurs mois, surtout que je devais demeurer concentrer sur le processus de repêchage professionnel. Mais j'ai eu du super bon soutien de la part du Rouge et Or et de l'Université Laval. Je suis content que les choses soient terminées», a brièvement commenté Thomassin au téléphone, renvoyant pour le reste à la décision rendue par l'arbitre L. Yves Fortier, mandaté par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC).

Thomassin part jeudi pour New York, où il participera au mini-camp des recrues des Giants de la NFL durant trois jours, invitation reçue mardi. Il compte aussi parmi les meilleurs espoirs au repêchage de la LCF, le circuit canadien tenant sa sélection ce jeudi soir.

ERREUR SUR LA FIOLE

Le 3 novembre, après le match de demi-finale de conférence contre le Vert & Or de Sherbrooke, au PEPS de l'Université Laval, Thomassin a été contrôlé positif au dexaméthasone (DEX), «un glucocorticoïde interdit lorsqu'administré par injection intramusculaire», précise le CCES.

Le garde de 6' 5" et 330 lb a bel et bien reçu une dose de DEX par injection intramusculaire, mais par erreur. Le médecin de l'équipe, Dr Germain Thériault, croyait plutôt lui avoir injecté du Kétorolac Trométhamine (Toradol) à la mi-temps pour soulager une douleur à l'épaule droite.

DEX et Toradol se présentent dans un flacon du même format de 1 ml et de même couleur de verre brun. Le Dr Thériault tient les deux médicaments dans la pharmacie de l'équipe, puisque du DEX est commandé chaque année pour le tournoi de tennis féminin tenu au PEPS en septembre, la Coupe Banque Nationale. Ce produit peut être appliqué sur la peau des joueuses en toute légalité.

«AUCUN INTÉRÊT»

On apprend aussi que Thomassin «n'avait aucun intérêt à recevoir de la DEX compte tenu de ses propriétés anti-inflammatoires moins efficientes que le Toradol et l'absence de propriétés analgésiques».

«Les résultats d'analyses supplémentaires obtenus du Laboratoire» de contrôle du dopage INRS-Institut Armand-Frappier «à la demande de l'Athlète [Thomassin], le 18 février 2019, confirment qu'il n'y a aucune trace du médicament Toradol et/ou de ses métabolites dans les échantillons d'urine de l'Athlète recueillis lors du contrôle antidopage», indique de plus le rapport. Ce qui confirmerait la méprise.

Le Dr Thériault, qui compte une quarantaine d'années d'expérience en médecine sportive, ajoute avoir réalisé plus tard qu'«aucun vial unidose (1 ml) de verre brun ne se retrouvait dans la pharmacie de l'équipe» et, qu'en conséquence, «le vial unidose (1 ml) de DEX acquis le 15 août 2018 a donc nécessairement été utilisé entre son achat et le 19 décembre 2018».

L'arbitre Fortier conclut à une «confusion involontaire et accidentelle» de la part du médecin et à «l'absence de faute ou de négligence» de la part du joueur.

L'entraîneur-chef Mario Pouliot dit que ses Huskies comptent sur un groupe de joueurs matures. Il ajoute que ses hommes ont compris qu'il n'y a rien d'acquis. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Éric Veileux, l'entraîneur-chef des Mooseheads, a eu la chance de remporter la Coupe du Président comme joueur, à 20 ans. Son plus grand souhait est de faire vivre l'expérience à ses hockeyeurs. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Finale sans compromis

Avant de se retrouver au tournoi de la Coupe Memorial, les Huskies de Rouyn-Noranda et les Mooseheads de Halifax ne feront aucun compromis en finale de la LHJMQ, qui commence jeudi. «Il reste deux clubs et il y a une seule Coupe du Président. Un va l'avoir et l'autre ne l'aura pas. Et ils ne nous la donneront pas et c'est la même chose de notre côté», résume le pilote des Mooseheads, qui accueilleront le carré d'as canadien dans deux semaines à Halifax. **OLIVIER BOSSÉ**

Rien d'acquis

Avec 71 victoires en 82 matchs depuis septembre, les experts donnent déjà la Coupe du Président aux Huskies. Leurs 25 victoires consécutives en saison doublées d'une séquence active d'invincibilité de 10 matchs renforcent ce statut de favoris.

«On a un groupe de joueurs matures et les gars ont compris qu'il n'y a rien d'acquis», assure pourtant l'entraîneur-chef Mario Pouliot, à l'aube de cette série finale.

Pour faire comprendre cela à ses jeunes, Pouliot a eu de l'aide. Des Cataractes de Shawinigan, en première ronde, qui ont réussi à arracher deux matchs malgré un écart au classement de 86 points!

«C'est la meilleure chose qui pouvait nous arriver, de s'apercevoir qu'il n'y a rien de facile en séries. On a été imprudents mentalement, ce qui nous a amenés à perdre notre sang-froid. Mais ça nous a permis d'en discuter et d'établir un plan. Depuis ce temps-là, les gars ont constamment progressé», constate le chef de la meute.

Les Huskies n'ont pas subi la défaite depuis le 27 mars, soit le quatrième match de la première ronde. La discipline a alors grimpé au sommet de leurs priorités. Après 23 pénalités dans les quatre premières rencontres éliminatoires, Rouyn n'a péché que 34 fois dans les 10 dernières rencontres, 10 victoires.

Et les unités spéciales ont répondu à merveille : la production de l'attaque massive a bondi de 18 % (matchs 1 à 4) à 42 % (matchs 5 à 14), tandis que l'efficacité à court d'un homme est passée de 78 % à 94 %.

Absent en demi-finale à cause d'une mononucléose, le meilleur pointeur de la ligue en saison Peter Abbandonato prépare son retour au jeu. Il a chaussé les patins cette semaine, mais attend le feu vert du médecin et ne jouera pas jeudi.

Avec six buts et sept aides lors des cinq derniers matchs, Joël Teasdale marche à plein régime même sans Abbandonato. Arrivé en Abitibi début janvier, Teasdale est «taillé sur mesure pour les séries. C'est l'une des raisons pour lesquelles on est allé le chercher» à Blainville-Boisbriand, souligne Pouliot.

«Nonobstant le fait qu'on aille déjà notre billet pour la Coupe Memorial [Halifax étant l'équipe hôtesse], on a fait des échanges aux Fêtes pour gagner la Coupe du Président. On se doit de tout faire en notre pouvoir pour que ça arrive», résume celui qui a gagné la finale l'an dernier avec le Titan d'Acadie-Bathurst, avant de soulever la Coupe Memorial.

Mooseheads

Fiche saison : 49-19/3e position

1/8 de finale : 4-3 contre Québec (11)

1/4 de finale : 4-0 contre Moncton (9)

1/2 finale : 4-2 contre Drummondville (2)

Meilleur marqueur séries : Raphaël Lavoie 17 b, 10 a, 27 pts en 17 pj

Gardien séries : Alexis Gravel moy. 2,52 eff. ,921

Huskies

Fiche saison : 59-9/1re position

1/8 de finale : 4-2 contre Shawinigan (16)

1/4 de finale : 4-0 contre Victoriaville (12)

1/2 finale : 4-0 contre Rimouski (5)

Meilleur marqueur séries : Joël Teasdale 11 b, 15 a, 26 pts en 14 pj

Gardien séries : Samuel Harvey moy. 1,67 eff. ,928

Jouer pour gagner

«J'ai eu la chance de remporter cette coupe-là comme joueur, à 20 ans. Alors mon plus grand souhait est de faire vivre ça à ces petits gars-là», affirme Éric Veilleux, à la veille du premier choc de ce quatre de sept, à Rouyn-Noranda.

Ses Mooseheads partent négligés face aux puissants Huskies, comme l'étaient Veilleux et le Titan de Laval contre les Faucons de Sherbrooke, aussi champions de la saison 1992-1993.

La finale de 2019 a ceci de particulier que les deux équipes finalistes de la LHJMQ participeront au tournoi de la Coupe Memorial, peu importe l'issue. Mais ne comptez pas sur Veilleux pour ménager ses chevaux.

«On va la jouer pour gagner, c'est sûr et certain. Je ne vois aucune autre approche que celle-là. On ne joue pas au hockey juste pour jouer au hockey, surtout pas à ce temps-ci de l'année», tranche celui qui est toujours à la recherche d'un championnat à sa quatrième participation comme entraîneur-chef à la finale de la Coupe du Président.

Bonne nouvelle pour les Mooseheads, qui disposent enfin d'un alignement complet pour la première fois de la campagne depuis quatre matchs. Le retour au jeu du centre étoile Benoît-Olivier Groulx, après 37 jours sans jouer à cause d'une mononucléose, s'avère un atout essentiel en vue de la finale.

En l'absence de Groulx, Veilleux souligne tout le boulot abattu par le vétéran Keith Getson dans les situations corsées au cours des trois premières rondes. Joueur acquis à la période des transactions qui vaut son pesant d'or.

En plus d'un Raphaël Lavoie meilleur buteur et pointeur des séries dans la ligue, Halifax a profité de gros buts de la part des Xavier Parent, Arnaud Durandeau et Maxim Trépanier.

Sans oublier qu'après un départ chancelant en première ronde contre Québec — il n'avait pas fini le deuxième match —, le gardien Alexis Gravel s'est ressaisi de brillante façon avec une moyenne de 2,17 et un taux d'efficacité de ,933 pour tout le mois d'avril.

«Gravel semble être dans sa zone, alors je le laisse aller, je ne l'achale pas! La première ronde n'a pas été évidente pour lui, mais il s'en est sorti lui-même et tout l'honneur lui revient», souligne son patron.

Rouyn a gagné les deux matchs de saison entre les deux équipes, 5-4 et 8-4, pour les 5e et 24e victoires de l'incroyable série de 25 consécutives. Les Huskies en sont actuellement à 10 gains d'affilée.

En séries

SYLVAIN ST-LAURENT sstlaurent@ledroit.com

LE CURIEUX CAS DE DUCHENE

On parle beaucoup de Matt Duchene dans les médias québécois, ces jours-ci. De nombreux chroniqueurs et commentateurs sportifs le verraient bien, l'automne prochain, avec un maillot bleu, blanc et rouge sur le dos.

Évidemment!

Duchene traîne une certaine réputation depuis le début de sa carrière. On l'imagine capricieux, complexe, dur à satisfaire.

Le genre de joueur qui peut facilement semer la zizanie dans un vestiaire.

Cette réputation n'est pas entièrement justifiée.

De toute façon, on parle d'une réputation qui s'était construite en saison régulière.

Au hockey, les joueurs construisent leurs «vraies» réputations dans les séries éliminatoires.

Pour Duchene, tout était donc possible. Il n'avait joué que deux matchs, en séries, durant sa première décennie passée dans la Ligue nationale.

S'il fallait établir une liste des cinq joueurs les plus susceptibles de remporter le trophée Conn-Smythe, au 1er mai, Duchene en ferait certainement partie

Il profite pleinement de l'opportunité qui lui est offerte, enfin, par les Blue Jackets de Columbus.

Il produit à un rythme supérieur à un point par match. Il a marqué quatre buts à ses cinq derniers matches.

Il a marqué le but décisif dans les deux dernières parties contre les Bruins de Boston.

Ces deux buts, cruciaux, font en sorte que les Jackets ont atteint la mi-parcours, dans leur quête vers une première coupe Stanley.

Dans cette année complètement folle où les surprises se multiplient, tout semble possible. S'il fallait établir une liste des cinq joueurs les plus susceptibles de remporter le trophée Conn-Smythe, au 1er mai, il en ferait certainement partie.

«Je ne savais à peu près rien au sujet de *Dutchy* quand il est arrivé», a reconnu, de manière franche, John Tortorella après le match de mardi.

«Je savais que nous avions mis la main sur un bon joueur. Un joueur talentueux, a-t-il précisé. Pouvait-il se défendre dans son territoire? Était-il facile à diriger? Tout plein de gens avaient des informations à nous transmettre... Je vous dirai une chose. J'ai appris à respecter Matt pour une raison très simple : il est un vrai joueur de hockey! Il adore parler de hockey. Il est toujours à la recherche d'extraits supplémentaires, sur vidéo, pour nous permettre d'aller plus loin.»

«Il a réussi à compléter de gros jeux, pour nous. C'est remarquable, quand on pense qu'il n'a pratiquement pas d'expérience en séries. Nous l'avons trouvé à l'approche de la date limite des transactions. À date, notre mariage est heureux.»

Reste à voir si le mariage durera.

Duchene a fait son boulot. Si jamais Marc Bergevin souhaite réellement le mettre sous contrat, le 1er juillet prochain, il aura de la compétition.

Duchene pourrait fort bien décider de ne pas attendre jusque-là avant de signer son prochain contrat.

Il n'a pas fait de promesses aux Jackets, après la transaction. Il aurait même fait comprendre au directeur général Jarmo Kekäläinen que Columbus ne faisait pas partie des villes dans lesquelles sa famille souhaitait vivre.

C'était en février.

Le vétéran journaliste Aaron Portzline, qui compte plus de 30 ans d'expérience, nous apprend que Duchene passe un nouveau commentaire positif sur les gens de l'Ohio chaque jour. Il suffit de lui tendre l'oreille.

«C'est incroyable, a-t-il déclaré dans l'euphorie de la plus récente victoire. J'adore l'ambiance. J'étais assis sur le banc, alors que s'écoulaient les dernières secondes. Je voyais les gars qui bloquaient des tirs, qui s'imposaient tous les sacrifices nécessaires. C'est pour ça qu'on joue au hockey. C'est stimulant de voir mes coéquipiers travailler de la sorte. Ça me donne juste le goût de faire ma part.»

HUIT GROS MOTS

Combien peut-on enfiler de gros mots en cinq secondes? Pierre-Luc Dubois nous en a fait la démonstration, mardi. La réponse : huit.

«J'ai appris à respecter Matt pour une raison très simple : il est un vrai joueur de hockey!», a déclaré l'entraîneur des Blue Jackets de Columbus, John Tortorella. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Le jeune centre québécois des Blue Jackets voulait évacuer la pression, avant de sauter sur la glace pour affronter les Bruins de Boston.

À la sortie du vestiaire, il a pris une grande respiration. Il s'est ensuite mis à hurler pour faire sortir tout l'air de ses poumons. Il a choisi quelques expressions du terroir.

Dubois l'ignorait sans doute, mais une caméra de *Hockey Night in Canada* était braquée sur lui. Il était en direct, à la télévision, d'un océan à l'autre.

«*Oh, that's good*», a immédiatement commenté l'animateur Ron MacLean. Dubois a passé 17 minutes sur la glace, dans le match numéro trois. Il complété cinq mises en échec et bloqué deux lancers.

PETIT COUP DE POING

Le comité de discipline a pris la bonne décision. C'était juste un petit coup de poing derrière la tête d'un adversaire. La plus récente victime de Brad Marchand, Scott Harrington, va s'en remettre. Marchand ne méritait pas d'être suspendu. Il a simplement prouvé, encore une fois, qu'il perd ses moyens très facilement.

Les vœux pieux de la LNH

Pour l'heure, coups à la tête et bagarres ne disparaîtront pas, selon Bettman

RICHARD LABBÉ
La Presse

Accompagné de son bras droit, Bill Daly, Gary Bettman, le commissaire de la Ligue nationale de hockey, était de passage à Ottawa, mercredi, afin de répondre aux questions d'un sous-comité de députés fédéraux qui se penchent sur le problème des commotions cérébrales dans le sport. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK

OTTAWA — La Ligue nationale de hockey aimerait bien pouvoir éliminer les coups à la tête… mais cela relève de l'impossible.

Voilà, en substance, ce que Gary Bettman a fait savoir mercredi à Ottawa, dans une salle du parlement, où un sous-comité de députés fédéraux se penche sur le problème des commotions cérébrales dans le sport.

Accompagné de son bras droit, Bill Daly, le commissaire a répondu pendant un peu plus d'une heure aux questions des députés, dont certaines qui n'ont pas manqué de lui déplaire, notamment quand il a été question des bagarres.

Il faut dire que la question des coups à la tête et des bagarres ne manque pas de soulever la controverse ces jours-ci, surtout depuis que deux joueurs, Paul Byron, du Canadien, et Andrei Svechnikov, des Hurricanes de la Caroline, ont récemment été victimes de commotions cérébrales après avoir subi un K.-O. lors d'une bagarre en pleine patinoire.

«Un joueur qui ne veut pas se battre n'est pas obligé de le faire, il peut rebrousser chemin», a expliqué le commissaire dans la salle d'audience. «Je dirais qu'environ 75 ou 76 % de nos joueurs ne participent jamais à des bagarres. Les autres, ceux qui y prennent part, c'est peut-être pour le temps d'une bagarre par saison… les joueurs qui ne veulent pas se battre ne sont pas obligés de le faire.»

«En ce qui concerne les coups à la tête, nous avons déjà ajouté de nouvelles réglementations, qui ont permis de diminuer ce type de coups. Certaines personnes voudraient qu'on impose une interdiction complète des coups à la tête, mais une telle règle serait difficile, pour ne pas dire impossible à implanter.»

Un peu plus tard, lors de la portion des questions réservées aux membres des médias, Bettman a commenté le cas de Byron à la suite d'une question de *La Presse*. Le joueur du Canadien avait subi une commotion cérébrale au Centre Bell le 26 mars, après avoir été invité à un duel de poings par le défenseur MacKenzie Weegar, des Panthers de la Floride. Après le match, Weegar avait expliqué que Byron devait répondre à ses actes parce que «c'est quelque chose de propre au hockey».

> La LNH refuse toujours de reconnaître qu'il y a un lien entre les coups à la tête et les blessures au cerveau

«Il n'avait pas à accepter le défi, c'est une décision qui a été prise par le joueur», s'est contenté de répondre le commissaire, d'un ton un peu agacé.

Il faut dire que, mis à part quelques questions assez amicales, quelques députés ont pris soin de bien frapper sur le clou de la violence au hockey, évoquant au passage les liens qui ont été faits entre les commotions cérébrales et les blessures au cerveau, plus particulièrement les cas d'encéphalopathie traumatique chronique (ETC) qui ont affligé d'anciens joueurs du circuit.

Mais la LNH refuse toujours de reconnaître qu'il y a un lien entre les coups à la tête et l'ETC.

«Je ne crois pas qu'il y a un lien à faire, si je me fie à ce que l'on m'a dit, a répondu Gary Bettman. Et si quelqu'un a de l'information qui prouverait le contraire, nous serions heureux de l'entendre. Il n'y a eu rien de concluant à cet effet, mis à part des éléments de preuve anecdotiques.»

INFLUENCE NÉFASTE

Par ailleurs, Mona Fortier, députée libérale et mère de famille, inquiète de l'influence néfaste des comportements de certains joueurs de la LNH sur les jeunes, a interrogé le commissaire sur un coup à la tête porté par l'attaquant Brad Marchand, des Bruins de Boston, en fin du match de mardi soir à Columbus contre les Blue Jackets.

«C'est un geste qui aurait dû être puni, a admis Bettman. Il y a des gestes que les arbitres ratent comme ça parfois. Mais le département de la sécurité des joueurs est entré en contact avec lui [Marchand]. Il a été averti qu'il allait devoir s'attendre à une suspension la prochaine fois.»

Jonathan Drouin a une fracture du nez

MONTRÉAL— L'attaquant Jonathan Drouin a subi mardi une chirurgie mineure pour réparer une fracture du nez, a révélé le Canadien de Montréal par voie de communiqué mercredi.

Le Tricolore n'a toutefois pas précisé à quel moment le Québécois avait subi cette blessure.

L'intervention a été effectuée par le Dr Mirko Gilardano, à Montréal. Il devrait être en mesure de reprendre l'entraînement dans deux à trois semaines, a précisé l'organisation montréalaise.

LA PRESSE CANADIENNE

Le capitaine Justin Williams a donné la victoire aux siens quand il a déjoué le gardien des Islanders Robin Lehner en troisième période, un but qui portait alors la marque à 3 à 2 pour les Hurricanes.
— PHOTO AP, GERRY BROOME

NEW YORK 2/CAROLINE 5

Les Islanders au bord du gouffre

La Presse canadienne

RALEIGH, N.C. — Les Islanders de New York cuvée 2018-2019 auront sans doute envie de communiquer avec Denis Potvin ou Glenn Resch par exemple, qui pourraient leur expliquer comment l'édition de 1974-1975 a réussi un exploit réalisé seulement trois autres fois dans l'histoire de la Ligue nationale de hockey.

Les Hurricanes de la Caroline ont poussé les Islanders au bord de l'élimination grâce à une victoire de 5-2 lors du troisième match de leur série de deuxième tour, mercredi soir au PNC Arena.

Qualifiés dans les séries pour la première fois en 10 ans, les Hurricanes ne sont plus qu'à une victoire d'une participation à la finale de l'Association de l'Est. C'est seulement la deuxième fois depuis leur déménagement en Caroline du Nord, en 1997, qu'ils gagnent les trois premières parties d'une série.

Le capitaine Justin Williams a marqué le filet victorieux au milieu de la troisième période, après que Sebastian Aho eut habilement rabattu au vol une tentative de dégagement du gardien Robin Lehner derrière le filet des Islanders.

Aho a alors récupéré la rondelle et l'a refilée vers Williams qui arrivait en trombe vers le filet de Lehner. Williams a inscrit son deuxième but des séries à l'aide d'un tir dans la partie supérieure gauche.

«Chaque fois que nous envoyons la rondelle profondément en zone adverse, de bonnes choses vont arriver», a déclaré Aho.

Les Islanders ont été incapables de retirer Lehner au profit d'un sixième attaquant jusqu'à ce qu'il ne reste environ que 90 secondes au cadran. Teuvo Teravainen (5e), avec son deuxième du match, et Aho (3e) ont profité de l'absence de Lehner pendant la dernière minute de la troisième période pour concrétiser la victoire.

Le défenseur Justin Faulk, en deuxième période, a complété pour les Hurricanes qui ont obtenu 38 tirs en direction du filet des Islanders. Aho a ajouté une aide pendant que Jaccob Slavin récoltait deux aides.

La réplique des hommes de Barry Trotz est venue de Devon Toews, au premier vingt, et de Josh Bailey, en deuxième période. Les Islanders ont terminé le match avec 30 tirs vers Curtis McElhinney qui, à l'âge de 35 ans et 343 jours, est devenu le plus vieux gardien dans l'histoire de la LNH à effectuer son premier départ en carrière lors d'un match des séries éliminatoires.

CINQ VICTOIRES DE SUITE

Depuis leur revers de 6-0 à Washington lors du cinquième match du premier tour, les Hurricanes ont gagné cinq matchs de suite contre les deux meilleures équipes de la section Métropolitaine.

Ils auront l'occasion de compléter le balayage vendredi soir devant leurs partisans.

«La partie suivante est toujours la plus difficile, a noté l'entraîneur-chef Rod Brind'Amour. Ils n'abandonneront pas. Nous le savons. Ces matchs ont tous été serrés. Essentiellement, ils se sont terminés par la marge d'un but. Et ce sera la même chose vendredi.»

De leur côté, les Islanders tenteront de profiter de ce match pour donner le coup d'envoi à un exploit réalisé seulement par seulement quatre équipes dans l'histoire de la LNH, soit de gagner une série après avoir concédé les trois premières parties.

Les Islanders sont l'une de ces équipes, après avoir fait le coup aux Penguins de Pittsburgh en quarts de finale, en 1975.

«La montagne est haute, mais nous nous sommes accrochés plusieurs fois cette année lorsque les gens doutaient de nous, a déclaré Trotz. Donc, nous allons devoir nous accrocher. [...] Il nous faut mériter le droit de continuer de jouer. C'est tout. Il n'y a pas de lendemain.»

Les Maple Leafs de Toronto, lors de la finale de 1942 contre les Red Wings de Detroit, les Flyers de Philadelphie, en 2010, face aux Bruins de Boston, et les Kings de Los Angeles, en 2014, aux dépens des Sharks de San Jose, sont les autres.

Sports

LHJMQ
FINALE SANS COMPROMIS
48

ROUGE ET OR
THOMASSIN VICTIME D'UNE ERREUR
47

ATHLÉTISME
CASTER SEMENYA DÉBOUTÉE
46

ENCORE PLUS DANS LA SECTION

AUTO

Du nouveau contenu pour vous aider à faire des choix éclairés en partenariat avec CAA-Québec

TOUS LES LUNDIS, DU CONTENU BONIFIÉ

La chronique « Au volant »

Les conseils de la semaine CAA-Québec

La rubrique « Valeur de revente »

Essai-éclair

Sur le web

Dans l'édition papier

Dans nos applications

leSoleil

Écrivez-nous: Des questions au sujet de votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à *auto@gcmedias.ca*

5398984